

PATRIMOINE MONDIAL

Numéro spécial **Patrimoine mondial en Pologne**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention
du patrimoine
mondial

ISSN 1020-4520



3 059630 102841



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Éditions UNESCO

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France • www.unesco.org/publishing

Courriel : publishing.promotion@unesco.org

UNESCO – Un univers d'art



54,00 €, 2017, 432 pages, photos

26 x 33,5 cm, relié

ISBN 978-92-3-000027-1

■ Ce livre rassemble certaines des plus belles œuvres de la Collection de l'UNESCO.

■ Couvrant plus de 6000 ans d'histoire, cette collection est un miroir de la diversité créatrice du monde. On y trouve des artistes anonymes et les plus grands noms de l'art mondial : Joan Miró, Jean Arp, Karel Appel, Afro Basaldella, Roberto Matta, Alexander Calder, Eduardo Chillida, Henri Moore, Rufino Tamayo, Antoni Tàpies, Isamu Noguchi, Jesús Rafael Soto, Le Corbusier, Carlos Cruz-Diez, Erró, Tadao Ando, et tant d'autres.

■ Enrichie grâce à la générosité de ses États membres, la collection de l'UNESCO compte plus de 800 œuvres. Elle est le patrimoine artistique le plus important des Nations Unies.

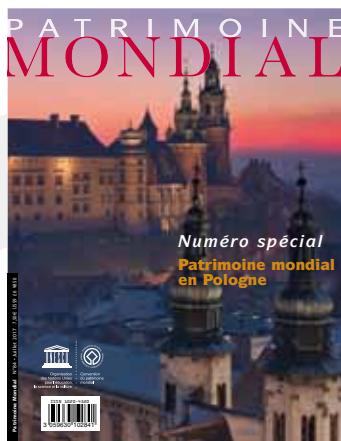
Diffusion **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél.: 01 40 15 70 00 - Fax: 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr

ou www.unesco.org/publishing (Paiement sécurisé)



Couverture : Château royal du Wawel, Cracovie (Pologne).

Cette année, le Comité du patrimoine mondial se réunira pour sa 41^e session dans le Centre historique de Kraków, site du patrimoine mondial. Nous sommes très heureux d'être accueillis par la Pologne, soutien de la première heure de la Convention du patrimoine mondial, dont les experts ont participé à la rédaction du texte de la Convention. Les sites patrimoniaux de la Pologne illustrent de nombreux aspects du patrimoine mondial, notamment une grande diversité de valeurs, une histoire très riche et la coopération transfrontalière.

Dans ce numéro, nous allons découvrir un aperçu du paysage architectural de la Pologne, ainsi que l'évolution de la protection de son patrimoine, de l'émergence de l'intérêt pour ce domaine jusqu'à l'essor du mouvement communautaire pour la protection des sites au XIX^e siècle, ainsi que la participation d'experts polonais dans de nombreuses initiatives internationales, comme la rédaction de la Charte de Venise, la création de l'ICOMOS et celle du Comité international du Bouclier Bleu. La Pologne est une autorité de premier plan pour les questions liées à la reconstruction, en partie grâce à son expérience à Varsovie : pendant la Seconde Guerre mondiale, plus de 85 % du centre historique de la ville a été détruit. Après une campagne de cinq ans menée par les habitants après la guerre, les efforts considérables qui ont été fournis ont abouti à la reconstruction exemplaire de ses églises, de ses palais et de sa place du marché.

Les Archives du Bureau de reconstruction de Varsovie, qui contiennent des documents sur la destruction de Varsovie pendant la Seconde Guerre mondiale et sur sa reconstruction ultérieure, figurent maintenant au Registre international du Programme Mémoire du monde. Cette expérience est décrite dans un article sur le patrimoine documentaire de la Pologne.

Nous avons également le plaisir de publier un entretien approfondi avec le professeur Jacek Purchla, président de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial, qui porte sur la construction de relations pour la conservation du patrimoine, sur l'éducation des jeunes au patrimoine et sur les pratiques exemplaires de gestion du patrimoine en Pologne. Le message du ministre de la Culture et du Patrimoine national de Pologne, Piotr Gliński, et celui du Maire de Cracovie, Jacek Majchrowski, seront également présentés.

Je tiens à remercier vivement les autorités polonaises d'accueillir cette session du Comité du patrimoine mondial, et je me réjouis d'une réunion fructueuse et constructive.

Mechtild Rössler

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO



Magazine trimestriel publié en français, anglais et espagnol conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France, et par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.

Directeur éditorial

Mechtild Rössler

Directrice du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Éditeur

Publishing for Development

Chef de rédaction

Vesna Vujicic-Lugassy

Rédacteurs

Helen Aprile, Gina Doubleday

Coordinateur de production

Richard Forster

Éditeur de production

Caroline Fort

Correction de copie

Cathy Nolan (anglais), Chantal Lyard (français), Luisa Futoransky (espagnol)

Conseil éditorial

ICCROM : Joseph King, ICOMOS: Regina Durighello, UICN : Tim Badman, Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO : Nada Al Hassan, Feng Jing, Edmond Moukala, Mauro Rosi, Petya Totcharova, Isabelle Anatole Gabriel Vinson, UNESCO Publishing : Ian Denison

Assistante de rédaction

Barbara Blanchard

Publicité

Efrén Calatrava, Fernando Ortiz, Fadela Seddini, Peter Warren

Couverture

Photo : Municipality of Krakow/P.Krzan
Design : Recto Verso

Rédaction

Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO
7, place de Fontenoy, 75007 Paris
Tél. (33.1) 45 68 16 60 – Fax. (33.1) 45 68 55 70
E-mail : g.doubleday@unesco.org
INTERNET : <http://whc.unesco.org>

Publicité, production

PFD Publications Ltd

Chester House - Fulham Green

81-83 Fulham High Street - Londres SW6 3JA

Tél : +44 2032 866610 - Fax : +44 2075 262173

E-mail : info@pfdmedia.com

Abonnements

DL SERVICES sprl - Jean De Lannoy

c/o Entrepôts Michot - Bergense steenweg 77

B 1600 St Pieters Leeuw - Belgique

Tél : +32 477 455 329 -

E-mail : subscriptions@dl-servi.com

Sommaire



Numéro spécial Patrimoine mondial en Europe 38



14

Message de Madame Irina Bokova
Directrice générale de l'UNESCO

7

Message spécial du Professeur Dr. Piotr Gliński
Vice-président du Conseil des ministres,
Ministre de la Culture et du Patrimoine national

8

Message spécial du Professeur Dr. Jacek Majchrowski
Maire de Cracovie

9

Entretien avec le Professeur Dr. Jacek Purchla
Président de la 41^e session du Comité du
patrimoine mondial

10

Le paysage architectural de la Pologne
D'après le texte du Professeur Dr. Robert Kunkel
Faculté d'architecture, Université de technologie de Varsovie

12

Protection du patrimoine culturel en Pologne
Dąbrowka Lipska
Conseil national du patrimoine de Pologne

22

La protection du patrimoine mondial en Pologne
Katarzyna Piotrowska, Ph. D.
Conseil national du patrimoine de Pologne

28

Carte des sites du patrimoine mondial en Pologne

37

Sites du patrimoine mondial en Pologne

38

- Centre historique de Kraków

40

Andrzej Siwek Ph. D., Conseil national du patrimoine de Pologne,
Bureau régional de Cracovie

- Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia

44

Krzysztof Zięba, Salt Mine Bochnia Ltd.

- Forêt Białowieża

48

Renata Krzyściak-Kosińska Ph. D., District de la Forêt Białowieża



22



26

Les idées et opinions exprimées dans les articles sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

Publié par Publishing for Development Ltd., Londres, Royaume-Uni.
ISSN : 1020-4520. © UNESCO – Publishing for Development Ltd. (2017)





45

- Auschwitz Birkenau - Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945)

Piotr M. A. Cywiński, Ph. D., Directeur du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau

- Centre historique de Varsovie

Ewa Popławska-Bukała, Conseil du patrimoine national de Pologne

- Vieille ville de Zamość

Marcin Zamoyski, Maire de Zamość en 1990-1992, 2002-2014

- Ville médiévale de Toruń

Mirosława Romaniszyn, Responsable de la protection municipale des monuments de Toruń

- Château de l'Ordre Teutonique de Malbork

Professeur Dr. Janusz Hochleitner, Directeur adjoint du Musée du château de Malbork

- Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage

Barbara Furmanik, Conseil du patrimoine national de Pologne

- Églises de la Paix à Jawor et Świdnica

Ulrich Schaaf, Ph. D., Institut pour la protection et la conservation des biens culturels, Université Nicolas Copernic de Toruń

- Églises en bois du sud de Małopolska

Anna Fortuna-Marek, Conseil national du patrimoine de Pologne, Bureau régional de Rzeszów

- Parc de Muskau/Parc Mużakowski

Renata Stachańczyk, Ph. D., Conseil national du patrimoine de Pologne

- Halle du Centenaire de Wrocław

Grzegorz Grajewski, Ph. D., Conseil national du patrimoine de Pologne, Bureau régional de Wrocław

- Tserkvas en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine

Mariusz Czuba, Directeur adjoint du Conseil national du patrimoine de Pologne

Patrimoine documentaire : la Pologne et l'UNESCO

Tomasz Komorowski

Commission nationale polonaise pour l'UNESCO

Bulletin d'abonnement

Prochain numéro



57



69



79

52

56

60

64

68

72

76

80

84

88

92

96

103

107

Télécharger l'application

Patrimoine Mondial

Disponible pour iPad, Android et tablettes Kindle Fire.



Grâce à l'application, vous pouvez non seulement lire des articles exclusifs écrits par des experts sur le terrain, mais voir des vidéos des sites les plus spectaculaires du monde.

Télécharger l'application du magazine *Patrimoine Mondial* depuis iTunes, Amazon et Google Play.

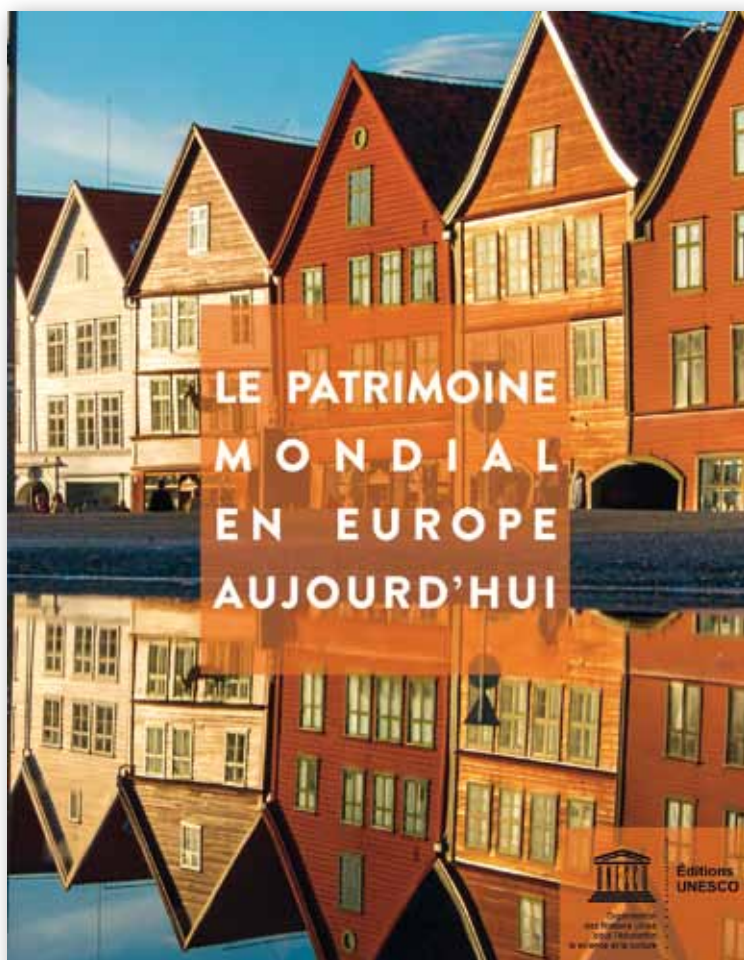
Patrimoine Mondial tient à remercier les personnes suivantes pour leurs contributions à ce numéro spécial :

Rédacteur en chef : Professeur Małgorzata Rozbicka

Rédacteurs : Dąbrowka Lipska, Barbara Furmanik

Coopération : Anna Marconi-Betka, Katarzyna Piotrowska

Le Patrimoine mondial en Europe aujourd'hui



25,00 €, 2016, 120 pages, photos

21,5 x 27,5 cm, broché

ISBN 978-92-3-200090-3

■ Le patrimoine mondial attire et fascine.

Cependant, nous en savons trop peu sur les efforts de conservation et de gestion visant à protéger la valeur universelle exceptionnelle de plus de 1000 sites actuellement inscrits sur la Liste.

■ *Le Patrimoine mondial en Europe* rassemble l'expérience de personnes qui sont directement impliquées dans la gestion des biens du patrimoine mondial en Europe – une région qui représente à elle seule près de la moitié de la Liste du patrimoine mondial. On y retrouve les défis auxquels ces professionnels font face ainsi que leurs réussites, et les tendances actuelles en termes de conservation et de gestion.

■ Au-delà du prestige associé à ce statut convoité, la Convention de 1972 sur la protection du patrimoine mondial culturel et naturel implique des exigences strictes pour veiller à ce que le patrimoine commun de l'humanité puisse être transmis aux générations futures.

Diffusion **La Documentation Française**

29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07

Tél.: 01 40 15 70 00 - Fax: 01 40 15 68 00

www.ladocumentationfrancaise.fr

ou www.unesco.org/publishing (Paiement sécurisé)



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Message de Madame Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

L'UNESCO est particulièrement reconnaissante à la Pologne d'accueillir la 41^e session du Comité du patrimoine mondial dans le Centre historique de Kraków, site du patrimoine mondial depuis 1978. Datant du XIII^e siècle, cette ville de marchands comprend la plus grande place de marché en Europe, ainsi qu'un grand nombre de maisons historiques, palais et églises célèbres pour leurs magnifiques intérieurs. Cracovie abrite également les vestiges de remparts du XIV^e siècle, les synagogues du site médiéval de Kazimierz, l'Université Jagellon et la cathédrale gothique où sont enterrés les rois de Pologne. Située au cœur de l'Europe, Cracovie incarne les différentes strates de l'histoire et du patrimoine de la Pologne.

La Pologne a été l'un des premiers soutiens de la Convention du patrimoine mondial. Elle a adopté la Convention en 1976, et a été membre du Comité du patrimoine mondial de 1976 à 1978. Plus récemment, la Pologne a été à nouveau élue au Comité en 2013, et a longtemps été un exemple pour son engagement dans la coopération internationale en matière de cogestion de ses sites transfrontaliers, tels que la forêt de Białowieża, à la frontière avec la Biélorussie ; Muskauer Park / Park Mużakowski, partagé avec l'Allemagne ; et les 16 *Tserkvas* en bois (églises) de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine. Parmi les 14 sites du patrimoine mondial en Pologne, Auschwitz Birkenau Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945) est un symbole universel de la cruauté humaine envers d'autres êtres humains au XX^e siècle, et un lieu de souvenir, de connaissance et d'enseignement de l'Holocauste.

Bien qu'il y ait plus d'un millier de sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, seuls deux sites ont été inscrits après leur



© UNESCO

reconstruction : le pont de Mostar, en Bosnie-Herzégovine, et le Centre historique de Varsovie. Ces sites essentiels représentent le pouvoir de la culture pour favoriser la renaissance, le dialogue et la réhabilitation après les conflits, incarnant ainsi des valeurs fondamentales de l'UNESCO et de sa mission.

Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1980, le Centre historique de Varsovie a vu plus de 85 % de ses bâtiments détruits pendant la Seconde Guerre mondiale. Le peuple polonais décida de lancer un processus de reconstruction méticuleux qui a nécessité près de 40 ans, en s'appuyant sur les documents d'archives, ainsi que sur l'expertise des historiens d'art, des architectes et des conservateurs locaux, afin de rendre à la ville sa splendeur d'avant-guerre. Le résultat est une ville renaissante et une extraordinaire richesse du savoir-faire polonais dans le domaine de la conservation et de la reconstruction du patrimoine. Cela a été reconnu en 2011, lorsque les Archives

du Bureau de reconstruction de Varsovie, qui comprennent à la fois la documentation sur les dégâts provoqués par la guerre et sur le processus de reconstruction, ont été inscrites au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO. Aujourd'hui, la Pologne définit la norme pour des activités de conservation efficaces axés sur la recherche, et partage cette expertise unique avec le monde, en tant que partenaire de longue date dans le domaine de la coopération internationale pour la préservation du patrimoine.

Il ne s'agit ni de pierres ni de bâtiments, il s'agit de rassembler les gens autour de valeurs partagées et d'une histoire commune. Je suis convaincue que la connaissance, l'expérience et la détermination de tous ceux qui se réunissent pour la 41^e session du Comité à Cracovie continueront de renforcer notre engagement à protéger notre patrimoine pour les générations futures. Le patrimoine nous unit, unissons-nous pour le patrimoine. Cette année, tous, retrouvons-nous à Cracovie. 🌐



© Danuta Matloch/MKIDN

Message spécial

Professeur Dr. Piotr Gliński Vice-président du Conseil des ministres, Ministre de la Culture et du Patrimoine national

L'UNESCO a vu le jour à la suite de l'un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de l'Europe et du monde, la Seconde Guerre mondiale, qui a causé la perte de millions de vies humaines et la destruction d'importantes ressources culturelles et de villes entières. C'est alors qu'est apparue l'idée selon laquelle « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». Ces mots figurent dans le Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO. La Pologne, qui faisait partie des États fondateurs de cette nouvelle organisation, participa très vite à ses activités. La création de l'UNESCO offrait aux Polonais, placés de l'autre côté du Rideau de fer, une fenêtre sur le monde ainsi qu'une précieuse plate-forme favorisant l'échange d'idées et les contacts avec d'autres pays.

Après plus de sept décennies de coopération internationale très vaste, la Pologne a aujourd'hui l'honneur d'organiser la 41^e session du Comité du patrimoine mondial, et d'accueillir les représentants de 193 pays, tous experts en conservation des ressources les plus précieuses de l'humanité. Cette session nous offre également l'occasion unique de mettre en lumière toute la richesse de notre patrimoine et de notre vie culturelle. Galeries d'art, musées, concerts de jazz, expositions en plein air et projections de films font, en effet, partie intégrante du paysage culturel de la Pologne moderne.

La restauration du patrimoine culturel est une tradition bien établie dans notre pays. Non seulement les compétences de nos archéologues et spécialistes en protection des monuments ont fait leurs preuves dans la reconstruction de notre patrimoine culturel détruit durant la Seconde Guerre mondiale, mais elles ont également fait la différence sur plusieurs sites menacés dans le monde, comme au Moyen-Orient et en Extrême-Orient. La participation active de la Pologne au sein des structures de l'UNESCO a également laissé une marque importante dans le domaine juridique : la Convention de La Haye de 1954 a été coécrite par le professeur Jan Zachwatowicz, Polonais, qui a aussi conçu le logo du Bouclier Bleu, indéniable dans le monde entier. En 1976, la ratification par la Pologne de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, a, quant à elle, ouvert la voie à l'inscription de sites polonais sur la Liste du patrimoine mondial.

À ce jour, 14 sites illustrant la diversité et la richesse de la culture et de l'histoire polonaises ont été inscrits au patrimoine mondial, en raison de leur valeur universelle exceptionnelle. Ces sites comprennent le Centre historique de Cracovie, une ville qui présente une culture matérielle ininterrompue, ainsi que le Centre historique de Varsovie, qui englobe la Vieille ville et le Château royal. La beauté de l'ancienne Cracovie et la force de Varsovie, qui a littéralement su renaître de ses cendres, sont deux éléments clés de l'identité polonaise. Le Registre international Mémoire du monde de l'UNESCO comprend également les archives du Bureau

La Pologne, qui faisait partie des États fondateurs de cette nouvelle organisation, participa très vite à ses activités. La création de l'UNESCO offrait aux Polonais, placés de l'autre côté du Rideau de fer, une fenêtre sur le monde ainsi qu'une précieuse plate-forme favorisant l'échange d'idées et les contacts avec d'autres pays.

de reconstruction de Varsovie, une entité mise en place après la guerre. Dans le monde d'aujourd'hui, marqué par la tragédie d'Alep et la situation critique de Palmyre, la reconstruction de Varsovie et la restauration de ses monuments envoient un message positif à tous ceux et celles qui ont perdu leur ville dans une guerre. En effet, loin de mettre fin à son existence, la destruction d'une ville peut être le début de son renouveau.

J'espère que ce numéro spécial de *Patrimoine Mondial* consacré à la préservation du patrimoine culturel polonais vous plaira. Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter à tous les participants à la 41^e session du Comité du patrimoine mondial des débats fructueux, de très bons moments, ainsi qu'un séjour inoubliable à Cracovie. 🌿



© Office of the Mayor of Krakow

Message spécial

Professeur Dr. Jacek Majchrowski Maire de Cracovie

C'est avec une très grande fierté que j'ai accueilli le choix de Cracovie comme ville hôte de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial. Le rôle d'hôte de cet événement majeur constitue un immense honneur à mes yeux, d'autant que la mission et les valeurs de l'UNESCO sont particulièrement chères à la ville de Cracovie.

Cracovie a été inscrite en 1978 sur la Liste du patrimoine mondial, faisant partie des 12 premiers sites inscrits sur cette liste. Cracovie possède de multiples facettes : elle est à la fois un très ancien centre de la culture européenne, avec son tissu encore intact et inestimable de complexe urbain médiéval ; elle est le berceau de l'État polonais, et le site de la plus ancienne université de cette région d'Europe. Elle est également l'une des destinations touristiques les plus prisées de Pologne. C'est aussi une ville résolument tournée vers l'avenir, où la créativité et le patrimoine vont de pair, et où l'on sait que la culture est la pierre angulaire du développement.

Le titre de Capitale européenne de la culture, en 2000, ainsi que les festivals lancés à cette époque ont marqué le retour symbolique de la ville dans la grande famille des villes-berceaux de la pensée et de la culture européennes. Depuis, Cracovie, qui bénéficie d'un réseau de musées très dense, et qui est un véritable centre névralgique dans les domaines de la musique, du cinéma, du théâtre et de la littérature, a mis en place de nouvelles institutions culturelles. En outre, une importante concentration de maisons d'édition et le patronage spirituel de Stanisław Lem et des lauréats du Prix Nobel de littérature, Czesław Miłosz et Wisława Szymborska, ont fait de Cracovie l'une des Villes créatives de l'UNESCO dans le domaine de la littérature. En tant que membre du Réseau international de villes refuges (ICORN), Cracovie accueille des artistes persécutés du monde entier. La qualité de ses programmes et de ses efforts intersectoriels pour proposer un lieu hospitalier et très diversifié lui a valu le titre de Capitale mondiale des festivals et des événements de l'IFEA. Aujourd'hui, Cracovie est un centre universitaire dynamique qui abrite 23 établissements d'enseignement supérieur fréquentés

par plus de 180 000 étudiants. Cet énorme réservoir de talents et de connaissances, devenu un important centre d'affaires et de services de soutien, attire des entreprises internationales, des groupes de réflexion et des projets de recherche.

Le tissu historique de la ville reflète les valeurs de multiculturalisme et de tolérance qui ont favorisé le développement de Cracovie au fil des siècles. Témoignant d'une époque où la ville était la capitale royale de la Pologne et le berceau de la langue littéraire polonaise, il englobe les trésors des bibliothèques et des monastères de Cracovie, du patrimoine médiéval apporté par les colons allemands, les voyageurs européens et la communauté juive, ainsi que les transformations sociales de la Pologne de l'après-guerre et une narration urbaine unique en son genre. Cracovie constitue à la fois une porte d'entrée, un lieu de rencontre pour les cultures d'Europe centrale et orientale, et un site d'échanges et de chocs créatifs, comme l'incarne Lajkonik, le Cavalier de Cracovie. Chaque année, ce personnage folklorique défile dans les rues de la ville, vêtu d'un costume tartare, pour commémorer une incursion qui eut lieu il y a huit siècles, et porter chance aux habitants et aux touristes qui touchent sa massue.

Naturellement, la conservation d'un patrimoine matériel et immatériel d'une telle richesse s'accompagne de certaines obligations. Cracovie a été la première ville polonaise à mettre en place des réglementations afin de protéger l'intégrité et la beauté de son centre historique. Grâce au soutien à long terme de fonds nationaux et de programmes locaux particulièrement efficaces, nous sommes parvenus à revitaliser et à embellir notre centre historique, en tenant compte du passé et en nous tournant vers l'avenir avec audace et courage.

Je vous invite tous à lire les textes réunis dans ce numéro, afin de découvrir Cracovie dans le contexte du patrimoine culturel de la Pologne. J'espère que ces informations vous inciteront à venir visiter notre pays, et qu'elles vous offriront une source d'inspiration pour mieux comprendre Cracovie, ville hôte de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial. 🌐

Entretien avec le Professeur Dr. Jacek Purchla

Le Professeur Dr. Jacek Purchla est Président de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial, et spécialiste de la protection et de la conservation du patrimoine culturel. Il dirige le Département de l'histoire économique et sociale, et la Chaire UNESCO pour le patrimoine et les études urbaines, à l'Université d'économie de Cracovie, et il est également le directeur du Centre du patrimoine européen à l'Université Jagellon. Il est aussi le fondateur et le directeur de longue date du Centre culturel international de Cracovie.



© Paweł Mazur/MCK

Patrimoine Mondial :

Comment la Pologne contribue-t-elle, selon vous, à la Convention du patrimoine mondial ?

Jacek Purchla : Il est toujours difficile de se juger de manière objective. Je pense que la 41^e session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra cette année à Cracovie offrira le meilleur résumé de la contribution de la Pologne dans le cadre de son mandat. Tout d'abord, la Pologne a participé de façon très active à la rédaction de la Convention du patrimoine mondial, qu'elle a ratifiée dès 1976. Cela témoigne clairement de l'importance qu'attachent les Polonais à leur patrimoine culturel et à sa protection. Le potentiel considérable de notre pays en matière de compétences et de conservation dans ce domaine est, par ailleurs, démontré par l'engagement des nombreux experts polonais qui participent à des missions d'archéologie et de conservation dans le monde entier, notamment au Moyen-Orient, en Extrême-Orient et en Amérique latine. Il nous importe également de partager notre expérience unique en matière de reconstruction et de restauration avec le reste du monde. Lors de la 40^e session du Comité, la Pologne s'est engagée à organiser très prochainement une conférence sur ce sujet. Dans la mesure où toutes les actions qui visent à améliorer la mise en œuvre de la Convention nous sont particulièrement chères, nous avons été très actifs au sein des groupes de travail du Comité sur le budget et les Orientations. La Pologne préside actuellement un groupe de travail intersessions *ad hoc* qui examine les questions liées aux listes indicatives et à la durabilité du Fonds du patrimoine mondial, afin de renforcer la coopération entre les États parties, l'UNESCO et les organisations consultatives, et de mieux mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial. En 2012, la Pologne a accueilli la Réunion internationale d'experts du patrimoine mondial sur le critère (vi) et les valeurs associées. Alors que le patrimoine immatériel fait désormais l'objet d'une attention accrue, je me suis personnellement concentré sur le développement de synergies entre les conventions culturelles, et sur les nominations mixtes, deux sujets actuellement soutenus par l'UNESCO.

PM : Votre contribution personnelle, par le biais du Centre culturel international de Cracovie, se concentre essentiellement sur le patrimoine européen. Pourquoi la collaboration transnationale est-elle si importante ?

JP : Le Centre culturel international (CCI) est le fruit de la réforme politique des années 1980 et 1990. Le changement de 1989 était bien plus qu'un tournant historique ayant mis fin à la Guerre froide et à la division de l'Europe. Il a également créé de nouvelles possibilités pour la coopération culturelle internationale. Ce Centre a démarré

ses activités en mai 1991, lors du colloque de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui eut lieu à Cracovie. Il s'agissait de la première grande rencontre des pays de l'Est et de l'Ouest consacrée au patrimoine culturel après la chute du Rideau de fer. C'est à ce moment-là que la notion de « patrimoine commun » a pris tout son sens. Mais les frontières politiques de l'Europe centrale avaient changé beaucoup plus vite que ses frontières culturelles, et ces changements soulevaient diverses questions liées au lieu, à la mémoire et à l'identité. En 1990, la Pologne comptait trois pays limitrophes, qui n'existent plus aujourd'hui, et qui ont été remplacés par sept pays ! Nous avons dû apprendre à nous connaître, à rencontrer 'l'autre', à réconcilier nos souvenirs souvent contradictoires, à découvrir la richesse et l'hétérogénéité de l'Europe centrale, et à créer des synergies ensemble en partageant nos expériences et nos meilleures pratiques dans le cadre de la protection de notre patrimoine commun. Ces efforts nous ont permis de sortir de notre « splendide isolement » après l'expérience difficile du communisme.

Aujourd'hui, le CCI est essentiellement un centre d'études interdisciplinaires et de dialogue international axé sur le patrimoine culturel en Europe et dans le monde.

Herito, la revue trimestrielle que publie le Centre (également disponible en version anglaise), est la voix de l'Europe centrale en matière de ce que nous appelons l'héritologie. Cette publication offre aussi un espace de réflexion sur la place du patrimoine culturel dans le monde contemporain. Aujourd'hui, il serait très difficile de concevoir notre coopération internationale d'un point de vue purement régional. Nos publications, nos formations et nos programmes de bourses illustrent parfaitement cela. Au cours des 25 dernières années, nos 70 programmes d'éducation internationale ont formé des étudiants de plus de 70 pays, venant de tous les continents. La bibliographie de nos publications renferme plus de 5 000 articles ainsi que 1 200 auteurs du monde entier. Nous aimons partager notre expérience et tirer des enseignements des meilleures pratiques que nos partenaires partagent avec nous.

PM : La Pologne possède une longue histoire en matière de protection du patrimoine. Les 14 sites de votre pays inscrits au patrimoine mondial nous offrent des informations très variées sur le patrimoine de l'humanité. Quels exemples de meilleures pratiques du patrimoine aimeriez-vous partager ?

JP : Les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia, près de Cracovie, qui fonctionnent depuis le XIII^e siècle, ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1978. Leur labyrinthe souterrain unique, qui s'étend sur neuf niveaux et compte 360 km de galeries, a fait l'objet d'une activité pionnière pour protéger ce site exceptionnel

de notre patrimoine technologique, et en offrir l'accès à des millions de touristes. Le groupe d'Églises en bois du sud de Małopolska est un autre site du patrimoine mondial, également proche de Cracovie. Ces constructions sont à la fois un témoignage de la tradition vernaculaire de construction d'églises médiévales typiques de notre région, et un symbole fort de continuité et de longévité. Elles jouent un rôle clé dans la sensibilisation des communautés locales à la nécessité de protéger notre patrimoine culturel. La fierté qu'éprouvent les paroissiens à l'égard de l'inscription des petites églises en bois des villages de Lipnica Murowana, Dębno Podhalańskie ou Sękowa sur la Liste du patrimoine mondial est très impressionnante, tout comme l'engagement extraordinaire dont font preuve ces collectivités locales pour préserver leur patrimoine unique désormais apprécié par le monde entier. Il est clair que la participation du capital social à la création, à l'identification et à la protection du patrimoine culturel est un processus qui repose sur des liens sociaux, une mémoire collective et le renforcement du sentiment communautaire. Les Églises de la Paix des communautés luthériennes à Jawor et Świdnica, très bien conservées, sont un excellent symbole de la protection de notre diversité culturelle et religieuse.

PM : Deux forums se dérouleront avant la 41^e session du Comité du patrimoine mondial à Cracovie : le Forum annuel des ONG, et le Forum des gestionnaires de sites. Ce dernier est une nouvelle initiative lancée par la Pologne. Outre la possibilité pour les participants de tisser des liens entre eux, quelles sont vos attentes par rapport à ces deux forums ?

JP : Les réunions des organisations non gouvernementales qui accompagnent les sessions du Comité du patrimoine mondial sont aujourd'hui une habitude bien établie. Le Forum des ONG de Cracovie renforcera cette tradition. Le patrimoine, c'est avant tout les gens. Le patrimoine, c'est chacun d'entre nous, à savoir ses créateurs, ses interprètes et ses utilisateurs. Par conséquent, l'efficacité de la Convention va au-delà de la diligence des gouvernements et des administrations pour mettre en œuvre la Convention. L'efficacité de notre Convention en matière de protection des sites du patrimoine mondial est, dans une grande mesure, une fonction du capital social accumulé par les organisations non gouvernementales. L'important, aujourd'hui, c'est de trouver le juste équilibre entre le Comité, qui est le gardien de l'esprit et de la lettre de la Convention, et les ONG impliquées dans la protection des trésors les plus précieux de notre patrimoine commun. J'espère que la réunion de Cracovie apportera des solutions positives dans la recherche d'une plate-forme appropriée à ce dialogue. Je suis également ravi que ma ville natale, Cracovie, accueille le premier forum des gestionnaires de site. Cet événement sera organisé par le maire de Cracovie. Cracovie a été le premier complexe urbain historique à rejoindre la Liste du patrimoine mondial, en 1978. Au moins un tiers des sites présents sur cette liste sont des centres urbains historiques. Aujourd'hui, ces lieux sont le témoin direct de la lutte croissante qui oppose le patrimoine et le développement, avec l'appétit des promoteurs immobiliers d'un côté, et la volonté de préserver le patrimoine de l'autre. L'adoption en 2011 de la Recommandation concernant le paysage urbain historique par la Conférence générale de l'UNESCO n'est d'ailleurs pas une coïncidence. De nos jours, l'application des normes de la Convention dans le cadre de la gestion des sites

inscrits, s'agissant notamment de la préservation de leur intégrité, est beaucoup plus difficile que l'inscription de nouveaux sites.

PM : L'éducation des jeunes au patrimoine et aux diverses façons dont ils peuvent contribuer à sa conservation revêt aujourd'hui une importance capitale. Diverses activités régionales sont organisées partout dans le monde, et un Forum des jeunes sur le patrimoine mondial se tient avant chaque session du Comité du patrimoine mondial. Quel est l'avenir de ce type d'initiatives, selon vous ?

JP : En vertu de l'essence et des valeurs de l'UNESCO, le défi unique que devront, selon moi, relever les participants à la 41^e session du Comité à Cracovie, réside dans le fait que nous allions au-delà du cadre européen et que prenions en considération les questions de patrimoine au sens large. Toute la difficulté consiste à trouver un dénominateur commun à tous les continents pour procéder à son interprétation, à sa valorisation et à sa protection. Je pense que le Forum des jeunes sur le patrimoine mondial est un élément important dans la construction d'une plate-forme commune qui favorisera une lecture universelle des valeurs liées au patrimoine. Je voudrais que la réunion de Cracovie soit plus qu'un débat de procédures, aujourd'hui alourdis par la bureaucratie. Il devrait s'agir d'un retour aux sources, dans la mesure où le patrimoine appartient à chacun d'entre nous. La sensibilisation des jeunes au patrimoine est le fondement même de sa préservation pour les générations futures. Le Forum des jeunes devrait permettre à la nouvelle génération de professionnels du patrimoine d'identifier les défis les plus urgents que doivent relever les États parties signataires de la Convention de l'UNESCO de 1972.

PM : La Pologne abrite plusieurs sites de la mémoire, dont le tout premier à avoir été classé : le Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945) d'Auschwitz Birkenau. En quoi consiste la contribution unique de ces sites au patrimoine mondial ?

JP : Le site du Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945) d'Auschwitz Birkenau a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1979. Ce camp avait été créé par le Troisième Reich nazi dans les territoires polonais occupés, parallèlement à plusieurs autres camps à travers l'Europe. Néanmoins, le Comité a décidé qu'un seul de ce type de sites serait inscrit. Cette décision a permis d'en souligner la dimension symbolique et, dans une certaine mesure, de représenter tous les autres sites de génocide à travers un bien unique. L'État polonais a assumé une responsabilité particulière et a rempli son devoir de façon exemplaire. Le camp de concentration d'Auschwitz Birkenau est le site où près de 1,5 million d'hommes, de femmes et d'enfants, dont la grande majorité étaient des Juifs, furent exterminés. Ce lieu n'est pas seulement un symbole de l'Holocauste, de l'horreur de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation brutale de la Pologne par l'Allemagne, il constitue aussi un avertissement pour toute l'humanité ainsi qu'un devoir de mémoire partagée. Car, au final, le patrimoine fait à la fois partie de notre mémoire et de nos choix. Le camp de concentration d'Auschwitz Birkenau est aussi une preuve que les paradigmes ont changé, tout comme notre manière de définir et d'utiliser les données du passé à travers un regard contemporain. Le patrimoine ne doit pas forcément être beau ! Aujourd'hui, le rôle de la mémoire est tout aussi crucial que les critères de vérité, de « bien » et de beauté. ☺

Le paysage architectural de la Pologne

D'après le texte du Professeur Dr. Robert Kunkel
Faculté d'architecture, Université de technologie de Varsovie



Toruń, vue depuis la Vistule.

© Piotr Ostrowski / NID





Collégiale Sainte-Marie et Saint-Alexis à Tum (près de Łęczycza).

© Agnieszka Lorenc – Karczewska/NID

Au cours des siècles derniers, la dépendance politique des territoires situés à l'intérieur des frontières actuelles de la Pologne a évolué à de nombreuses reprises. Ces lieux sont devenus le point de départ et la destination de diverses migrations, créant un patrimoine d'une grande richesse, né de différentes cultures. Leur situation en Europe centrale, à la croisée des influences du christianisme oriental et occidental, avec une présence significative de Juifs, a donné lieu à une société diversifiée au sein de laquelle les différences religieuses ont façonné une mosaïque culturelle unique, bien visible, aujourd'hui encore, dans le patrimoine architectural et urbain qui a survécu aux nombreux conflits armés.

Le complexe des mines de silex des monts Świętokrzyskie a été construit entre 4 000 et 2 000 ans av. J.-C. environ. À l'âge de fer, une base défensive entourée d'une digue fut érigée sur une île du lac de Biskupin. Une partie du bois utilisé pour la construction a survécu, en raison de la nature marécageuse des sols. Les villages les plus fréquemment rencontrés sous l'époque romaine se composaient de fermes dispersées. Un village fortifié, entouré de remparts en bois et en terre, était généralement construit à

proximité pour offrir aux habitants un abri contre l'ennemi.

La mise en place d'un pouvoir central et l'adoption du christianisme par la dynastie des Piast en 966 donnèrent lieu à la construction des premières structures monumentales, érigées dans les principaux villages fortifiés. Grâce aux liens étroits tissés avec l'Empire de la dynastie ottonienne, les structures romanes de Saxe devinrent un modèle pour la conception des cathédrales de pierre et des demeures princières locales, lesquelles sont désormais des vestiges archéologiques. Les seules exceptions à la règle sont la rotonde de la Vierge Marie à Cracovie et la chapelle du Manoir du monarque sur l'île du lac de Lednica, deux structures qui ont survécu, bien qu'aujourd'hui à l'état de ruines.

Le nombre d'églises romanes en pierre augmenta rapidement vers la fin des XI^e et XII^e siècles. Leur conception architecturale de base s'inspirait généralement des structures présentes en Rhénanie et en Italie du Nord. Les basiliques de pierre monumentales encore en bon état comprennent les collégiales de Tum, Kruszwica et Opatów, ainsi qu'une poignée de petites églises fondées par des évêques et des seigneurs.

L'Ordre monastique des Cisterciens arriva en Pologne à la fin du XII^e siècle. Quatre

de leurs plus anciens monastères à avoir survécu en Petite-Pologne sont bâtis en blocs de pierre, selon une architecture raffinée inspirée des constructions de Bourgogne. Leur structure présente des caractéristiques du gothique primitif, tandis que les détails reflètent plutôt l'esthétique romane. L'architecture en brique du gothique rayonnant est, quant à elle, représentée par les trois grandes abbayes cisterciennes de Pelplin, Oliwa et Kolbacz, en Poméranie.

Si la brique était déjà utilisée en Mazovie vers le milieu du XII^e siècle, dans la construction des arcs et des voûtes, ce n'est qu'au siècle suivant que cette technique gagna véritablement en popularité avec une floraison de projets, en particulier dans les paroisses et les monastères des ordres mendiants (comme l'église des Dominicains de Sandomierz).

La fragmentation féodale

Comme beaucoup d'États européens de l'époque, la Pologne traversa, au milieu du XII^e siècle, une période de fragmentation féodale. Bien que liés, les ducs et les princes indépendants qui gouvernaient les diverses provinces manquaient de moyens pour lancer des projets de construction à grande échelle. Seule la Silésie échappa à la règle,

avec la collégiale de Trzebnica et le chœur gothique primitif en pierre de la cathédrale de Wrocław (1244). D'importantes églises paroissiales furent également bâties dans de nouvelles villes, tandis que de nombreuses structures de taille plus modeste fleurirent dans les villages, les châteaux et les tours à vocation résidentielle et défensive des ducs et des chevaliers.

Au ^{xiv}^e siècle, les cathédrales romanes de Cracovie, Gniezno et Poznań furent remplacées par de nouvelles basiliques gothiques. Dans la cathédrale de Cracovie, à chevet plat selon la tendance de l'architecture cistercienne, une voûte fut érigée sur la dernière travée du presbytère, reposant sur cinq supports (ca. 1320). Cette modification fut le point de départ du système de voûtes d'ogives qui allait alors gagner en popularité à travers la Petite-Pologne, la Silésie et la Poméranie.

Durant la période gothique postclassique, au sud de la Pologne, la construction d'un groupe d'églises à deux nefs en Petite-Pologne, sous l'égide du roi Casimir le Grand, mérite une mention particulière, parallèlement aux grandes églises monastiques et paroissiales de Cracovie, de Wrocław et des capitales des duchés de Silésie à Świdnica et Brzeg.

La réduction des divisions de travées de type baldaquin du gothique primitif et classique donna lieu à l'émergence d'intérieurs et de structures à la fois plus resserrés et plus hauts, associant des briques en céramique à des éléments en pierre. De nombreux châteaux furent alors bâtis par le roi Casimir, les ducs, évêques et seigneurs de Silésie, afin de défendre le pays et d'abriter un réseau administratif de plus en plus important. La création de nouvelles villes s'accéléra au ^{xiv}^e siècle, avec la construction de nombreux bâtiments publics, en particulier de mairies, de halles de marché et de fortifications, outre des structures à vocation religieuse.

Afin de protéger la partie nord de la Mazovie des attaques de tribus profanes prussiennes et lituaniennes, le duc de Mazovie Konrad sollicita, en 1228, l'aide de l'Ordre militaire des Chevaliers Teutoniques. En à peine quelques décennies, ces derniers parvinrent à prendre le contrôle des territoires qui s'étendaient jusqu'à la mer Baltique, dotant la région d'une structure administrative efficace. Plusieurs



Église Sainte-Marie de Gdańsk.

© Tomasz Btykosc / NID

villes, comme Toruń et Gdańsk, furent bientôt construites en maçonnerie, et les sièges des métropoles des nouveaux évêques, Chełmża, Kwidzyna et Frombork, s'enrichirent de splendides cathédrales et châteaux en brique de style gothique détenus par le chapitre. L'administration de l'Ordre se concentrait dans les châteaux en brique des *Vogts* et des Procurateurs. Ces bâtiments présentaient généralement une forme carrée, avec une cour intérieure à arcades. Ils combinaient les fonctions d'un monastère et des éléments d'un château. Le château de Malbork était le plus grand complexe architectural construit par l'Ordre, et faisait office de capitale de son pouvoir.

Sous le contrôle des évêques et du chapitre, la Warmie bâtit des églises de

plan rectangulaire, dotées de trois nefs (Dobre Miasto, Olsztyn). Les villes de Poméranie occidentale prospérant, elles donnèrent à leurs églises paroissiales la taille de cathédrales. Les églises construites par Henryk Brunsberg méritent, à ce titre, une mention particulière : ces structures associent la configuration des constructions d'Europe centrale à un déambulatoire et un contrefort interne, ornés de somptueux motifs en céramique.

L'architecture de style gothique tardif devint la norme dans la métropole côtière de Gdańsk, où de très hautes églises furent érigées, dominant ainsi les rangées de maisons bourgeoises. Ces églises se distinguaient par une série de voûtes en cristal très complexes. Les principales

structures du XVI^e siècle sont la Mairie de la ville principale, des bâtiments fonctionnels de style gothique tardif ainsi que plusieurs portes de la ville, comme l'imposante porte Żuraw flanquée de deux tours, qui abrite une grue. Les techniques artistiques employées à Gdańsk, notamment les voûtes et les détails en brique, furent aussi adoptées par les régions voisines comme la Prusse, la Mazovie et la Lituanie occidentale, bien qu'à une échelle beaucoup plus réduite.

À la fin du XV^e siècle, la menace croissante d'invasions turques incita les villes de Silésie et de Petite-Pologne à modifier leurs fortifications, afin de les adapter à l'usage des armes à feu. Dans un même temps, l'architecture de maçonnerie ecclésiastique du XV^e siècle en Petite-Pologne fut réutilisée sous une forme plus réduite. Bon nombre d'églises en bois de l'époque ont survécu, avec leurs peintures et leur mobilier intérieur encore intacts.

Durant l'occupation du trône de Cracovie par la dynastie lituanienne des Jagellon, l'architecture locale fut influencée, dans un premier temps, par celle de Casimir le Grand, avec l'ajout de décorations murales de style byzantin. La fusion de l'art gothique

postclassique et de fresques inspirées du christianisme oriental, que l'on peut voir dans les collégiales de Wilica et de Sandomierz, est peut-être unique en Europe. Au début du XVI^e siècle, les monarques successifs privilégièrent toutefois les modèles d'art « roman » impérial et papal, notamment sous l'influence de leurs mariages avec des membres de la maison des Habsbourg. La Pologne devint ainsi, avec la Hongrie, le seul pays d'Europe transalpine à adopter la Renaissance sous sa forme florentine romane originelle. Les principaux exemples du recours à ce style comprennent la reconstruction du Château royal du Wawel, la chapelle sépulcrale surmontée d'un dôme de la dynastie des Jagellon dans la cathédrale de Cracovie, et la basilique-cathédrale de Plock.

Maniérisme et Baroque

À la fin du XVI^e siècle, le style maniériste, très en vogue depuis le milieu du siècle, gagna le sud de la Pologne. Son influence est particulièrement visible dans les complexes résidentiels des magnats (Baranów Sandomierski) et les maisons bourgeoises (Kazimierz Dolny). Santi Gucci

de Florence joua un rôle clé à cette époque, ayant notamment créé en 1585 à Książ Wielki ce qui est peut-être aujourd'hui la plus ancienne résidence axiale « entre cour et jardin » de Pologne. Les villes de cette période étaient entourées de fortifications généralement bâties sur d'anciens remparts. L'incarnation du concept de Renaissance de Zamość, une ville idéale créée pour le chancelier Jan Zamoyski, est un excellent exemple de cette tendance.

Le maniérisme prit une direction différente en Poméranie, et notamment à Gdańsk à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, avec la construction de nombreux bâtiments publics tels que le Grand Arsenal et la Mairie de la Vieille ville, et une multitude de maisons bourgeoises inspirées par l'architecture flamande et française de l'époque.

Dans un même temps, le style baroque primitif arriva en Pologne, principalement sous l'influence des rois de la dynastie Vasa et de l'Ordre des Jésuites. De nombreuses fondations ecclésiastiques de la Contre-Réforme furent bâties pour les Ordres des Camaldules et des Carmélites. C'est aussi à cette époque que fut construit le palais de Krzyżtopór, Wisnicz, au sein d'une



Château de Baranów Sandomierski, résidence de la fin de la Renaissance.

© Małgorzata Maksymiuk / NID

forteresse, ainsi que des monastères fortifiés (Jasna Góra). En 1569, les parlements du Royaume de Pologne et du Grand-Duché de Lituanie créèrent une alliance et mirent en place une monarchie parlementaire appelée l'Union polono-lituanienne. En 1569, la ville de Varsovie, en Mazovie, devint la résidence principale du roi ainsi que le lieu de réunion des sessions du Parlement commun, ce qui donna lieu à la construction de nombreux palais dans le voisinage par des familles nobles.

Au milieu du XVII^e siècle, les guerres qui frappèrent l'est de l'Union, et le « déluge suédois » ravagèrent le pays et entraînèrent plusieurs années de stagnation en termes d'investissements. Durant la seconde moitié du siècle, des temples basés sur le modèle de l'église du Gesù à Rome se dotèrent de chapelles latérales surélevées, offrant une qualité théâtrale à leur intérieur, typique du baroque. On doit à l'architecte Tylman van Gameren, qui travailla en Pologne dans le dernier quart du XVII^e siècle, les réalisations les plus remarquables du style baroque classique d'Europe centrale. Ses œuvres principales comprennent des résidences de type « entre cour et jardin » (Nieborów,

Palais Krasieński à Varsovie) ainsi que des églises à plan centré (Ville nouvelle de Varsovie et Czerniaków).

Au début du XVIII^e siècle, le baroque arriva en Silésie, un territoire qui, à l'époque, faisait déjà partie de l'Empire des Habsbourg. Initialement employé dans des constructions architecturales monastiques et résidentielles assez modestes, mais à grande échelle, ce style fut adopté dans les années 1720, en particulier pour les façades concaves-convexes de type Borromini, les intérieurs richement décorés et le dôme elliptique des imposantes églises des ordres cisterciens (Krzeszów) et bénédictins (Legnickie Pole), qui avaient connu un nouvel essor. D'autres exemples furent également construits dans la région de Lublin, avec des simplifications. Après les Traités de paix de Westphalie, les églises protestantes construites par les riches villes de Silésie, bien que limitées à des constructions en bois par les empereurs catholiques, atteignirent des tailles sans précédent grâce à des techniques de construction très sophistiquées. Ces structures renfermaient également de somptueuses décorations intérieures (Églises de la paix de Jawor et de Świdnica).

La résidence de Varsovie de la dynastie saxonne, dont l'axe va au-delà de la frontière naturelle du développement urbain, était l'un des complexes « palais et jardin » les plus remarquables. Les parcs des résidences des magnats des provinces, comme à Białystok et Radzyn, en Podlasie, parfois imités par les monastères et les centres de pèlerinage, bénéficiaient dans leur plan de plus de liberté. Cette époque fut celle de la construction de nombreux manoirs de plain-pied, en bois et plus rarement en maçonnerie, par la petite noblesse moyennement fortunée. Au fil du temps, ces structures devinrent le modèle des demeures de la noblesse terrienne polonaise, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le dernier roi de Pologne

En dépit de la complexité des circonstances politiques, le mécénat du dernier roi de Pologne, Stanislaus Augustus, permit la création d'intérieurs raffinés dans le Château royal et la résidence privée du monarque, le complexe « palais et jardin » de Łazienki à Varsovie. Suivant le goût du roi, l'aristocratie et la noblesse terrienne se mirent, elles aussi, à construire leurs nombreuses maisons de campagne selon



Ruines du château maniériste de Krzyżtopór dans le village d'Ujazd.

© Jan Niedzwiedz / NID



Façade du palais Wilanów, résidence royale baroque à Varsovie.

© Paweł Kobek / NID

les principes architecturaux de Palladio et du classicisme français. À cette époque, le remplacement du bois par la maçonnerie dans les églises se poursuit, grâce au financement des paroisses rurales, mouvement renforcé par la prospérité croissante de la noblesse terrienne et des paysans.

Au cours du dernier quart du XVIII^e siècle, le territoire de l'Union fut peu à peu dominé par les puissances voisines, c'est-à-dire l'Autriche, la Prusse et la Russie. Malgré un certain nombre de soulèvements nationaux, la Pologne ne parvint à retrouver sa souveraineté qu'à la fin de la Première Guerre mondiale. Tout au long du XIX^e siècle, les territoires polonais conservèrent néanmoins leurs particularités architecturales et culturelles, comme c'est le cas, en particulier, des constructions résidentielles et des églises catholiques. De nombreuses structures à vocation culturelle, administrative ou relatives aux infrastructures de transport (péages, auberges et, par la suite, gares ferroviaires) furent construites dès le début du siècle. Elles affichaient un style néoclassique et des

formes historiques déclinées dans diverses variations stylistiques. Contrairement aux structures construites par le gouvernement, les villas et résidences privées ainsi que les églises catholiques adoptaient fréquemment des modèles historiques. Les habitations modestes qui bordaient les rues des villes en développement étaient, par exemple, bâties selon les règles de l'historicisme d'Europe centrale, parfois avec des détails empruntés à l'Art nouveau, un style particulièrement en vogue aux XIX^e et XX^e siècles.

La situation de la Pologne, à la frontière de trois empires, donna lieu à la construction de grands complexes fortifiés. Les forteresses de Srebrna Góra et de Kłodzko furent construites en Silésie vers le troisième quart du XVIII^e siècle. Les forteresses russes de Varsovie, Modlin et Dęblin ainsi que la forteresse prussienne de Boyen, en Mazurie, datent, quant à elles, du milieu du XIX^e siècle. Leurs travaux débutèrent sous les guerres napoléoniennes. Ces structures nous offrent aujourd'hui un aperçu exceptionnel des solutions très avancées apportées dans le domaine des fortifications à cette époque.

Le XIX^e siècle fut marqué par le développement industriel, avec principalement l'exploitation des minerais et l'extraction du charbon en haute Silésie, et l'industrie textile à Łódź. Témoignage de cette époque de grands halls de production, des installations techniques, des complexes de logements de travailleurs composés de maisons individuelles typiques et de villas richement ornées dans un style historique, réservées aux propriétaires, aux directeurs et aux membres du comité de direction.

Des guerres mondiales jusqu'au XXI^e siècle

Les activités militaires et la politique de la terre brûlée de la Première Guerre mondiale se traduisirent par des destructions majeures à travers le pays. Après avoir regagné son indépendance et rétabli ses frontières, la Pologne connut deux décennies de reconstruction (de 1918 à 1939), avec la création de bâtiments gouvernementaux et de banques, destinés à la gestion moderne de Varsovie et d'autres grandes villes. Ces structures furent construites dans un style moderniste monumental, même



Immeuble de bureaux à Varsovie.

© Paweł Kobek / NID

si un retour aux styles « nationaux » de l'historicisme fut privilégié dans le cas des établissements scolaires et des gares. Les autres projets de construction comprenaient des zones d'habitation et d'importants aménagements urbains, comme la construction de la Ville nouvelle et du port de Gdynia, et des complexes de logements de Varsovie. Vers la fin des années 1920, le mouvement avant-gardiste ouvrit la voie à l'influence notable de l'architecture de Le Corbusier. Les projets des années 1930 présentent le fonctionnalisme très abouti et le constructivisme académique associés aux architectes de l'école dite de Varsovie. Diverses structures très originales furent érigées à cette époque, comme le gratte-ciel Prudential de Varsovie et le pont de Maurzyce sur la Słudwia (1928), le premier pont au monde à être entièrement soudé.

Après la Seconde Guerre mondiale, les populations polonaises des territoires orientaux annexés par l'Union soviétique en 1945 ont été réinstallées sur des terres abandonnées par les Allemands. Cette région correspond aujourd'hui à la Pologne occidentale. Certaines églises protestantes

locales passèrent sous le contrôle de l'Église catholique, tandis que d'autres furent abandonnées et tombèrent en ruines. Après l'extermination du peuple juif par les nazis allemands, seules quelques synagogues et maisons de prière survécurent. À la suite de la collectivisation forcée des campagnes, de nombreux manoirs appartenant à la noblesse terrienne tombèrent également en ruines. Après les destructions qui eurent lieu durant la guerre, la reconstruction des villes fut menée à Varsovie, Gdańsk et Wrocław, avec une attention particulière à leur centre historique. Des bureaux et des complexes de bâtiments publics inspirés par le réalisme socialiste furent bâtis en parallèle, comme la zone d'habitation de Marszałkowska, à Varsovie, et la ville de Nowa Huta, à Cracovie. Un gratte-ciel de ce type fut érigé dans le centre de Varsovie, à l'image des structures de Moscou et de Saint-Petersbourg.

Après la chute du stalinisme, dans un pays où l'État était pratiquement le seul investisseur jusqu'aux années 1980, la forte demande en logements résidentiels donna lieu au développement massif de villes dotées d'immeubles et de tours à l'architecture

identique. Les réalisations plus originales, comme celle du « mur oriental » de la rue Marszałkowska, à Varsovie, étaient très rares. Les bureaux modernistes de Marek Leykam et les imposantes constructions commerciales (Supersam à Varsovie), gares et installations sportives (salle Spodek de Katowice) dominèrent le panorama urbain. Quelques-unes des nombreuses églises de style postmoderniste construites depuis les années 1970 furent épargnées des interventions bureaucratiques de l'État. Ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les circonstances permirent aux architectes polonais de relever le défi posé par les tendances mondiales en matière d'architecture et de technologie. Plusieurs édifices uniques virent le jour, comme la bibliothèque de l'Université de Varsovie. Le dernier quart du xx^e siècle et le début du xxi^e siècle ont été marqués par la construction d'imposants immeubles, de bureaux et d'hôtels dans les centres-villes, prenant essentiellement la forme de cubes de verre, même si ce groupe comprend quelques exemples particulièrement remarquables. 🌀

L'ensemble monumental de Brâncuși à Târgu

La nouvelle approche de la Roumanie pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial a été lancée l'an dernier à travers plusieurs processus clés élaborés par l'Institut national du patrimoine (NIH). Ces derniers comprennent une révision des méthodologies de suivi, de préservation et de gestion du patrimoine mondial, la création d'une nouvelle unité de coordination du patrimoine mondial au sein du NIH, une modification de la liste indicative nationale, l'élaboration de nouveaux dossiers de candidature et la reformulation d'anciens fichiers « actifs » tels que l'Ensemble monumental de Brâncuși à Târgu Jiu (retiré par la Roumanie en 2015).

La reformulation de ce dossier de candidature s'appuie sur les conseils et les recommandations d'un groupe d'experts du Centre du patrimoine mondial, de l'ICOMOS et du NIH. Elle comprend plusieurs améliorations fondamentales telles qu'une nouvelle présentation de la VUE, l'intégration de tous les éléments du bien (ainsi que des éléments supplémentaires comme l'Avenue des héros et l'Église des apôtres Pierre et Paul) au sein d'un nouveau périmètre de manière à créer un site complet, et le potentiel que présentent les fonctionnalités, caractéristiques et atouts de l'ensemble du site (comme son emplacement, son cadre, ses valeurs et son importance) au-delà de la Liste du patrimoine mondial et des listes indicatives, dans le cadre d'une analyse comparative élargie incluant d'importantes sculptures monumentales dans un paysage du xx^e siècle de style moderniste.

Ce bien se situe à Târgu Jiu, dans le sud-ouest de la Roumanie. Il comprend un groupe de structures formant une seule unité, représenté par une pièce unique. L'Ensemble est aligné le long d'un axe conceptuel de 1 500 m, perpendiculaire au fleuve. L'emplacement des différents éléments sculpturaux de Brâncuși bouleverse les conventions de l'art public ; au lieu de placer son monument dans la ville, Brancusi a fait de la ville un élément fonctionnel au centre du monument.

L'axe conceptuel se manifeste par un axe physique visant à évoquer le souvenir. Pour Brâncuși, un ensemble sculptural doit, en effet, occuper trois dimensions, plutôt que deux, et offrir au visiteur un voyage dans l'espace et dans le temps (la quatrième dimension) pour lui permettre d'apprécier pleinement l'œuvre en question.

→ L'Ensemble monumental de Brâncuși à Târgu Jiu fut érigé en un an, de 1937 à 1938. Il offre une synthèse des créations de Constantin Brâncuși, et constitue la seule œuvre publique à grande échelle de cet artiste.

Ce bien marque un tournant dans l'histoire de l'art moderne, en matière notamment de sculptures monumentales modernes et d'art public. L'un de ses éléments, la Colonne sans fin, combine des compétences artistiques et techniques, et représente la sculpture la plus radicale de toute l'histoire du modernisme classique.

L'Ensemble commémore le sacrifice suprême de soldats, policiers et citoyens roumains qui périrent à proximité du fleuve Jiu en défendant la ville de Târgu Jiu pendant la Première Guerre mondiale.

→ www.brancusi.world



Éléments de la Table du silence.

Essai d'installation de la Colonne sans fin dans les ateliers centraux de Petroșani. 1937 (NIH Archive)

Brâncuși travaillant sur une Colonne de l'infini



Brâncuși est le premier sculpteur moderne à avoir fusionné avec brio la sculpture, l'architecture, les technologies et la planification urbaine et environnementale. L'équilibre fondamental qu'il a réussi à obtenir a servi de modèle aux artistes et aux architectes qui lui ont succédé.

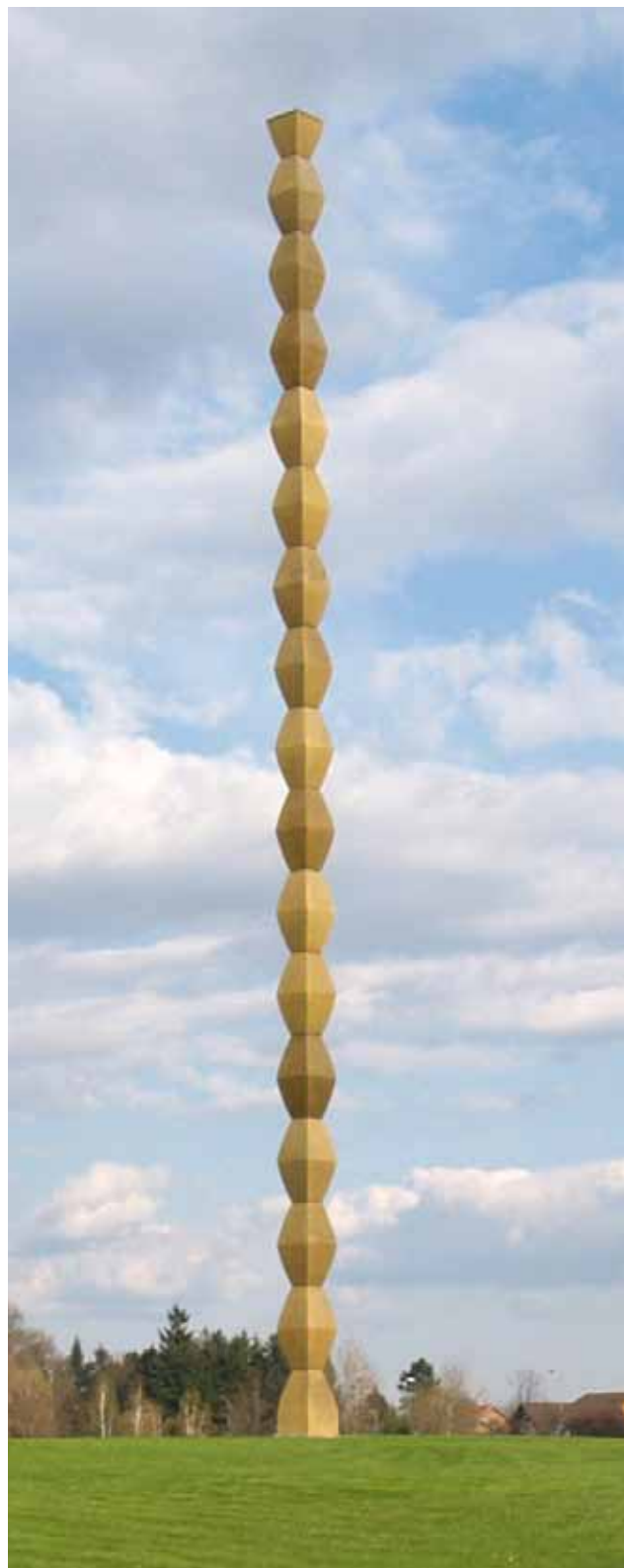
La Porte du Baiser
(© Josef Kovacs)



La Table du Silence
(© Anca Filip)

La composition et la disposition de l'Ensemble (ce bien ne pouvant qu'être considéré comme un ensemble) suivent l'ordre suivant depuis la partie ouest (côté fleuve) jusqu'à la partie est :

- La Table du silence, la Porte du baiser (une composition emblématique de Brâncuși) et les Bancs, les sièges en forme de sablier de l'Allée des chaises dans le Parc Constantin Brâncuși ; l'Avenue des héros avec l'Église des apôtres Pierre et Paul, et la Colonne sans fin dans le Parc de la colonne. La distance entre la Porte du baiser, l'Allée des chaises, la Table du silence et la Colonne sans fin accentue l'impression de procession créée par l'artiste.



La Colonne de l'infini
(© Josef Kovacs)

Protection du patrimoine culturel en Pologne

Dąbrówka Lipska
Conseil national du patrimoine de Pologne

Ville médiévale de Toruń, ancien Hôtel de Ville.

© Piotr Ostrowski / NID



Les premiers exemples de l'importance qu'accordent les Polonais à la mémoire du passé sont intimement liés à la pratique religieuse, et plus particulièrement à la foi catholique. Depuis le Moyen-âge, les églises, les images religieuses et les pierres tombales font l'objet d'un profond respect en Pologne. Au fil des siècles, elles ont été préservées de génération en génération. Au-delà de sa nature religieuse, ce patrimoine représente des valeurs qui sont devenues une puissante source d'identité. L'étage de style gothique ajouté à l'Ancien Hôtel de Ville médiéval de Toruń (XVII^e siècle) illustre parfaitement cela. Il ne s'agit pas seulement d'un parti pris esthétique, mais de la volonté de souligner l'importance et les origines médiévales du siège de la Municipalité.

Comme ailleurs en Europe, les évolutions les plus importantes de la perception du patrimoine matériel polonais se sont produites au XIX^e siècle. En effet, l'émergence de reconstitutions historiques, associée aux effets d'un développement de civilisation rapide durant la Révolution industrielle, a conduit à un changement d'attitude radical chez le peuple polonais à l'égard de ses richesses passées, et a renforcé sa volonté de les protéger. Divers efforts ont également été déployés pour sensibiliser les Polonais à leur identité nationale, en protégeant les traces physiques du passé de leur nation, un élément clé de la préservation de la mémoire d'une patrie qui, en 1795, a perdu son indépendance pendant 123 ans.

Une étape importante fut franchie en 1856, lorsque Cracovie mit en place l'Office de l'Inspecteur des monuments de Galicie occidentale, une entité intégrée au système de protection des monuments austro-hongrois. En 1888, la Société des conservateurs fut fondée, un organe collégial à vocation consultative rendant compte à la Commission centrale pour la conservation des sites du patrimoine national, à Vienne.

En 1906, la Société pour la préservation des monuments historiques fut créée à Varsovie. Cette entité, qui réunissait des amateurs et des professionnels, se consacrait

essentiellement à la documentation des monuments. En 1909, la Société organisa la première Conférence des conservateurs à Varsovie. Il fut alors convenu que les interventions ciblant les monuments devaient se limiter à « de simples réparations ou remplacements de parties endommagées, dans la mesure où cela est nécessaire à la préservation de l'intégrité du monument dans son ensemble ». Il était également entendu que ces travaux de restauration devaient utiliser des matériaux et des techniques adaptés aux caractéristiques de chaque monument concerné.



Exemple d'enquête d'inventaire coordonnée par Kazimierz Stronczyński (1844-1855). Illustration de la cathédrale à Włocławek.

© Reproduced from: Kazimierza Stronczyńskiego opisy i widoki zabytków w Królestwie Polskim (1844-1855), vol. III, Gubernia Warszawska, 2011.

Monuments artistiques et culturels

Les règles énoncées ci-dessus sont au cœur du décret du Conseil de régence « Sur la protection des monuments artistiques et culturels », proclamé en 1918. La définition des monuments protégés par cette loi englobait les complexes urbains, l'architecture en bois, les jardins et les parcs, mais aussi les « produits de l'artisanat populaire ». Un accent particulier fut également porté à l'environnement des monuments et à leurs paysages associés. D'autres mesures juridiques furent introduites en 1928 (Décret du Président de la République de Pologne sur la protection des monuments). Ces dernières comprenaient notamment la création du Registre des monuments, qui demeure l'instrument de protection de base de tous les monuments de Pologne. Le Bureau de l'Inspecteur général des monuments, toujours en exercice, fut créé au cours de

la même année, afin de superviser le travail des inspecteurs de district chargés d'établir l'inventaire des ressources existantes. La décision de reconnaître un site en tant que monument relèverait du cas par cas, au vu de la valeur du bien concerné.

Les inventaires et les différents types de recherches entreprises sur les bâtiments historiques durant l'entre-deux-guerres produisirent un corpus documentaire inestimable au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à un moment où le peuple polonais devait reconstruire son pays dévasté par l'Allemagne nazie.

En juillet 1945, l'Inspecteur général des monuments formula une politique générale de conservation des monuments architecturaux, à la lumière des besoins matériels, mais surtout spirituels, d'une société qui avait perdu son patrimoine culturel sur une échelle sans précédent. Cette politique justifiait la nécessité de reconstruire les bâtiments détruits de manière à préserver leur forme historique et la diversité de leurs styles, afin de refléter les différentes tendances architecturales qui prévalaient en Pologne jusqu'à la moitié du XIX^e siècle.

En février 1945, la Direction générale de la protection des musées et des monuments fut mise en place. Une priorité particulière fut accordée à la création d'une base scientifique. Les Ateliers d'entreprise d'État pour la conservation des biens culturels (PP PKZ) furent créés en 1950. La fonction de cette institution, qui réunissait un certain nombre d'équipes spécialisées, consistait à effectuer des travaux de conservation et de restauration interdisciplinaires et complets.

La riche expérience acquise par cette entité fut largement mise à profit par les experts polonais à l'étranger, dont le professeur Kazimierz Michałowski, qui travailla à la restauration des temples d'Abou Simbel, dans le cadre de l'une des premières initiatives internationales de protection du patrimoine culturel menées sous l'égide de l'UNESCO.

Des experts polonais contribuèrent également à la création d'organisations internationales et à la rédaction de documents de politique. Le symbole du Bouclier Bleu, imaginé par le professeur Jan Zachwatowicz,



La première restauration du Collegium Maius à Cracovie a été réalisée dans les années 1839-1858, durant laquelle les bâtiments universitaires médiévaux ont reçu un caractère uniforme "gothique". L'état actuel est le résultat, entre autres, de travaux de restauration d'après-guerre destinés à être adaptés au Musée de l'Université Jagellon.

© Piotr Ostrowski / NID



La maison gothique à Puławy : en 1809, la princesse Isabella Czartoryska y créa une «anthologie en pierre» de souvenirs de Pologne, de Lituanie et de Ruthénie, composée d'objets soigneusement sélectionnés.

© Paweł Kobek / NID



L'église Sainte-Marie à Cracovie : le célèbre peintre Jan Matejko a réalisé le décor polychrome en 1890-1892. La première rénovation documentée de l'autel par Wit Stwosz date de 1866-1871, dans l'esprit d'uniformisation du style appelé « notes d'élégance ».

© Piotr Ostrowski / NID

est un signe de l'engagement de la Pologne envers la Convention de La Haye (que ratifia la Pologne en 1956). Les conservateurs polonais jouèrent, par ailleurs, un rôle actif dans la création de la Charte de Venise (1964). La résolution sur l'établissement du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), adoptée à l'époque, fut mise en vigueur à l'occasion du Congrès constitutionnel de Varsovie et de l'Assemblée générale de Cracovie (1965). La Pologne ratifia la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1974), ainsi que la Convention du patrimoine mondial, culturel et naturel (1976). Dans les années 1988 à 1992, le mandat de Directeur général du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), dont fait partie la Pologne depuis 1958, fut confié au professeur Andrzej Tomaszewski. Il convient également de rappeler que le Comité national polonais du Conseil international des musées (ICOM) existe depuis 1949. La Pologne participe, par

ailleurs, au Programme Mémoire du monde depuis les années 1990. En 2011, elle a ratifié la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

La législation en place pendant l'entre-deux-guerres fut conservée jusqu'à l'adoption de la Loi sur la protection des biens culturels et des musées (1962). Le Centre de documentation des monuments fut établi en parallèle. Pour répondre à la demande croissante de compétences en protection du patrimoine culturel, les institutions suivantes furent également créées : le Centre pour la protection des objets muséaux (1988 – renommé Institut national des musées et des collections publiques), le Conseil pour la protection et la conservation des palais et des jardins (1977), et le Centre pour les fouilles et le sauvetage archéologiques (1995). Trois de ces institutions finirent par fusionner pour créer un organisme culturel central doté de branches dans chaque région administrative polonaise. Depuis 2011, cette entité porte le nom de Conseil du patrimoine national de la Pologne.

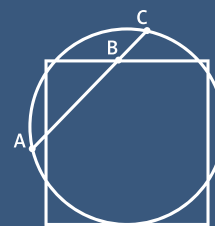
La législation actuelle

La Loi de 1962 fut remplacée par les lois actuellement en vigueur : la Loi sur la protection des Monuments (2003), la Loi sur les musées (1996), la Loi sur les ressources d'archives nationales et les archives d'État (1983) et la Loi sur les bibliothèques (1997). Selon la législation en vigueur, tous les éléments ou sites considérés comme monuments, en raison de leur valeur artistique, historique et/ou scientifique sont protégés par une inscription au Registre des monuments, le statut de Monument de l'histoire, la création d'un parc culturel et une protection dans les plans locaux de développement de l'espace.

Les traditions séculaires et l'engagement pour la protection du patrimoine des époques passées sont reflétés dans l'Article 5 de la Constitution polonaise de 1997 : *la République de Pologne doit préserver l'indépendance et l'intégrité de son territoire et assurer les libertés et les droits des personnes et des citoyens, la sécurité de ses citoyens, sauvegarder le patrimoine national et veiller à la protection de l'environnement naturel conformément aux principes du développement durable.* ♻️



Les briques des donateurs à la porte Ouest de la Colline du Wawel (Cracovie). Les donateurs, qui ont soutenu les travaux de conservation, ont été commémorés dans les années 1920 avec des briques symboliques portant leur nom qu'ils soient des individus, des institutions ou des communautés.



MIĘDZYNARODOWE
CENTRUM
KULTURY
INTERNATIONAL
CULTURAL
CENTRE

**Théorie et gestion
du patrimoine culturel**

Phénomène de la mémoire

**Art et espace culturel
de l'Europe Centrale**

Dialogue interculturel

**Ville comme miroir
de la civilisation**

**Politique culturelle et économie
de la culture**

Expositions

Conférences et séminaires

Programmes éducatifs

**Études post-universitaires
Académie du Patrimoine**

**Programme de bourses
Thesaurus Poloniae**

Publications

La mission de l'ICC est d'organiser le dialogue et les études interdisciplinaires sur la culture et le patrimoine en Europe et dans le monde. Le Centre International de Culture est l'organisateur du World Heritage Young Professional Forum 2017 qui accompagne la 41^{ème} session du Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO.



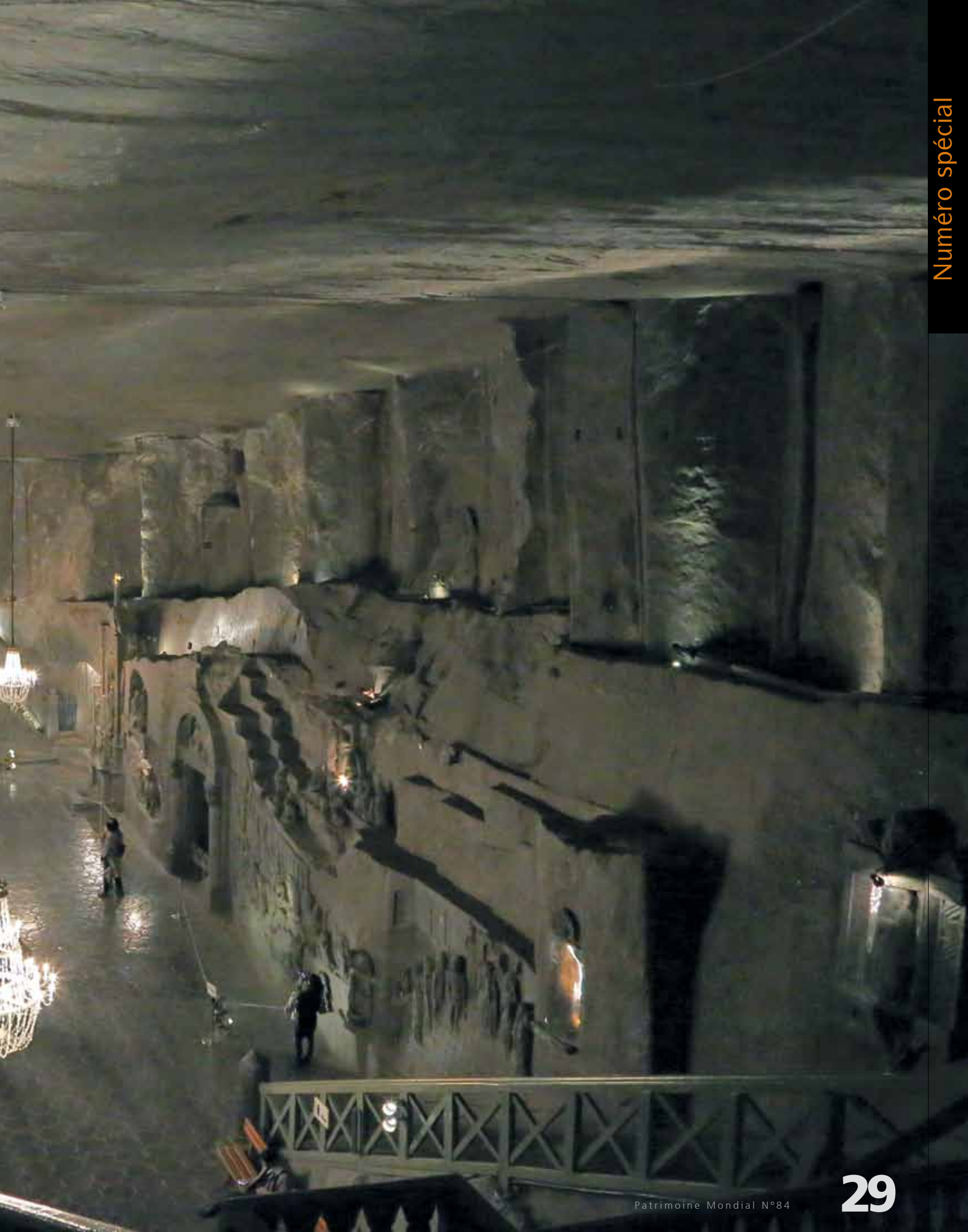
INTERNATIONAL CULTURAL CENTRE
RYNEK GŁÓWNY 25, KRAKÓW
WWW.MCK.KRAKOW.PL

La protection du patrimoine mondial en Pologne

Katarzyna Piotrowska, Ph. D.
Conseil national du patrimoine de Pologne

Mines de sel de Wieliczka , chapelle Sainte-Kinga.

© Paweł Kobek/NID



La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée en novembre 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO, a été ratifiée par la Pologne en 1976. La Pologne, qui était déjà un membre très actif de l'UNESCO au moment de la formulation de la Convention et durant les années qui la précèdent, adhérerait notamment aux instruments de droit international créés par cette Organisation.

L'activité internationale et l'engagement de la Pologne pour la protection du patrimoine s'expliquent par la longue expérience du peuple polonais dans sa lutte pour la préservation de son identité nationale, et son sens aigu du rôle que joue le patrimoine culturel et naturel dans l'avenir du pays et du monde entier. L'adhésion rapide de la Pologne à la Convention du patrimoine mondial confirme cet engagement, dans la mesure où ce document souligne l'importance du patrimoine présentant une valeur exceptionnelle ainsi que la responsabilité de protection que partagent toutes les nations. La Pologne a été membre du Comité du patrimoine mondial en 1977-78, c'est là une preuve supplémentaire de son engagement, à un moment où cet organe définissait encore les critères de sélection des sites à

inscrire sur la Liste du patrimoine mondial, et les premières *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, qui allaient poser les bases du système actuel.

La signature de tout accord international s'accompagne d'obligations nationales et internationales. L'adhésion de la Pologne à la Convention du patrimoine mondial créa ainsi des devoirs dont l'objectif principal consistait à identifier des sites présentant une « valeur universelle exceptionnelle » et à leur offrir une protection adéquate, afin d'en faire bénéficier les générations futures à travers un ensemble de valeurs. La plupart des activités effectuées au cours des dernières années se sont essentiellement concentrées sur l'amélioration de la protection du patrimoine en Pologne, en s'appuyant sur les lignes directrices élaborées au niveau international en matière de gestion, de conservation, de présentation et de protection du patrimoine mondial. L'expérience acquise dans le cadre de la protection quotidienne des sites du patrimoine mondial, ainsi que les structures organisationnelles établies jusqu'à présent, permettent à la Pologne de s'acquitter de son mandat au sein du Comité du patrimoine mondial, avec un sens de responsabilité commune envers le patrimoine mondial. Ce mandat a été

confié à notre pays pour la deuxième fois en 2013.

Notre Liste du patrimoine mondial

Quarante ans après l'adhésion de la Pologne à la Convention, 14 des 19 biens proposés figurent aujourd'hui sur la Liste du patrimoine mondial. Ces sites représentent un vaste éventail du patrimoine polonais.

Cinq d'entre eux furent proposés pour inscription dès 1978. Le Centre historique de Kraków et les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia figuraient parmi les 12 tout premiers sites à rejoindre la prestigieuse liste. Au cours des années suivantes, trois autres biens les ont rejoints : la Forêt Białowieża, Auschwitz Birkenau, Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945), et le Centre historique de Varsovie.

L'activité et l'engagement de la Pologne au sein du patrimoine mondial furent interrompus en raison de la situation politique et économique du pays. Après l'inscription de la Vieille ville de Zamość en 1992, trois autres sites furent inscrits à la fin des années 1990 : le Château de l'ordre Teutonique de Malbork (1997), la Ville médiévale de Toruń (1997) et Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage (1999). Au cours des dernières



Atelier sur les déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle, 2011.

© Katarzyna Piotrowska / NID

années, d'autres dossiers de candidature ont également été approuvés : les Églises de la Paix à Jawor et Świdnica (2001), les Églises en bois du sud de Małopolska (2003), le Parc de Muskau / Parc Mużakowski (2004) et la Halle du Centenaire de Wrocław (2006). Le site des *Tserkvas* en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine, inscrit en 2013, complète cette liste.

Les dossiers de candidature soumis au cours de ces années successives se fondaient à la fois sur une analyse professionnelle des ressources, une évaluation de l'état de préservation des sites concernés et une connaissance des tendances dominantes. Pour garantir une issue positive, la préparation d'un dossier d'inscription nécessite des arguments adéquats, des efforts considérables et des démarches diplomatiques. Dans le cas de sites culturels, les représentants polonais de l'ICOMOS, l'organisation consultative du Comité du patrimoine mondial, et la très forte présence d'experts polonais sur la scène internationale ont joué un rôle crucial. Grâce à eux, les inscriptions successives de sites polonais sur la Liste du patrimoine mondial sont associées à des personnes tenues en très haute estime au sein de la communauté d'experts en protection du patrimoine, comme les professeurs Krzysztof Pawłowski et Andrzej Tomaszewski.

La méthode de proposition de sites a évolué au fil du temps. Aujourd'hui, elle repose sur des initiatives ascendantes, chaque étape impliquant des personnes qui sont directement responsables de la protection et de la gestion d'un bien donné. Le dossier de candidature, ainsi que le plan de gestion de sites potentiels, qui est un document obligatoire au moment de la candidature, sont préparés en collaboration avec les propriétaires et les utilisateurs du bien en question, ainsi que tous les services de protection du patrimoine, les autorités locales et les représentants de la communauté locale. Ce processus implique à la fois des personnes possédant les compétences requises et des novices en matière de protection du patrimoine, dans la mesure où il constitue un outil éducatif clé pour favoriser la protection du patrimoine et le développement de compétences sociales. Comme l'a dit un jour le professeur Stanisław Lorentz, longtemps directeur du Musée national de Varsovie, qui a consacré sa vie à la reconstruction du Château royal de Varsovie, « pour protéger efficacement quelque chose, il est essentiel d'impliquer des hommes et des femmes ordinaires, qui travailleront par amour ». L'approche actuellement choisie pour les candidatures polonaises confirme la validité de cette affirmation.

Quand on examine la Liste du patrimoine mondial actuelle, on constate que de nombreuses propositions soumises par la Pologne, notamment celles qui ont été soumises en 1978, étaient particulièrement novatrices et ont permis de faire évoluer notre perception du patrimoine et des besoins liés à sa protection. Ces propositions étaient, en effet, une voix importante dans le débat sur la nature de la Liste du patrimoine mondial et la direction qu'elle devait suivre. Elles soulignaient également le rôle fondamental que joue la Liste du patrimoine mondial dans l'élaboration d'une approche pour la protection du patrimoine. Une idée avancée par la Pologne visait à assurer la protection des ensembles urbains, un type de biens initialement marginalisé par la Liste, qui se limitait à une sélection de bâtiments ou à leur cadre. L'approche de la Pologne est illustrée par la proposition d'inscription de la ville de Cracovie, avec son centre historique et ses ajouts ultérieurs. La Pologne avait précédemment participé à l'élaboration des recommandations de l'UNESCO adoptées en 1976 sur les ensembles urbains historiques. Cette approche contextuelle pour la protection du patrimoine fut par la suite intégrée à la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique, adoptée en 2011 par la Conférence générale.



Réunion internationale d'experts du patrimoine mondial sur le critère (vi) et les valeurs associées, Varsovie, mars 2012.

© Dąbrowka Lipska / NID



Réunion de consultation internationale concernant Auschwitz Birkenau, Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945), octobre 2013.

© Dąbrówka Lipska / NID

Réflexions sur la mise en œuvre de la Convention

L'idée d'adhérer à la Convention du patrimoine mondial fut émise dès 1976 par le ministère polonais de la Culture. Ce dernier a depuis joué un rôle clé dans la mise en œuvre de ses dispositions au niveau étatique. D'un point de vue historique, les questions ayant trait au patrimoine mondial sont du ressort de l'Inspecteur général des monuments. La protection des biens inscrits au patrimoine mondial implique la préservation de tous les aspects de la « valeur universelle exceptionnelle », tels que définis au moment de leur inscription. Il s'agit d'une tâche complexe qui nécessite la collaboration de nombreuses personnes et institutions, aux niveaux central et local, ainsi qu'une approche stratégique cohérente.

La législation polonaise ne prévoit aucun traitement spécial pour les sites du patrimoine mondial. Toutefois, le fait qu'ils sont identifiés au titre de cet accord, un instrument juridique international universellement contraignant selon la Constitution polonaise, exige que la « valeur universelle exceptionnelle » de ces biens soit protégée tant par le gouvernement central, les autorités locales, les institutions spécialisées, les organismes

gouvernementaux, les organisations non gouvernementales et les citoyens. Une telle protection nécessite naturellement la création d'une plate-forme de coopération.

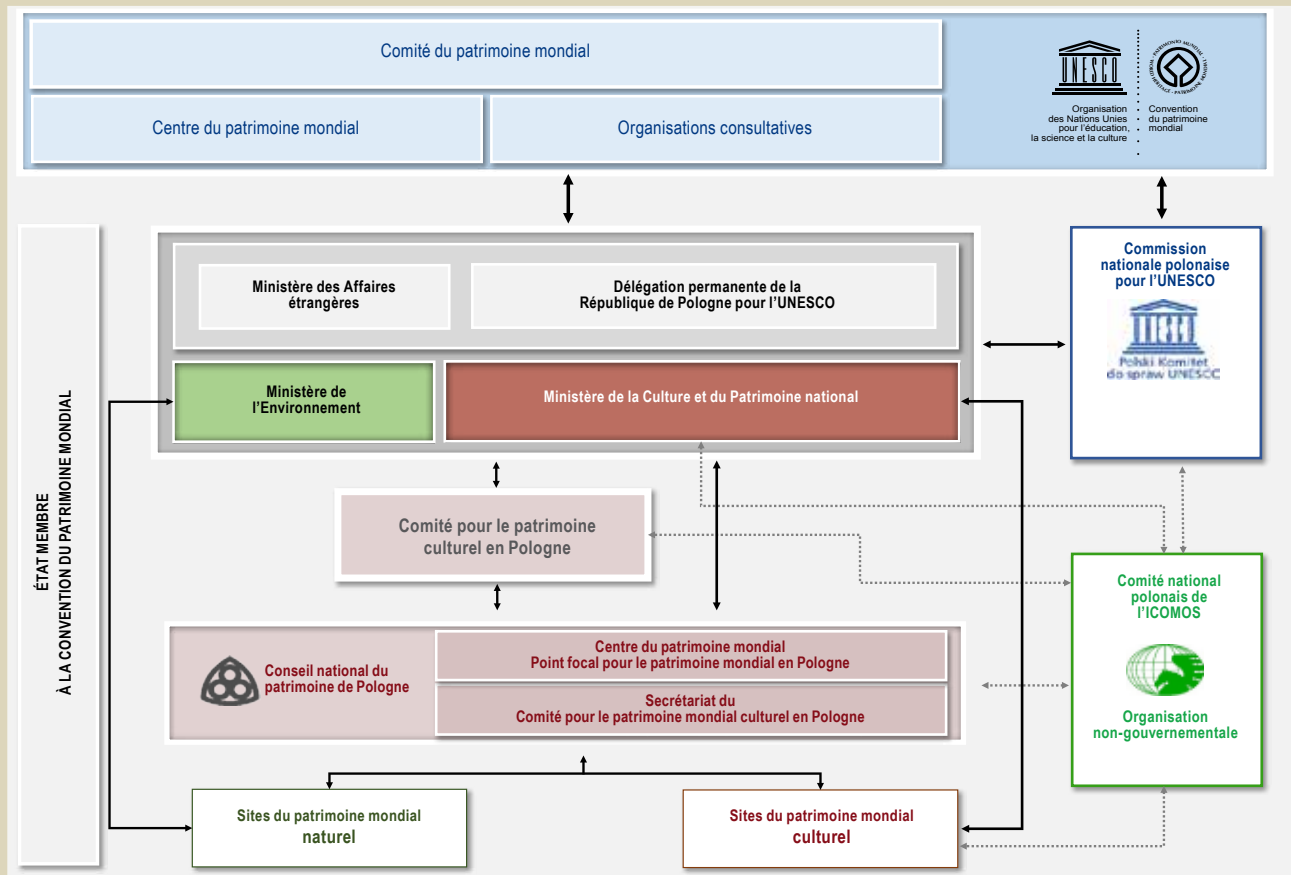
La soumission des premiers rapports périodiques et la préparation du premier rapport sur sa réalisation en 2003-2005 furent un développement majeur, voire un tournant décisif, dans l'histoire de la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial en Pologne. Ce rapport portait sur la politique générale de l'État dans le domaine de la protection du patrimoine et l'état des sites inscrits au patrimoine mondial. Le processus de collecte et d'analyse des informations, ainsi que la préparation du rapport, avec ses discussions connexes, permirent de mettre en lumière un certain nombre de lacunes, dont un manque de connaissances notable à propos du patrimoine mondial. L'une des difficultés majeures était l'absence de solutions systémiques appropriées permettant de définir les principes de coopération et d'assurer une protection adéquate des sites inscrits, conformément aux exigences requises. Dans un même temps, une attention fut prêtée au rôle d'instrument de droit international que joue la Convention, et à son potentiel d'outil de soutien pour la préservation du patrimoine au niveau national.

La préparation du rapport, et le suivi effectué par le Comité du patrimoine mondial donnèrent lieu à une série d'activités et de projets qui, de manière naturelle, améliorèrent considérablement la connaissance et la perception de la Convention du patrimoine mondial en Pologne, et influencèrent les règles actuelles et les modalités de sa mise en œuvre.

En 2004, la Ligue des villes et des sites polonais inscrits à l'UNESCO fut créée pour réunir des représentants de sites du patrimoine mondial et du gouvernement local. L'analyse des résultats du rapport périodique et l'étude d'experts portant sur les obligations et les conséquences liées à l'inclusion d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, élaborée en 2008, furent le point de départ de l'organisation de Réunions avec les gestionnaires de sites du patrimoine mondial. Un projet intitulé « Gestion des sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en Pologne et en Norvège », lancé au cours des années 2009-2011 par le Centre culturel international et son partenaire norvégien, est une autre activité mise en place pour mettre en relation les sites du patrimoine mondial. À peu près à la même époque, les Comités nationaux polonais et norvégien de l'ICOMOS, agissant en collaboration avec le Conseil national du patrimoine de la Pologne, lancèrent le projet « Amélioration des systèmes actuels de protection et de gestion des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO », afin de développer des « Déclarations de la valeur universelle exceptionnelle » pour certains sites du patrimoine mondial (églises en bois et villages), et de définir des indicateurs de suivi. Ces projets donnèrent lieu à des études et à des publications spécifiques, ainsi qu'à une autre initiative du Comité national polonais de l'ICOMOS, intitulée « Développer un modèle pour la gestion des biens culturels du patrimoine mondial de l'UNESCO », laquelle s'est terminée en 2016.

Organisation actuelle de la mise en œuvre de la Convention

L'une des premières tentatives visant à institutionnaliser la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial fut lancée en 2003, lorsque le Centre national des études et de la documentation des monuments historiques (désormais le Conseil national du patrimoine de la Pologne)



Organisation polonaise pour la mise en œuvre de la Convention.

fut chargé de la préparation du rapport du premier cycle de rapports périodiques. Une fois l'exercice terminé, en 2007, l'Inspecteur général des monuments demanda au directeur du Centre de mettre en place une unité « responsable des plans de gestion et d'autres questions relatives aux biens polonais inscrits au patrimoine mondial ». Le Comité du patrimoine mondial culturel en Pologne fut créé quasiment au même moment que l'Unité du patrimoine mondial au sein du Conseil national du patrimoine de Pologne, dans le but de soutenir et de conseiller le ministre de la Culture et du Patrimoine national. Cet organe réunit des représentants des principaux ministères et des institutions engagées dans la protection du patrimoine mondial en Pologne, ainsi que des experts nationaux reconnus en matière de protection du patrimoine culturel et naturel. Ces mesures visent à organiser le système du patrimoine mondial en Pologne, avec une priorité accordée au séquençage des sujets à traiter et au renforcement des

outils pour garantir une protection adéquate des sites du patrimoine mondial.

Au vu de l'intérêt croissant pour le patrimoine mondial, les solutions adoptées en 2007 sont peu à peu devenues insuffisantes. En octobre 2014, le ministre de la Culture et du Patrimoine national a, par conséquent, décidé de créer un Centre du patrimoine mondial au sein du Conseil national du patrimoine de Pologne, dans le but d'améliorer la conservation et la gestion des biens du patrimoine mondial situés en Pologne. La mission de ce Centre consiste à soutenir activement les services de protection des monuments, les administrations locales, les responsables et les institutions gouvernementales pour assurer la protection et la conservation des biens classés et proposés pour inscription au patrimoine mondial. Ce Centre fait également office de plate-forme de collaboration et d'échange d'informations entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et un large

éventail de parties prenantes impliquées dans la protection et la garde des sites du patrimoine mondial. Il joue aussi le rôle de Point focal pour le patrimoine mondial en Pologne. Toutes ses activités visent à mettre en place un modèle de coopération efficace.

Les changements organisationnels entrepris en Pologne il y a dix ans ont peu à peu permis d'obtenir des résultats visibles. La popularisation du patrimoine mondial et des dispositions organisationnelles pertinentes a suscité un regain d'intérêt pour ce sujet, et permis de sensibiliser l'opinion publique à l'importance que revêtent les sites du patrimoine mondial ainsi qu'à la nécessité de les sauvegarder. Les règles internationales qui régissent la conservation et la gestion de nos sites naturels ou culturels les plus précieux sont progressivement mises en œuvre et deviennent la norme, malgré quelques difficultés dans la mesure où elles nécessitent l'implication de nombreuses parties prenantes à différents niveaux d'organisation. ☉



Ourplace

PHOTOGRAPHIES ET EXPOSITIONS DU PATRIMOINE MONDIAL

CONTACT GEOFF STEVEN, PDG
geoffs@ourplaceworldheritage.com

www.ourplaceworldheritage.com

IN PARTNERSHIP WITH THE UNESCO WORLD HERITAGE CENTRE



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Photographie pour la préservation et la promotion



COLLECTION
OURPLACE
POLOGNE

Centre historique de Kraków – Pologne

Commission nationale polonaise pour l'UNESCO

La commission nationale assure la présence permanente de l'UNESCO dans chaque Etat membre et concourt à son oeuvre de coopération intellectuelle internationale (Charte des Commissions nationales pour l'UNESCO, Article III. 1)

La Commission nationale polonaise pour l'UNESCO est un organe consultatif du Gouvernement polonais en ce qui concerne l'UNESCO, et notamment d'une part la mise en oeuvre des programmes et des instruments normatifs de l'UNESCO au niveau national, et d'autre, la contribution de la Pologne aux programmes et activités de l'UNESCO. La Commission nationale prend une part active à l'élaboration et à la présentation de la position de la Pologne au cours des débats des organes directeurs et des réunions de l'UNESCO, fait diffuser l'information sur l'UNESCO, ses valeurs et ses activités et contribue à leur promotion. Dans l'accomplissement de ses tâches, la Commission nationale sert souvent d'organe de liaison entre l'Organisation, le Gouvernement polonais, les professionnels et d'autres acteurs de la société civile et parties prenantes. Parmi les membres de la Commission nationale polonaise pour l'UNESCO il y a des représentants de haut niveau des ministères chargés des domaines relevant du mandat de l'UNESCO, à savoir des affaires étrangères, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, des sciences, de la culture et du patrimoine national, de l'environnement naturel, du sport, de la communication et de l'information, ainsi que les personnalités du monde de la culture et des sciences.

Depuis des années, les conventions de l'UNESCO et les programmes dans le domaine du patrimoine restent au centre de la mission de la Commission nationale et font l'objet de la coopération au niveau national et international. La Commission nationale s'implique activement dans les travaux menés par le Gouvernement. Elle organise ou accorde son patronage à de nombreuses conférences et ateliers ainsi que fait publier des livres, ces activités étant dédiées à la mise en oeuvre des conventions de l'UNESCO, à l'éducation culturelle, à la créativité, au paysage, aux liens entre la culture et le développement durable, au dialogue interculturel et au patrimoine documentaire.

Pour obtenir plus d'informations sur la Commission nationale polonaise pour l'UNESCO veuillez consulter son *Bulletin* publié en anglais et en polonais sur le site Internet www.unesco.pl

Photo: Wacław Dąb, UNESCO AGH Chair

Photo: Łukasz Wojewicz

Photo: Ilona Morabiz / Polish National Commission for UNESCO



POLOGNE

Sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial



- Centre historique de Kraków
- Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia
- Auschwitz Birkenau Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945)
- Forêt Białowieża
- Centre historique de Varsovie
- Vieille ville de Zamość
- Ville médiévale de Toruń
- Château de l'Ordre Teutonique de Malbork
- Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage
- Églises de la Paix à Jawor et Świdnica
- Églises en bois du sud de Małopolska
- Parc de Muskau / Parc Mużakowski
- Halle du Centenaire de Wrocław
- *Tserkvas* en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine

Sites du patrimoine mondial en Pologne

Cracovie, place principale avec le Sukiennice (« Halle aux Draps »).

© Piotr Ostrowski / NID



Préservation et défis actuels

Andrzej Siwek, Ph. D.
Conseil national du patrimoine de Pologne,
Bureau régional de Cracovie



Vue sur le château du Wawel.

© Paweł Kobek / NID

Cracovie est l'une des capitales historiques de la Pologne. C'est la ville des rois, des évêques, des savants et des artistes. C'est aussi un prisme aux facettes dynastiques, politiques, économiques, culturelles et artistiques, très important pour l'histoire de la civilisation européenne, depuis plus de mille ans. Le développement de Cracovie doit beaucoup aux contributions d'étrangers venus de différentes parties du monde. Cette diversité explique le caractère original de l'art local ainsi qu'une spécificité culturelle qui fusionne des valeurs universelles et des traditions locales. L'histoire, qui constitue un atout indéniable de Cracovie, est présente dans les différentes strates du tissu urbain, ainsi que dans les œuvres d'art et d'architecture de la ville. Cracovie nous offre un exemple particulièrement représentatif d'une ville européenne historique, mais qui est aussi un centre local dont le caractère régional unique enrichit les valeurs universelles qu'elle incarne. Le centre historique de la ville, qui figurait parmi les 12 premiers sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en 1978, se compose de trois zones de peuplement : la Colline du Wawel ; le Centre historique de Kraków, qui englobe le schéma urbain original et celui de la « Grande Charte » de 1257, et Kazimierz, une ville satellite médiévale dotée d'une banlieue et d'un riche ensemble de monuments attestant de l'existence du quartier juif. Le Centre historique de Kraków est entouré de quartiers qui se développèrent durant la période d'expansion de la ville (du XVIII^e au XX^e siècle). Le centre-ville, qui correspond à la partie la plus ancienne, a constitué jusqu'à aujourd'hui le cœur administratif et économique de la ville, ce qui a déterminé le caractère de sa protection. Les fonctions et le caractère du centre historique ont



Les toits de la vieille ville.

© Paweł Kobek / NID

évolué sous l'influence des transformations politiques et économiques. Cette évolution se traduit par une pression continue sur le tissu historique et exige une attention soutenue de la part des services de protection des monuments de la ville ainsi qu'une mise à jour constante de sa politique de protection.

Inscription sur la Liste du patrimoine mondial

L'inscription de Cracovie au patrimoine mondial fut un catalyseur puissant pour renforcer sa politique de protection, et continue d'exercer une influence sur certaines transformations qui sont menées à bien. Au moment de son inscription, Cracovie était à la fois l'ensemble urbain historique le plus précieux de Pologne, mais aussi une ville au bord de la catastrophe écologique. Le développement industriel, et notamment

de l'industrie lourde, résultant, en partie, de la tradition régionale et, en partie, de l'héritage de la « guerre froide », produisait des niveaux de pollution atmosphérique critiques. Les « pluies acides » détérioraient régulièrement le tissu historique de la ville. Pour se conformer aux normes de protection en vigueur, les autorités de l'époque créèrent le Comité civique pour la restauration du patrimoine de Cracovie. Un organe collégial fut mis en place, dans un contexte de politique socialiste, dans le but d'accumuler et de répartir les ressources pour la préservation des monuments historiques menacés. En 1985, la chambre basse du Parlement polonais créa, par voie de législation, le Fonds national pour la rénovation des monuments de Cracovie. Ce fonds garantissait des affectations annuelles à la protection des monuments de la ville. À la suite des transformations politiques mises en place après 1989, la gestion de ce fonds passa dans le domaine civique. Depuis 1990, il est sous le contrôle du Président de la République de Pologne, et la répartition de ses ressources est supervisée par le Comité civique pour la restauration du patrimoine de Cracovie, lequel se compose de personnalités du domaine de la culture, d'experts en protection des monuments, du clergé et de représentants locaux de l'administration de l'État et d'autorités municipales ou régionales. Cette solution, unique à l'échelle

Centre historique de Kraków (1978)

Le Centre historique de Kraków est l'un des exemples les plus remarquables de l'urbanisme médiéval européen. Ce bien se compose de trois unités urbaines : le complexe de la Colline du Wawel (symbole de l'autorité royale, et nécropole attestant des liens dynastiques et politiques de l'Europe médiévale et de l'Europe moderne), la ville de Cracovie ; et la ville de Kazimierz avec la banlieue de Stradom. Cet ensemble urbain homogène se caractérise par un modèle de développement harmonieux ainsi que par plusieurs couches de différents styles, allant du début de l'art roman jusqu'à l'architecture moderne, visibles dans un grand nombre d'églises et de monastères, de bâtiments publics, de vestiges de remparts, de palais et de maisons de ville.



Place principale avec la « Halle aux Draps » et l'église Sainte-Marie.

© Paweł Kobek / NID

nationale, s'est avérée particulièrement efficace, tant au niveau de la participation civique que du point de vue des centaines de bâtiments rénovés et des œuvres d'art qu'ils abritent, mais aussi s'agissant de la cohérence de la mise en œuvre de la politique de protection des monuments, qui assure la continuité et la périodicité des activités offrant les meilleurs résultats en matière de services de protection des monuments. À la suite des transformations politiques et de la restitution des droits de propriété privée après 1989, les propriétaires de biens historiques sont aussi devenus des acteurs clés, et contribuent désormais au même titre, ou plus, que l'État dans la prise en charge financière de la protection des monuments de Cracovie. Ce processus a également été facilité par l'ouverture des frontières nationales après l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne, ce qui a transformé le centre historique de la ville en centre de l'industrie du tourisme international.

Le rôle du tourisme

Si le tourisme génère aujourd'hui des revenus considérables pour les propriétaires de biens, il s'accompagne aussi d'une série de nouveaux défis. Le centre historique

s'est notamment vidé de ses habitants. La communauté d'universitaires, d'artistes et de bourgeois conservateurs de Cracovie s'est largement dispersée, demeurant en partie dans les quartiers du XIX^e siècle qui entourent le cœur de la ville, ou allant s'installer dans les zones urbaines satellites. Aujourd'hui, le centre historique est dominé par des services touristiques, principalement des hôtels et des commerces de restauration. L'un des avantages de ce changement est que de nombreux intérieurs historiques sont désormais accessibles au public. L'inconvénient, en revanche, est l'altération de l'esprit du site. Il convient également de noter que Cracovie est devenue le point de départ de nombreux circuits touristiques vers d'autres sites du patrimoine mondial situés à proximité. De nouvelles routes du patrimoine mondial sont créées, et c'est tout un réseau qui voit le jour, dont Cracovie est l'épicentre. Perpétuant ainsi une tradition vieille de plusieurs siècles, Cracovie et son centre historique fonctionnent comme pôle économique et métropole régionale. La reconnaissance de l'importance de son ensemble urbain historique, notamment de la zone inscrite au patrimoine mondial, et de la nécessité de protéger cette dernière,

reste néanmoins bien réelle et universelle. Les expériences des dernières décennies indiquent toutefois que la protection efficace de ces valeurs dépasse le cadre des activités traditionnellement liées aux services de protection des monuments, et nécessite l'implication d'acteurs nombreux et variés, ainsi qu'une gestion spécifiquement axée sur la protection. À l'échelle locale, l'ensemble du système de protection des monuments n'a cessé d'évoluer à Cracovie. Il semblerait que cette évolution suive la direction indiquée par la théorie et la pratique du patrimoine mondial, c'est-à-dire avec l'élaboration de plans de gestion et de plans de protection effectifs. Cependant, ce type de changement prend du temps et nécessite l'éducation appropriée de tous les participants, afin de bien comprendre le processus complexe de la protection des monuments, sans pour autant négliger les tendances dominantes du développement de la ville. Par conséquent, le principe qui sous-tend l'évolution du système de protection des monuments doit stipuler que tout changement doit contribuer à la préservation des valeurs historiques qui, en retour, constituent la source d'inspiration fondamentale du développement. ☺

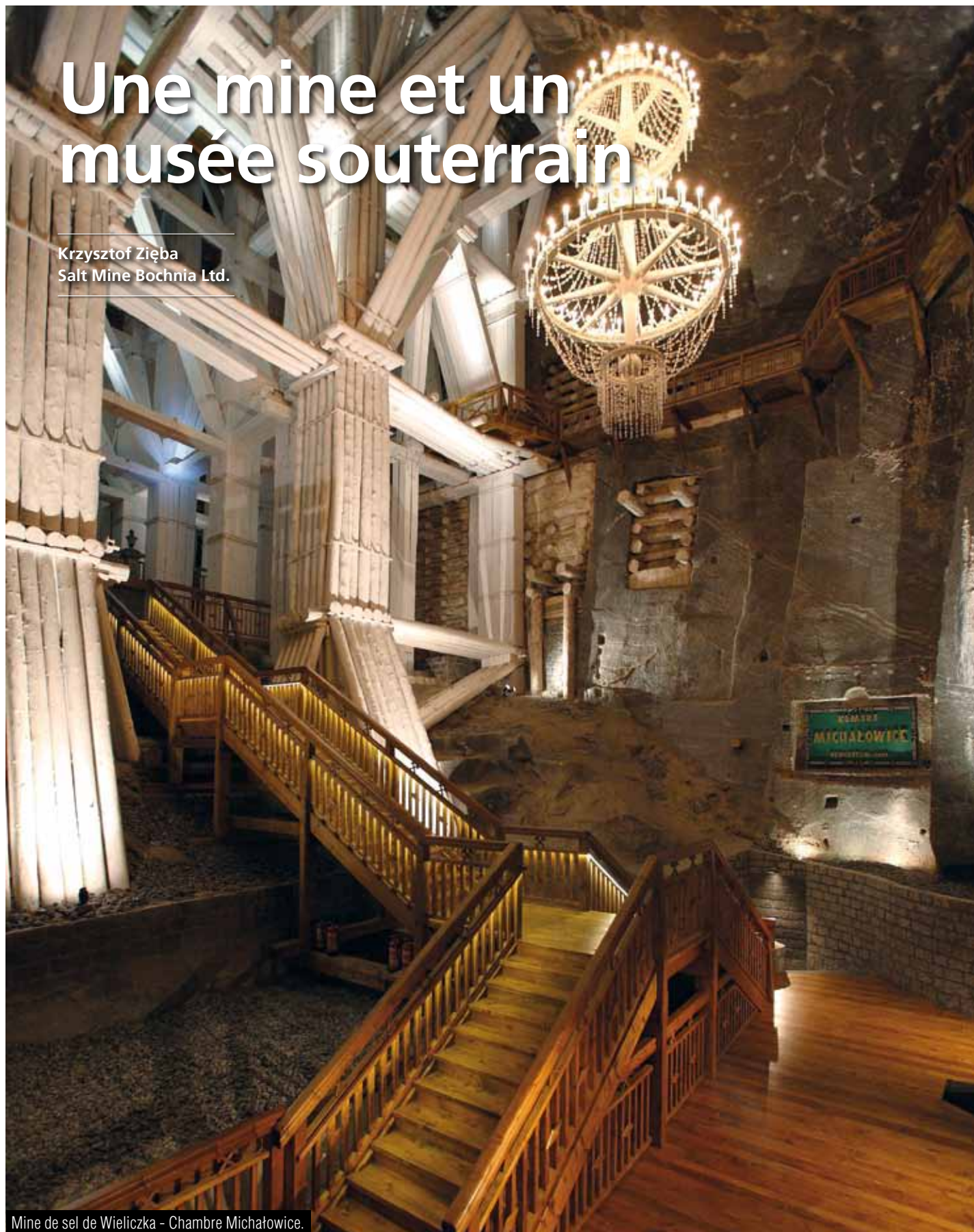


La Colline du Wawel.

© Piotr Ostrowski / NID

Une mine et un musée souterrain

Krzysztof Zięba
Salt Mine Bochnia Ltd.



Mine de sel de Wieliczka - Chambre Michałowice.

© Rafał Stachurski / KSW



Mine de sel de Wieliczka, chapelle Sainte-Kinga.

© Paweł Kobek / NID

La descente dans les passages souterrains des mines de Wieliczka et de Bochnia dure à peine deux minutes. Elle mène les visiteurs à des centaines de mètres de profondeur, mais elle les fait aussi voyager plusieurs siècles en arrière. Dès le début de l'exploitation minière, les mineurs modifièrent l'équilibre originel du site en creusant des puits, des galeries et des chambres souterraines immenses, à la recherche de sel. Ce travail les exposait sans cesse à de nombreux dangers. Afin d'assurer leur sécurité, d'imposantes structures en bois, comprenant des arches et des charpentes, furent érigées pour soutenir les galeries et les chambres souterraines. Les très vastes salles sculptées dans le sel sont très impressionnantes. Ces immenses grottes de sel doivent leur stabilité et leur sécurité à l'épaisse couche de sel laissée sur leur voûte et leurs parois latérales. D'anciennes machines encore intactes (tapis roulants, ascenseurs, roues hydrauliques et outils d'exploration) intensifient l'ambiance extraordinaire de ce monde souterrain.

Si les mines de Wieliczka et de Bochnia ont aujourd'hui cessé leur activité, les forces destructrices de la nature poursuivent, elles, leur œuvre.

Une structure renforcée

Le défi que doivent aujourd'hui relever les gestionnaires du site est évident : préserver et maintenir l'aspect originel de ce bien souterrain inestimable. Cette tâche nécessite le concours de la science et des technologies minières modernes qu'utilisent aujourd'hui encore les mines de sel et d'autres minéraux toujours en activité. Si le sel gemme qui entoure les chambres souterraines offre au site un soutien naturel, il est constamment exposé à la pression destructrice des roches situées au-dessus des dépôts de sel. Pour éviter l'apparition de fissures et l'effondrement de la voûte et des parois latérales, la roche recouvrant les chambres est sécurisée au moyen de milliers d'ancres époxy de 10 m de long, parfaitement espacées, qui sont insérées dans des trous de forage adaptés. Ce système augmente considérablement la résistance de la roche

Les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia (1978, 2013)

Les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia et le Château du marais salant de Wieliczka sont les éléments d'un bien en série situé au sud de la Pologne, à proximité de Cracovie. Les deux mines de sel, nommées les Salines de Cracovie, étaient rassemblées en une seule entreprise qui bénéficiait d'un statut royal. Elles furent exploitées de manière continue du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XX^e siècle. Elles constituaient à l'époque l'une des activités industrielles les plus importantes et les plus modernes d'Europe.

Ce site retrace les différentes étapes de développement des techniques minières, et renferme des centaines de kilomètres de galeries et d'excavations résiduelles, aménagées en ateliers, en entrepôts, mais aussi en chapelles ornées de remarquables statues et d'éléments décoratifs sculptés dans le sel. Depuis le début du XIX^e siècle, des visites touristiques souterraines sont proposées dans les mines.



Château de la mine de Wieliczka.

© Marek Skubisz / MZKW

face aux déformations. Par ailleurs, les cavités et les espaces vides non historiques qui sont adjacents aux chambres d'origine les plus inestimables ont été comblés à l'aide de matériaux de remblayage très denses. Ces activités, effectuées régulièrement depuis de nombreuses années, renforcent et stabilisent la structure souterraine de la mine, et permettent de protéger de la destruction les chambres précieuses, mais aussi les magnifiques sculptures, reliefs et autels des chapelles souterraines creusées dans le sel par les artistes, qui étaient les mineurs eux-mêmes. Les géologues et géomètres attachés aux mines surveillent le site en permanence, afin de détecter le moindre déplacement des structures de sel et de roche, à la fois en surface et en profondeur, et d'évaluer si les mesures de sauvegarde mises en œuvre sont efficaces et bien adaptées.

Sécurité et surveillance

Paradoxalement, l'air nécessaire à la ventilation du site, ou plutôt l'eau qu'il contient, représente un danger tout aussi grave pour la structure souterraine historique des mines de sel. Les températures à l'intérieur de la mine sont relativement stables, oscillant entre 15 et 17 °C. En été, quand la température de l'air en surface dépasse 30 °C, ce qui est souvent le cas, l'air qui circule dans la mine se refroidit rapidement, et l'humidité qu'il contient crée de la condensation sur les murs et sur les plafonds des galeries, laquelle dissout la couche externe de sel. Ce phénomène est particulièrement néfaste pour les sculptures de sel souterraines, dans la mesure où il peut entraîner une destruction irréversible. Afin de prévenir cette menace, l'air envoyé sous terre est traité dans des stations spéciales de déshumidification.

Les mines historiques, qui font désormais office de musée souterrain, sont toujours organisées selon le modèle des sociétés minières en activité. Leurs structures et leurs procédures organisationnelles sont conçues de manière à assurer la sécurité des visiteurs et celle des mineurs chargés des travaux de sécurisation de la mine. En plus des systèmes de communication et des mesures anti-incendie obligatoires dans les mines en activité, les musées de la mine utilisent des dispositifs de surveillance continue de l'air souterrain et des éclairages de secours le long des itinéraires souterrains touristiques. Cela permet aux ingénieurs et au personnel d'entretien du site d'assurer la sécurité de toutes les personnes qui circulent dans le site, et de préserver l'intégrité de cet inestimable patrimoine créé par les nombreuses générations de mineurs de Wieliczka et de Bochnia. 🌀

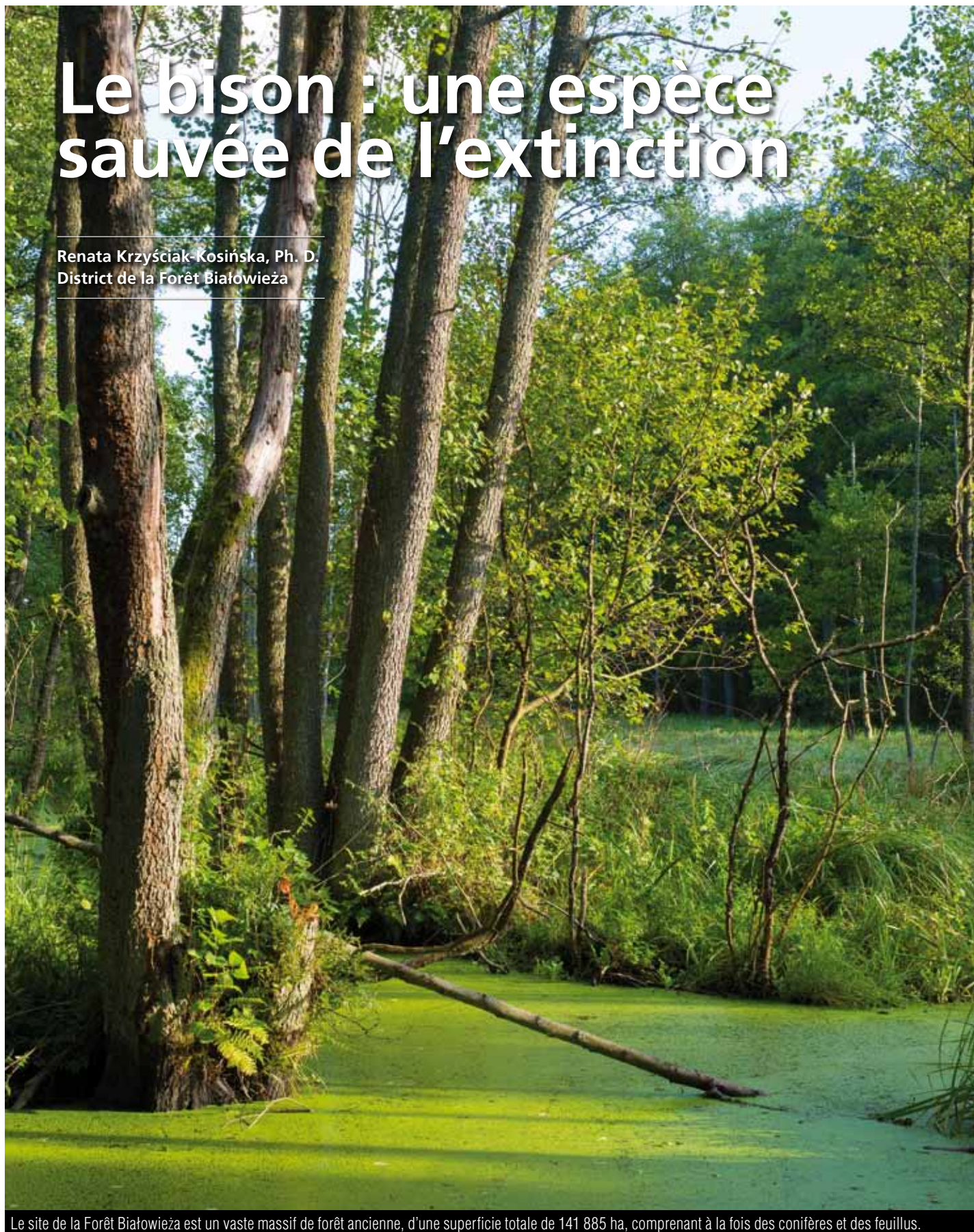


Mine de sel à Bochnia, niveau Sienkiewicz, chambre 81 ; bateau traversant la fosse de la mine inondée de saumure.

© Janina Wrzak / KSB

Le bison : une espèce sauvée de l'extinction

Renata Krzyściak-Kosińska, Ph. D.
District de la Forêt Białowieża



Le site de la Forêt Białowieża est un vaste massif de forêt ancienne, d'une superficie totale de 141 885 ha, comprenant à la fois des conifères et des feuillus.

© Marek Kosiński / NID



© Marek Kosiński / NID

Chaque année, des milliers de touristes du monde entier viennent visiter la Forêt Białowieża pour y découvrir ses richesses naturelles, notamment le bison d'Europe, le plus grand mammifère terrestre d'Europe. Ces visiteurs comprennent des scientifiques, des amoureux de la nature, des artistes, et tous ceux qui souhaitent voir de leurs propres yeux cet animal sauvé de justesse de l'extinction. Il y a mille ans, le bison d'Europe était présent sur tout le continent. Au cours des siècles, son habitat a tant diminué qu'au xv^e siècle, on ne comptait plus que quelques populations dispersées dans une poignée de forêts. Au début du xx^e siècle, le bison d'Europe était uniquement présent dans la Forêt Białowieża (une espèce différente vivant dans les montagnes du Caucase). Avant l'avènement de la Première Guerre mondiale, la Forêt Białowieża abritait près de 700 de ces animaux majestueux, qui

étaient protégés des braconniers par des services spécifiques qui les surveillaient et les nourrissaient en hiver. Malheureusement, les efforts de plusieurs générations furent anéantis pendant la Première Guerre mondiale, et les bisons, n'étant plus protégés, devinrent la proie des braconniers. Le dernier bison vivant à l'état sauvage fut abattu en 1919. Fort heureusement,

quelques spécimens vivant dans les forêts primitives avaient été capturés pour être conservés dans des enclos et des zoos privés en Pologne, en Allemagne, en Suède et dans d'autres pays d'Europe. Grâce aux efforts de naturalistes polonais, la Société internationale pour la protection du bison européen a été créée en 1923 dans le but de sauver cette espèce. Douze spécimens

La Forêt Białowieża (1979, 1992, 2014)

La Forêt Białowieża est un vaste ensemble forestier situé à la frontière de la Pologne et de la Biélorussie. Grâce à plusieurs décennies de protection, cette forêt a réussi à préserver son intégrité jusqu'à aujourd'hui. Ce bien, qui englobe des forêts de plaine caractéristiques de l'écorégion terrestre des forêts mixtes d'Europe centrale, revêt une importance majeure en matière de conservation, en raison de la superficie de ses anciennes forêts qui comprennent de vastes zones intactes, où les processus naturels se poursuivent. Très riche en bois mort (sur pied et au sol), le site abrite une forte diversité de champignons et d'invertébrés saproxyliques. Il offre également un habitat à une faune riche et variée qui compte 59 espèces de mammifères, plus de 250 espèces d'oiseaux, 13 amphibiens, 7 reptiles et plus de 12 000 espèces d'invertébrés. Son emblème est le bison d'Europe.



Bisons européens.

© Marek Kosirski / NID

ayant une origine bien documentée et ne présentant aucune trace de sang de bison d'Amérique furent sélectionnés parmi plusieurs dizaines d'animaux vivant dans des zoos. Aujourd'hui, tous les bisons des plaines de race pure en existence (sans traces de sang de bison caucasien) sont les descendants directs de sept spécimens.

Le premier bison de Białowieża

En 1929, soit dix ans après la disparition du dernier animal à l'état sauvage, les deux premiers spécimens furent introduits dans la Forêt Białowieża, et une réserve d'élevage fut mise en place sur le site. Ce projet, toujours en vigueur dans le Parc national de Białowieża, a joué un rôle capital dans la préservation de cette espèce. Après de nombreuses années d'élevage difficile et de lutte pour maintenir en vie chaque

spécimen, la population se mit peu à peu à se multiplier. Ce processus fut toutefois extrêmement lent : il fallut attendre 1952 pour lâcher les deux premiers individus dans la forêt, et deux ans de plus pour relâcher un groupe de 16 bisons. Depuis, la population de bisons établie dans la partie polonaise de la forêt a atteint environ 306 spécimens en 2000, 402 en 2006, 473 fin 2010, et 596 en 2016. Il s'agit aujourd'hui de la plus grande population de bisons au monde vivant à l'état sauvage. La partie orientale de la Forêt Białowieża, située en territoire biélorusse, présente un nombre quasiment identique. La Pologne compte un peu plus de 1 500 bisons d'Europe, en enclos de reproduction et à l'état sauvage, et il n'existe que 6 083 bisons dans le monde entier.

Certes, le nombre de ces animaux semble impressionnant, comparé à 1919, et il

pourrait sembler que la protection du bison d'Europe soit une réussite. Cependant, malgré l'augmentation continue de sa population mondiale, l'avenir de cet animal reste incertain. Les animaux qui ne descendent que de quelques spécimens présentent une faible variabilité génétique, ce qui les rend, entre autres, moins résistants aux maladies. De plus, la dispersion des spécimens et l'isolement quasi total des troupeaux individuels empêchent la circulation des gènes, une condition essentielle au développement d'une population stable et saine.

Par ailleurs, bien que non territoriaux, les bisons nécessitent de vastes espaces qui manquent de plus en plus à notre continent. La Pologne a tout mis en œuvre pour empêcher une répétition des épisodes dramatiques de l'histoire de cette espèce, et pour lui garantir un avenir sûr. 🌱



« LES ALPES DE LA MÉDITERRANÉE »

Trois États bordant la Méditerranée, la France, l'Italie et Monaco, sont engagés dans une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO, catégorie des biens naturels, critère géologique (VIII). Le périmètre de ce bien transfrontalier, nommé « les Alpes de la Méditerranée », est à la fois terrestre et marin. Il se situe à la charnière entre l'Ouest méditerranéen et la péninsule italienne, au sud de la chaîne alpine, dans les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, dans le Sud-Est de la France et dans les régions du Piémont et de la Ligurie, dans le Nord-Ouest de l'Italie. Cet espace préservé, inclut des zones naturelles protégées limitrophes telles que le Parc européen Alpi Marittime/Mercantour et le Parc Alpi Liguri, des sites d'intérêt communautaire transfrontalier, ainsi qu'un domaine marin méditerranéen englobant une vaste portion de la marge continentale transfrontalière.

D'une superficie de 211 577 ha, ce bien en série des « Alpes de la Méditerranée » est constitué de huit unités territoriales, naturelles et préservées présentant différents attributs géologiques. Selon la proposition d'inscription, la valeur universelle et exceptionnelle du bien se fonde sur :

- le fait que ce site constitue le seul exemple de la déchirure, par l'ouverture d'un océan, d'un massif montagneux encore en construction. À ce titre, ce site complète notre compréhension de l'histoire de la Terre ;
- la réunion, sur un seul territoire de dimension modeste, d'attributs géologiques remarquables résultant de la succession, depuis 400 millions d'années, de trois cycles géodynamiques.



La visite d'Auschwitz Birkenau : un rite de passage moderne

Piotr M. A. Cywiński, Ph. D.
Directeur du Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau



Ancien camp d'Auschwitz II-Birkenau, rampe de déchargement et porte de la mort.

© Piotr Ostrowski / NID



Ancien camp d'Auschwitz I, Place de l'appel.

© Piotr Ostrowski / NID

En 1947, l'ancien camp allemand nazi de concentration et d'extermination d'Auschwitz Birkenau fut déclaré « Site commémoratif » à la demande de survivants. Il acquit alors le statut juridique de musée. À l'époque, des installations plus permanentes consacrées à la protection du patrimoine de l'humanité n'avaient pas encore été conçues. Dans la mesure où, aujourd'hui encore, de nombreuses questions concernant ce mémorial ne peuvent être résolues par simple décision unilatérale, la Pologne a décidé d'établir le Conseil international d'Auschwitz. Cette

structure permet aux experts de nombreux pays de tenir des discussions et de réfléchir sur la nature et l'esprit du site, la gestion de l'espace dans un ancien camp étant fondamentalement différente de celle d'autres types de musées.

La commémoration et l'éducation sont les deux rôles principaux d'un mémorial. Dans le cas d'Auschwitz Birkenau, à la différence de nombreuses institutions dédiées à la mémoire, ces missions sont remplies dans un contexte historique authentique. C'est précisément l'immersion au sein de l'ancien camp qui permet à l'éducation et à la mémoire de créer des liens extrêmement

profonds entre histoire, expérience humaine et réflexion sur les enjeux de notre temps. C'est la raison pour laquelle les décideurs de nombreux pays instaurent des instruments financiers et institutionnels destinés à soutenir les visites au Musée de la mémoire d'Auschwitz, notamment auprès des lycéens sur le point d'atteindre leur majorité.

Parallèlement à la transmission des faits tragiques qui se sont déroulés à Auschwitz Birkenau et à l'hommage rendu à la mémoire des Juifs, Polonais, Roms, soldats de l'Armée rouge et autres victimes, assassinés sur ce site, cette expérience directe de l'ancien camp est un facteur fondamental de réflexion historique et de discussion sur notre époque actuelle et sur nos choix humains. Ainsi, le site lui-même devient un vecteur qui permet de comprendre et d'intégrer émotionnellement les éléments les plus tragiques du patrimoine et de l'identité de l'humanité, à une époque où, selon de plus en plus de gens, les livres, les conférences, les films ou les institutions consacrées à la mémoire ne parviennent pas suffisamment à atteindre cet objectif.

Auschwitz Birkenau Camp allemand nazi de concentration et d'extermination (1940-1945)

Auschwitz Birkenau était le principal, le plus vaste et le plus connu des six camps de concentration et d'extermination créés par l'Allemagne nazie pour mettre en œuvre sa Solution finale, en vue d'assassiner le peuple juif implanté en Europe. Construit en Pologne sous l'occupation allemande nazie pour servir de camp de concentration aux Polonais, dans un premier temps, puis aux prisonniers de guerre soviétiques, ce site devint très vite une prison destinée à d'autres nationalités.



Ancien camp d'Auschwitz II-Birkenau, intérieur d'un baraquement.

© Piotr Ostrowski / NID

Ce sont précisément les preuves physiques du crime commis (les valises, les chaussures, les tonnes de cheveux humains, le passage sous le portail portant l'inscription « *Arbeit macht frei* », la rampe, les différents secteurs du camp, les bâtiments construits hors du camp et les ruines, y compris les chambres à gaz et les fours crématoires) et le passage de la connaissance historique au choc d'une expérience directe dans un espace authentique qui permettent d'appréhender d'une manière complètement différente la réalité de ce qui s'est réellement passé, loin de tout ce que l'on a pu apprendre à l'école ou par le biais de nos lectures. La confrontation de chaque visiteur à la réalité physique du site d'Auschwitz est un rite de passage qui lui permet de comprendre sa propre responsabilité, l'ampleur de la participation et le danger que représentent l'indifférence et la passivité. La visite d'Auschwitz est censée influencer la perception du visiteur et encourager une introspection.

L'authenticité de l'ancien camp nous offre un contact direct avec l'histoire, ainsi que des preuves irréfutables contre les arguments avancés par les négationnistes et les thèses révisionnistes. Cette authenticité devient le fondement de notre propre expérience, réelle, physique et historique, pour relever les grands défis d'ordre moral, éthique et civique de notre époque. Pour les visiteurs d'Auschwitz, cette authenticité devient la base d'une expérience qui les confronte à leurs propres choix.

La protection de l'authenticité de ce site de la mémoire par les conservateurs revêt, par conséquent, une dimension éthique. Ce défi donna lieu, en 2009, à la création de la Fondation Auschwitz-Birkenau, dont le fonds, de provenance internationale, devint en l'espace de cinq ans le principal instrument financier pour tous les travaux et activités de restauration effectués à travers l'ancien camp.

Ce fonds soutient également les activités éducatives du Centre international

d'éducation sur Auschwitz et l'Holocauste. Aujourd'hui, nous savons pertinemment que « le passé n'est jamais mort, il n'est même jamais passé », comme l'a écrit William Faulkner. Par conséquent, la mémoire est non seulement un hommage rendu aux victimes du passé, mais aussi, et peut-être surtout, un regard grave sur notre avenir et celui de nos enfants.

À une époque où les guerres et les génocides ne nous poussent plus à l'action pour venir en aide à d'autres êtres humains, où les grandes institutions internationales chargées de garantir la sécurité et la paix à travers le monde se montrent incapables de formuler les bases d'une politique efficace pour prévenir des assassinats de masse, où le populisme, le racisme et l'antisémitisme refont surface sous diverses formes à travers le monde, et où le patrimoine de l'humanité est consciemment détourné par la rhétorique politique du conflit, le message d'Auschwitz-Birkenau est, malheureusement, plus pertinent que jamais. ☯



Ancien camp d'Auschwitz II-Birkenau.

© Piotr Ostrowski / NID

La reconstruction de la Vieille ville de Varsovie

Ewa Popławska-Bukała
Conseil national du patrimoine de Pologne



Place du marché de la Vieille ville : la polychromie de Zofia Stryjeńska (1928) a survécu à la Seconde Guerre mondiale.

© Piotr Ostrowski / NID



Le centre historique de Varsovie en 1945.

© photo M. Świerczyński, reproduction from: D. Kobielski, *Warszawa z lotu ptaka*, 1971, pp 44-45.

La Vieille ville de Varsovie fut totalement détruite durant l'Insurrection de Varsovie, en 1944. Reconstitué de 1945 à 1963 après la décision des autorités de l'État, le site devint le symbole d'une capitale se relevant de ses cendres. Les travaux de reconstruction s'accompagnèrent de discussions sur la forme et la méthode des opérations à mener, discussions qui se poursuivent encore de nos jours et suscitent toujours des émotions partagées. L'idée actuelle de la conservation, qui rejette la falsification de l'histoire, fournit, parallèlement à des considérations économiques et idéologiques, les principaux arguments contre la reconstruction de l'habitat historique. La volonté de

préserver l'identité originelle du site et la continuité historique de la ville formaient le fondement de la décision prise par les architectes qui privilégiaient le processus de reconstruction et travaillaient pour un établissement au nom délibéré, le Service d'architecture monumentale du Bureau de reconstruction de Varsovie. Le professeur Jan Zachwatowicz, alors Inspecteur général des monuments et créateur du programme et des principes de la reconstruction et de la conservation du patrimoine historique de Pologne, déclara que la décision de reconstruire le centre historique de la ville était « *la seule voie à suivre* », soulignant que « *notre responsabilité envers les générations futures exige la reconstruction de ce qui a été détruit, une reconstruction*

totale qui tient compte de la tragédie de la falsification de conservation ainsi commise [...] nous devons nous concentrer sur la meilleure mise en œuvre des postulats, sur le plus grand respect pour les monuments, et la meilleure reconstruction des formes ».

La définition d'une méthode de reconstruction

Les principes énoncés ci-dessus furent largement acceptés par le grand public, même si de nombreux représentants de la communauté de conservation polonaise et européenne ne cachèrent pas leur désaccord. Des réponses à la question de l'aspect futur de Varsovie furent exigées dès les premiers bombardements aériens sur la capitale en 1939. Des études de planification urbaine et

Centre historique de Varsovie (1980)

Le Centre historique de Varsovie est un exemple unique de reconstruction de l'ensemble urbain d'une ville délibérément détruite en 1944 par l'occupant allemand nazi. Sa reconstruction physique est le fruit de la détermination et de la grande force morale de la nation polonaise. La reconstruction d'un patrimoine national aussi vaste est sans précédent dans l'histoire du monde. Le cas de Varsovie a d'ailleurs influencé les principes et les pratiques liés à la protection de nombreux monuments.

Le projet de reconstruction couvrait les exigences pratiques liées à un habitat résidentiel d'aujourd'hui comportant des fonctions publiques. Il partait du principe que toutes les structures non endommagées bâties entre le XIV^e et le XVIII^e siècle, ainsi que le vaste réseau formé par les rues, les places et la place du marché ainsi que les remparts datant de la fin du Moyen âge, devaient faire partie du processus. Il comprenait une reconstruction complexe du schéma urbain, avec la principale place du marché de la Vieille ville, les maisons bourgeoises, d'importants bâtiments ecclésiastiques, des remparts, et un peu plus tard, le Château royal.

En 2011, les Archives du Bureau de reconstruction de Varsovie, qui renferment la documentation à la fois sur les dégâts de l'après-guerre et sur les projets de reconstruction, ont été inscrites au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO.



La rue Świętojańska.

© Piotr Ostrowski / NID

d'architecture de l'ensemble de la ville furent menées par différentes équipes spécialisées, et des plans de reconstruction furent élaborés en Pologne et à l'étranger. Ces derniers proposaient une approche différente, spécifique, reposant sur des fondements idéologiques. Les opinions en faveur de la vision d'une métropole moderniste, « renouvelée », sur la base des plans d'avant-guerre et de l'occupation se mirent à émerger dans la communauté de planification urbaine. Des divergences d'opinions opposèrent les communautés d'architectes, d'historiens de l'art et d'intellectuels. L'effort de reconstruction avait ses partisans, mais aussi de forts opposants qui souhaitaient préserver le patrimoine historique détruit de la Vieille ville sous la forme de ruines permanentes, ou préféraient ne reconstruire que certains éléments architecturaux historiques, intégrés aux nouveaux développements. En théorie, l'ampleur de la destruction rendait toutes les options possibles.

L'approbation d'un plan

Le plan finalement approuvé pour la reconstruction de la partie la plus ancienne de la ville sous sa forme historique comprenait la construction d'une zone d'habitation au sein du site historique. Deux décrets gouvernementaux, sur la reconstruction de la capitale Varsovie et la communalisation de terres situées dans son périmètre, furent passés en 1945. Ils ouvrirent la voie à des travaux architecturaux et urbanistiques en vertu de ce cadre global. La reconstruction fut mise en œuvre en plusieurs étapes. La phase de conception se fonda sur des recherches scientifiques, historiques, architecturales et archéologiques approfondies, ainsi que sur les ressources documentaires qui avaient été préservées, comme l'extraordinaire documentation provenant des collections du Service d'architecture polonaise de l'Université technique de Varsovie, compilées avant la guerre par

les étudiants en architecture. Certains documents historiques iconographiques, comme les panoramas de la ville et les paysages peints par Bernardo Bellotto (Canaletto), se révélèrent inestimables. Les travaux d'inventaire effectués après avoir débarrassé le site de ses décombres jouèrent également un rôle clé dans le processus de reconstruction. Ils révélèrent, en effet, de nombreux fragments de bâtiments encore intacts, ainsi que différents détails et éléments de décoration intérieure datant de diverses périodes historiques. La plupart de ces éléments furent restaurés et exposés.

Reconstruction, rénovation et modernisation

La reconstruction permit de restaurer le visage que possédait la Vieille ville à son apogée, au milieu du XVIII^e siècle, se fondant sur un tracé médiéval bien préservé. Les bâtiments purent ainsi regagner leurs caractéristiques et leur aspect architectural



La place du château.

© Paweł Kobek / NID

des xv^e et $xviii^e$ siècles, les conservateurs choisissant d'utiliser systématiquement les versions les plus anciennement documentées. Les structures voûtées de rez-de-chaussée subsistant furent laissées telles quelles, tandis que les cages d'escaliers typiques à lanterneau furent restaurées. Les intérieurs furent adaptés aux normes de logement modernes. Dans un même temps, les annexes du xix^e siècle des maisons donnant sur la place du marché et les remparts de la ville furent supprimées, afin de créer de grandes cours. La reconstruction de l'ancien Hôtel de Ville, qui se dressait sur la place du marché, fut abandonnée durant la phase de travaux. L'une des plus belles églises de Varsovie, la Cathédrale Saint-Jean, où furent couronnés les rois de Pologne et où fut signée la Constitution du 3 mai 1791, fut entièrement reconstruite avec une nouvelle forme architecturale. Les remparts médiévaux, les douves et la barbacane furent excavés et reconstruits,

tandis que les anciennes rues situées à proximité furent également restaurées. De nombreuses maisons furent construites dans la périphérie de la ville, durant la phase finale du projet de reconstruction, avec une architecture adaptée à l'ensemble des nouvelles constructions. La touche finale fut le retour du Château royal dans le panorama de la Vieille Varsovie. Sa reconstruction, fondée sur le modèle d'avant la guerre, démarra peu après la libération de la ville, mais, pour diverses raisons, demeura inachevée. Les caves du château avaient disparu sous les herbes pendant des années. Le site fut finalement reconstruit de 1971 à 1984.

Un rassemblement d'experts

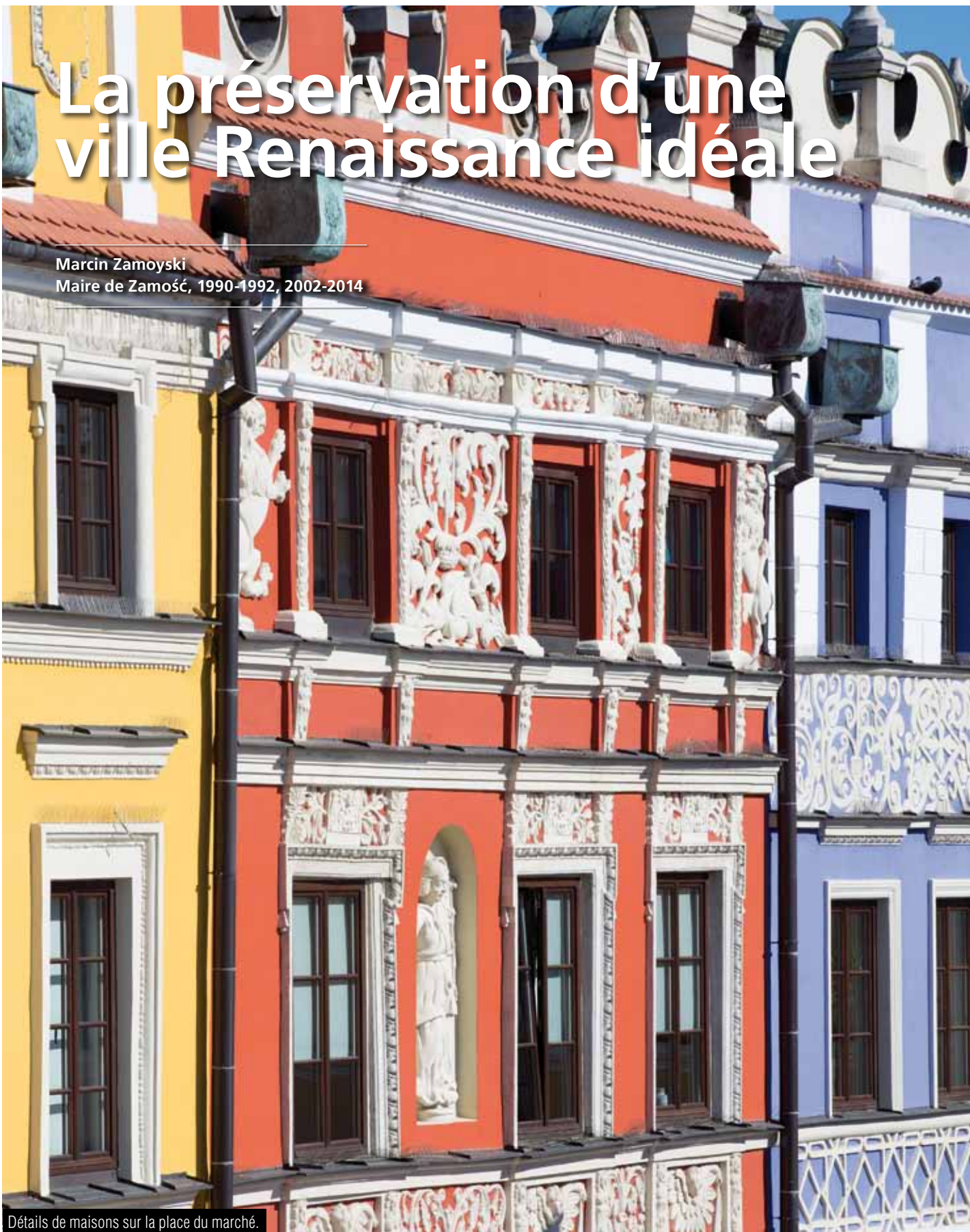
La reconstruction de la Vieille ville de Varsovie fut une entreprise colossale qui réunissait une équipe d'experts interdisciplinaires comprenant des architectes, des conservateurs, des constructeurs, des historiens, des

historiens de l'art, des artistes et des artisans. Les habitants de Varsovie, qui avaient retiré les décombres de ce quartier dans le cadre d'une initiative communautaire, contribuèrent de manière considérable aux efforts de reconstruction. Les fonds consacrés à la reconstruction vinrent de sources diverses, et comprenaient des dons faits par le peuple polonais et par des étrangers.

Aujourd'hui, l'ensemble historique de la Vieille ville remplit des fonctions touristiques, commerciales, culturelles et résidentielles. On y trouve notamment le Musée de Varsovie, le Musée Adam Mickiewicz de littérature, et le Centre d'interprétation du patrimoine. Ce dernier se situe sur le Sentier culturel des anciennes caves de la ville, dans un bâtiment dont la décoration intérieure date du gothique tardif. Le site comprend également des églises et des monastères qui, comme tous les autres bâtiments reconstruits, constituent un symbole de la culture polonaise et de l'identité nationale. 📍

La préservation d'une ville Renaissance idéale

Marcin Zamoyski
Maire de Zamość, 1990-1992, 2002-2014



Détails de maisons sur la place du marché.

© Piotr Ostrowski / NID



L'Hôtel de Ville.

© Piotr Ostrowski / NID

“**N**os yeux sont grand ouverts, car, soudain, les tours de Zamość, la ville enchantée, la ville de contes de fées, commencent à se profiler à l'horizon à travers la brume. Difficiles à distinguer au début, elles deviennent de plus en plus nettes. » Zofia Serafin-Socheńska, Zamość, 1938.

Jan Zamoyski signa l'acte de fondation de sa ville idéale, la forteresse de Zamość, le 10 avril 1580 à Jarosławiec, confiant sa conception et sa construction à l'architecte

italien Bernardo Morando. Cette date marque le début de la riche histoire de la ville et de ses habitants, parmi lesquels sont représentées de nombreuses nationalités : Polonais, Arméniens, Grecs, Juifs, Écossais et Allemands.

L'inscription de la Vieille ville de Zamość sur la Liste du patrimoine mondial le 14 décembre 1992 fut un moment très important dans l'histoire d'une ville qui avait connu tant de hauts et de bas.

L'inscription de Zamość, ainsi que l'entrée ultérieure de la Pologne dans l'Union

européenne (2005) ouvrirent de toutes nouvelles possibilités pour mobiliser des fonds afin de préserver les monuments de la ville, conformément aux règles nationales et internationales, tout en élevant Zamość au rang d'important centre culturel et touristique de la Pologne.

Statut de protection et financement

La valeur de Zamość en tant qu'ensemble urbain fut reconnue dès 1936, lorsque la ville bénéficia pour la première fois d'un statut de protection. En 1966, son entrée au Registre des Monuments englobait la ville Renaissance dans son intégralité, ainsi que ses fortifications. Aujourd'hui, 67 % des bâtiments historiques de la ville et 100 % de ses fortifications sont entièrement détenus par la commune, ce qui présente un défi majeur pour les autorités municipales. Depuis 2004, ces dernières tentent systématiquement de soulever des fonds pour prendre en charge les travaux de conservation des monuments de la Vieille ville.

La Vieille ville de Zamość (1992)

La ville de Zamość fut fondée à la fin du ^{xvi}^e siècle sur la route commerciale qui reliait l'Europe occidentale et l'Europe du Nord à la mer Noire. Construite sur une base de « racine brute » (dans un lieu complètement inhabité), et encerclée par des fortifications, Zamość est un exemple unique de ville « idéale » de la Renaissance. Sa création repose sur une collaboration parfaite entre son fondateur, le Grand Chancelier de la Couronne Jan Zamoyski, un homme d'une grande ouverture d'esprit, et l'éminent architecte Bernardo Morando. Le plan de la ville combine les fonctions d'un ensemble urbain, d'une zone d'habitation et d'une forteresse. La Vieille ville a conservé son plan d'origine au tracé régulier, ses fortifications ainsi qu'un grand nombre de bâtiments où se mêlent les traditions architecturales de l'Italie et celles de l'Europe centrale.



Vue aérienne de la ville.

© Piotr Ostrowski / NID

Un total de sept projets cofinancés par des fonds européens et le mécanisme de financement de l'EEE (Espace économique européen) ont été mis en œuvre avec succès dans le cadre de la rénovation de la Vieille ville. Les fonds recueillis auprès de sources extérieures ont couvert près de 69,8 % des projets d'investissements réalisés au sein de l'ensemble de la Vieille ville entre les années 2004 et 2012, pour un total de 166 564 000 PLN. Les actions menées dans le cadre de ces projets comprenaient la restauration complète des façades et des toitures de plusieurs dizaines de bâtiments, ainsi que des cours de plusieurs pâtés de maisons et de la plupart des rues, des trois places de marché, et de cinq ensembles de forteresses et de structures. Ces projets comprenaient également la création d'un musée des fortifications et de l'armement dans le Bastion III et l'Arsenal. Les financements externes permirent à la paroisse catholique romaine de restaurer l'église collégiale, tandis que la Fondation pour la préservation du patrimoine juif prit en charge la restauration de la Synagogue Renaissance.

Dans le cadre des trois premiers projets, plus de 100 000 m³ de bâtiments historiques furent conservés, rénovés,

modernisés et réutilisés. Trois bâtiments ont été réaménagés à des fins culturelles et touristiques. Un espace commercial de près de 1 000 m² a été créé, et un système de vidéosurveillance installé pour couvrir toute la Vieille ville. La grande place du marché et les rues adjacentes furent également réparées et rénovées.

Dans le cadre du quatrième programme de l'EEE, 16 bâtiments historiques ont été restaurés, dont l'ensemble des bâtiments de la forteresse, la nouvelle porte de Lublin et sa courtine, les Casemates, la vieille porte de Lublin et sa courtine, et la Galerie de tir. L'objectif principal du cinquième programme visait à rendre la ville plus attractive pour les touristes. Le projet comprend la rénovation de la Place du sel, de la Place Jaroszewicz, de la Place de l'eau et des rues adjacentes. Un autre projet fut développé à plus grande échelle par la ville entre les années 2009 à 2012 afin de faire de la forteresse de Zamość une destination touristique et récréative. Ce site englobait les fortifications de la « ville idéale » du XVI^e siècle ainsi que les fortifications polygonales du XIX^e siècle. Le projet comprenait la restauration des défenses de la forteresse, une restructuration de l'amphithéâtre, la restauration du parc

historique de la ville, la construction de parkings et la transformation d'un bâtiment historique en siège du Centre de gestion du parc culturel de la forteresse de Zamość. Le dernier projet, réalisé dans les années 2010-2012, concernait la création d'un ensemble muséal, le Musée des fortifications et des armes, dans le Bastion III qui date du XVIII^e siècle et dans les bâtiments de l'Arsenal et des Réserves historiques de poudre à canon. Ce projet comprenait également la sécurisation des pièces d'armement polonaises actuellement exposées à l'extérieur, ainsi que l'installation d'un matériel audiovisuel moderne et d'équipement TIC.

Les projets ci-dessus, achevés à Zamość entre les années 2004 et 2012, prouvent incontestablement que la restauration complète de la Vieille ville de Zamość, site inscrit au patrimoine mondial, aurait été impossible sans les fonds recueillis par le biais de divers projets. Ces projets, ainsi que l'engagement et le soutien considérables des habitants de Zamość, nous ont permis de redonner à cette « cité idéale » son aspect historique et toute sa splendeur passée, pour en faire un lieu unique à l'échelle européenne.

Je remercie de tout cœur ceux et celles qui ont contribué à la réussite de notre ville. 🌐



© Piotr Ostrowski / NID

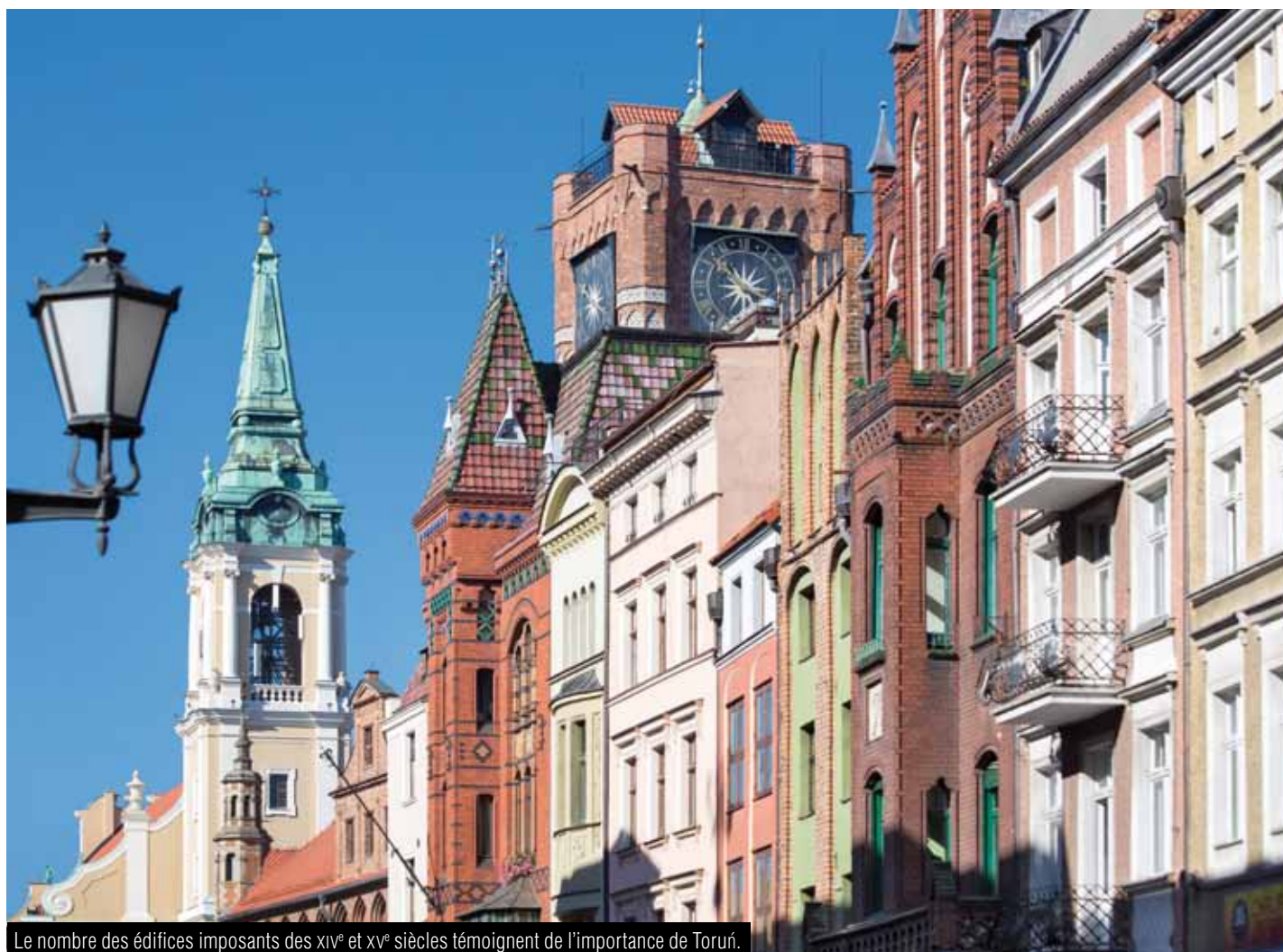
Des monuments protégés

Mirosława Romaniszyn
Responsable de la protection municipale des monuments de Toruń



La rue Chetmińska.

© Piotr Ostrowski / NID



Le nombre des édifices imposants des XIV^e et XV^e siècles témoignent de l'importance de Toruń.

© Piotr Ostrowski / NID

La ville médiévale de Toruń est l'une des rares villes polonaises historiques à ne pas avoir été détruite pendant la Seconde Guerre mondiale. La majorité de ses églises médiévales, édifices publics et maisons de ville a été préservée. Ces structures présentent des éléments gothiques et de précieux vestiges des strates historiques successives. Parfaitement entretenus, la plupart de ces bâtiments sont toujours utilisés aujourd'hui.

Toruń est une ville unique. La Vieille ville et la Ville nouvelle du centre médiéval ont été inscrites comme un seul bien sur la Liste du patrimoine mondial en 1997, en raison de leur paysage culturel cohérent, leurs valeurs architecturales, urbanistiques et historiques, leurs traditions et leur esprit. Cette inscription reposait sur deux critères

stricts : l'authenticité du tissu originel et la valeur exceptionnelle des monuments urbains et architecturaux.

Toruń est également une grande ville moderne en pleine croissance ainsi qu'un important centre universitaire qui doit répondre aux besoins de ses habitants actuels. Les autorités municipales ont déployé des efforts particulièrement ambitieux pour assurer à Toruń un développement dynamique, mais durable, en tenant compte de son patrimoine culturel, de son avenir et de sa protection.

Protection juridique et travail de conservation

La Vieille ville fut inscrite au Registre des monuments en 1952, au vu de la valeur de ses monuments et afin d'assurer leur protection juridique. Dès le début des années 1950, les Ateliers pour la conservation

La Ville médiévale de Toruń (1997)

Ce bien est un rare exemple d'un ensemble historique englobant la rive d'un fleuve et une ville « double », composée du modèle urbain de la Vieille ville (1233) et d'une Ville nouvelle (1264) en grande partie intacte. La Vieille ville est un ensemble de bâtiments historiques et d'ouvrages artisanaux représentant toutes les époques, qui illustrent les différentes étapes de la prospérité économique et du développement culturel de Toruń. La partie située à l'intérieur des remparts compte plusieurs églises gothiques, l'Hôtel de Ville, des maisons en brique et des granges datant de l'époque gothique. Toruń abritait autrefois un château médiéval qui constituait le siège de l'Ordre Teutonique (celui-ci fut démoli en 1454 par les habitants).



© Piotr Furman / the Municipality of Toruń

des biens culturels menèrent des travaux de documentation, de conservation, de réparation et de recherche pour tous les bâtiments historiques de la ville. Depuis 1990, de nombreux spécialistes ayant développé leur savoir-faire aux Ateliers ont étendu leurs activités de conservation à d'autres domaines en montant leur propre entreprise.

Le Bureau municipal de protection des monuments, créé au sein de la structure de l'Hôtel de Ville au début des années 1990, illustre l'importance que revêt le patrimoine culturel à Toruń. Cette entité est responsable des activités de protection des monuments qui relèvent du mandat de la ville, en vertu de la Loi sur la Protection des monuments. Le Bureau assure l'entretien d'environ 2 700 monuments architecturaux, y compris les 410 biens inscrits au Registre

des monuments. Son personnel est chargé d'approuver la documentation de projets de rénovation, réaménagement urbain, réutilisation et conservation, de déterminer la portée et la nature de ces travaux et de superviser leur exécution. Il est également responsable des projets de conservation et de rénovation, de la vérification des modifications apportées aux plans d'aménagement du territoire, et de la bonne utilisation des espaces publics historiques, notamment du point de vue de l'ordre spatial et de l'intégration des messages publicitaires.

Depuis l'adoption de procédures pour l'octroi de subventions municipales, le Bureau propose un système d'allocations pour offrir un soutien financier aux propriétaires de monuments inscrits qui souhaitent entreprendre des travaux de

rénovation. Cette initiative encourage les propriétaires de monuments à investir dans leur bien, tout en rationalisant les processus de rénovation.

Le nombre de compromis et de négociations engagées avec les utilisateurs de l'espace protégé de la Vieille ville, qui demeure au cœur de la vie publique, administrative, économique et touristique, et retrace plus de 700 ans d'histoire, montre clairement que les lieux présentant des conflits d'intérêts et des attentes divergentes sont particulièrement difficiles à gérer. Le Bureau municipal de la protection des monuments bénéficie du soutien de le Bureau du centre-ville de Toruń, une entité qui fait office d'hôte de la Vieille ville. L'une de ses principales réalisations est l'adoption d'une politique spatiale pour les rues et les places de la Vieille ville.



Vue aérienne de l'ensemble de la ville.

© Piotr Ostrowski / NID

De nouvelles possibilités de conservation

L'adhésion de la Pologne à l'Union européenne a donné lieu à de nouvelles opportunités pour prendre soin des monuments. La mobilisation de fonds externes est devenue une priorité majeure pour les autorités de Toruń. L'approbation de demandes de fonds soumises à l'Union européenne et la mise en place de projets organisés en collaboration avec des églises, des musées et des institutions culturelles ont permis à la ville de mener à bien plusieurs tâches de conservation sur ses monuments architecturaux et son artisanat. Le projet intitulé « La Vieille ville de Toruń : protection et préservation d'un bien du patrimoine culturel de l'UNESCO », mis en œuvre de 2007 à 2014, est le plus important d'entre eux.

L'attachement de la ville à sa tradition hanséatique est particulièrement évident à travers le projet, maintenant achevé, « Toruń – Hanza sur la Vistule ». Ce dernier comprenait la rénovation et la transformation des vestiges du château de Toruń, ainsi que la remise en état des surfaces historiques le long de l'axe principal de la Vieille ville, et la rénovation de la partie récréative de l'ancienne église et monastère des Dominicains.

Encouragés par les réussites de précédents projets de conservation financés par les fonds européens, et guidés par notre sens du devoir et notre enthousiasme envers les monuments de Toruń, nous avons élaboré et proposé, par l'intermédiaire du ministère de la Culture et du Patrimoine national, un nouveau projet de 14 tâches pour la Vieille ville, qui s'inscrit de manière cohérente dans

la continuité du précédent. Ce projet a été évalué conformément à des critères formels en termes de contenu, et a été approuvé.

La description de tous les efforts déployés pour protéger la viabilité de la Vieille ville est une tâche impossible. Il est plus réaliste de démontrer, à travers une poignée de cas, la valeur qu'apportent au quotidien la protection, l'entretien et l'engagement pour l'état de conservation, la présentation et l'utilisation appropriées des monuments dans le cadre de leurs fonctions originales ou de nouvelles fonctions, l'aménagement de leur environnement, l'agencement spatial et la promotion de leurs valeurs. Tous ces efforts mettent en lumière les réalisations accomplies par des générations d'habitants, et soulignent le prestige, la continuité culturelle et l'appartenance de ce bien à la civilisation européenne. ♻️

Les travaux de conservation réalisés dans la partie sacrée du château de Malbork

Professeur Dr. Janusz Hochleitner
Directeur adjoint du Musée du château de Malbork

Château de l'Ordre Teutonique de Malbork.

© Piotr Ostrowski / NID



Le Château-haut.

© Piotr Ostrowski / NID

L'histoire et l'architecture du plus grand château gothique en brique au monde peuvent être difficiles à comprendre si l'on ignore son patrimoine religieux et le passé turbulent et mouvementé des régions environnantes. Le château de Malbork fut bâti au Moyen-âge par l'Ordre militaire des Frères de la Maison allemande de Sainte-Marie-de-Jérusalem, une entité plus connue sous le nom de Chevaliers Teutoniques. Ces derniers avaient été invités à mener une campagne d'évangélisation en Prusse. Dès le début du ^{xiv}^e siècle, Malbork fut le siège du grand maître de l'Ordre. Au milieu du ^{xv}^e siècle, le château fut pris par le roi de Pologne, et devint une résidence royale polonaise jusqu'en 1772. Après l'effondrement de l'État polonais, les autorités prussiennes démolirent certains éléments du château et procédèrent à maintes reconstructions, altérant considérablement sa forme architecturale originelle. Au début du ^{xix}^e siècle, la forteresse reçut le statut de 'monument', et fit l'objet d'un vaste programme de restauration. Le principal responsable de ces travaux était Conrad Steinbrecht. Son

projet de reconstruction, qui reposait sur une étude des archives du château et sur des recherches de terrain, est passé à la postérité comme une grande réussite en matière de conservation scientifique.

Dès les premiers mois de 1945, le château fut déclaré « forteresse » allemande, et devint le théâtre de combats désespérés qui le transformèrent en ruines. Les parties les plus fortement endommagées étaient la tour, l'église du château, et la chapelle Sainte-Anne située juste au-dessous. Le système politique socialiste imposé en Pologne après la guerre donna lieu à une discussion très vive sur l'avenir de la

forteresse. Le traumatisme de l'occupation étant encore très douloureux chez les Polonais, la forteresse était perçue comme un symbole sinistre du nazisme allemand. Les premiers travaux de déblaiement et de rénovation du château démarrèrent malgré tout en 1945, grâce aux efforts spontanés d'ouvriers polonais engagés dans des mouvements itinérants de scoutisme.

Le début d'un grand programme de conservation

Les très nombreux éléments de décoration intérieure et détails architecturaux récupérés dans les ruines de la chapelle et

Le Château de l'Ordre Teutonique de Malbork (1997)

Le Château de l'Ordre Teutonique de Malbork se situe dans le nord de la Pologne. Cette imposante forteresse en brique de style gothique fut bâtie du ^{xiii}^e siècle au ^{xv}^e siècle. Elle se compose de trois parties distinctes, mais reliées : le Château-haut, le Château-moyen et le Château-bas. Ces structures furent construites pour les Chevaliers Teutoniques au moyen de techniques de construction et de solutions similaires à celles d'autres châteaux de l'Ordre Teutonique, et à l'architecture gothique d'Europe centrale et orientale.

L'ensemble du Château de Malbork a fait l'objet de travaux de conservation depuis le ^{xix}^e siècle jusqu'à nos jours. Il offre un exemple exceptionnel de l'évolution de la théorie et de la pratique modernes de la conservation dans sa dimension sociale, ainsi que d'un point de vue scientifique et artistique.



Vue aérienne de l'ensemble du château.

© Piotr Ostrowski / NID

de l'église furent d'abord stockés, puis intégrés à diverses expositions muséales. Ces activités furent les prémices d'un vaste programme de conservation visant à réparer les dommages de la guerre et à rendre au château son aspect originel.

Les premiers travaux de conservation systématique furent réalisés au sein du château de 1957 à 1961. Des travaux plus importants, en revanche, ne furent mis en œuvre qu'en 2014-2016, dans le cadre d'un projet particulièrement complexe qui comprenait le réaménagement des intérieurs sacrés. Les parties extérieures détruites de l'église de la Très-Sainte-Vierge-Marie et de la chapelle Sainte-Anne furent reconstruites et recouvertes d'un toit surélevé, tandis qu'un plafond en béton armé fut mis en place à l'intérieur.

Différentes méthodes de restauration de l'église furent examinées, et donnèrent lieu à plusieurs années de discussions. Les idées proposées allaient de la conservation des ruines à l'intérieur de l'église afin de commémorer la période de guerre du château, à une reconstruction virtuelle sous forme d'images numériques grâce à des technologies informatiques et à l'utilisation

du laser. La création de la Fondation Mater Dei en 2007 apporta un soutien précieux à l'idée de reconstruction de l'espace sacré du château. Cet organisme à but non lucratif s'attela à la reconstruction de la statue de l'église Notre-Dame.

Travaux récents

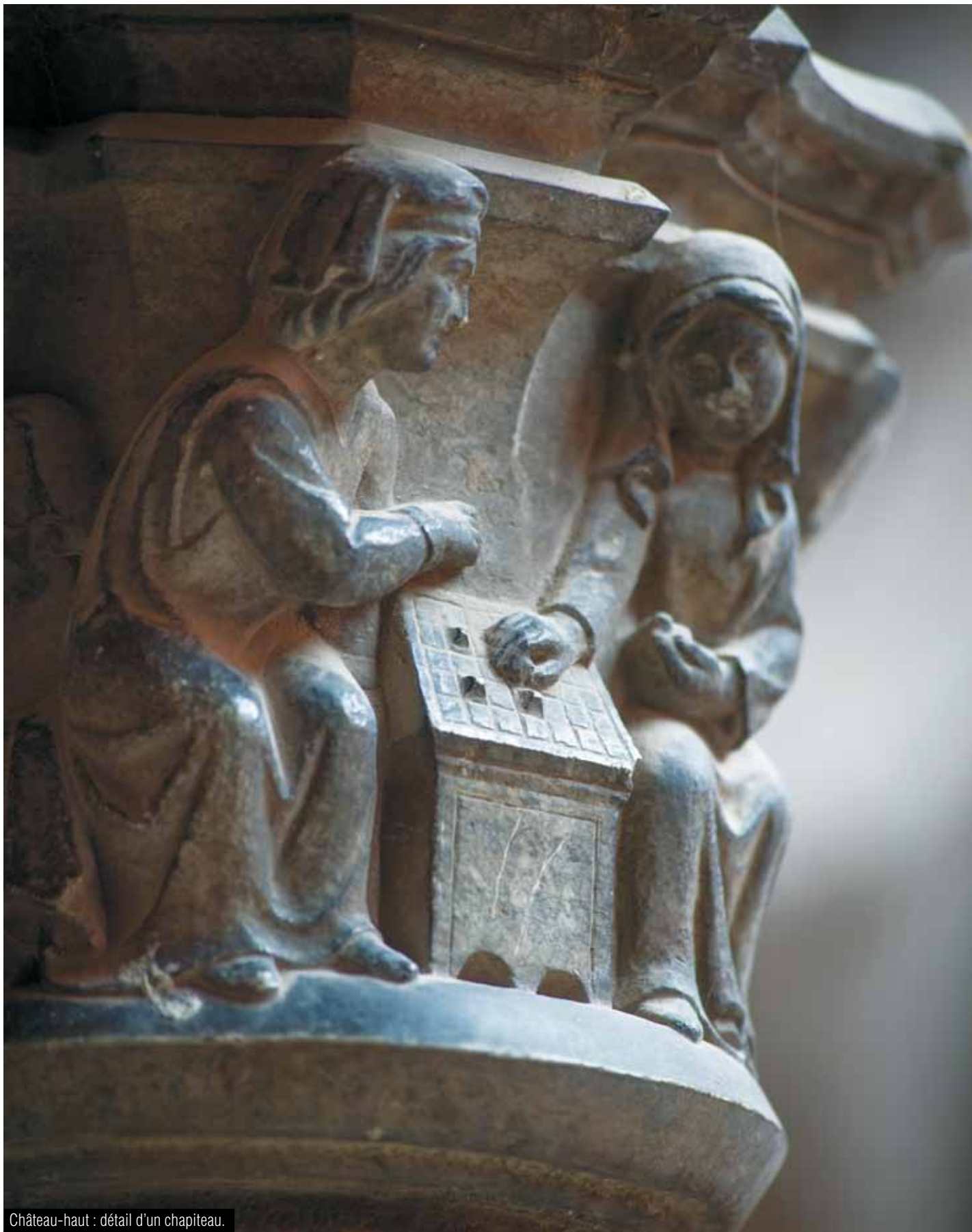
Le calendrier des travaux de restauration de cette partie du château fut défini en 2012. L'aile nord du Château-haut ainsi que l'habitable du sonneur de cloches et la tour des prêtres furent incluses dans ce projet. Les principaux objectifs de la reconstruction comprenaient la restauration de l'espace architectural historique pour lui restituer sa forme d'avant 1945, un accès aux visiteurs à l'intérieur de l'église et la création d'un nouvel espace d'exposition.

Les dernières questions à résoudre portaient sur la méthode de restauration des voûtes de l'église et de la statue en mosaïque de Notre-Dame, une structure de huit mètres de haut placée dans une alcôve extérieure. Le sol de l'église, et plus particulièrement la détermination de ses matériaux historiques, constituait un autre enjeu de taille. Les documents du ^{XVII}^e siècle

indiquaient qu'il s'agissait d'un sol en pierre. Or celui-ci avait été remplacé par Steinbrecht dans les années 1880. Après avoir pu identifier la pierre d'origine, il fut décidé de restaurer le sol dans sa forme originelle.

Aujourd'hui, l'intérieur de l'église du Château-haut est accessible aux visiteurs, et présente des éléments exposés ou reconstitués illustrant les différentes étapes de sa construction. Par souci de clarté, les reconstructions architecturales de l'après-guerre furent plâtrées afin de mettre en contraste les éléments gothiques originaux. Les voûtes furent reconstruites à l'aide de techniques historiques inspirées d'objets et de détails architecturaux trouvés à Malbork. La dernière phase des travaux de conservation concernait la reconstitution du mobilier de l'époque, lorsque le temple appartenait à la Société de Jésus (1666-1780), et de la crypte laissée par les Jésuites.

Grâce aux efforts des experts polonais en conservation des monuments, les visiteurs du château de Malbork peuvent désormais se faire une bien meilleure idée de son architecture et de son histoire. 🌀

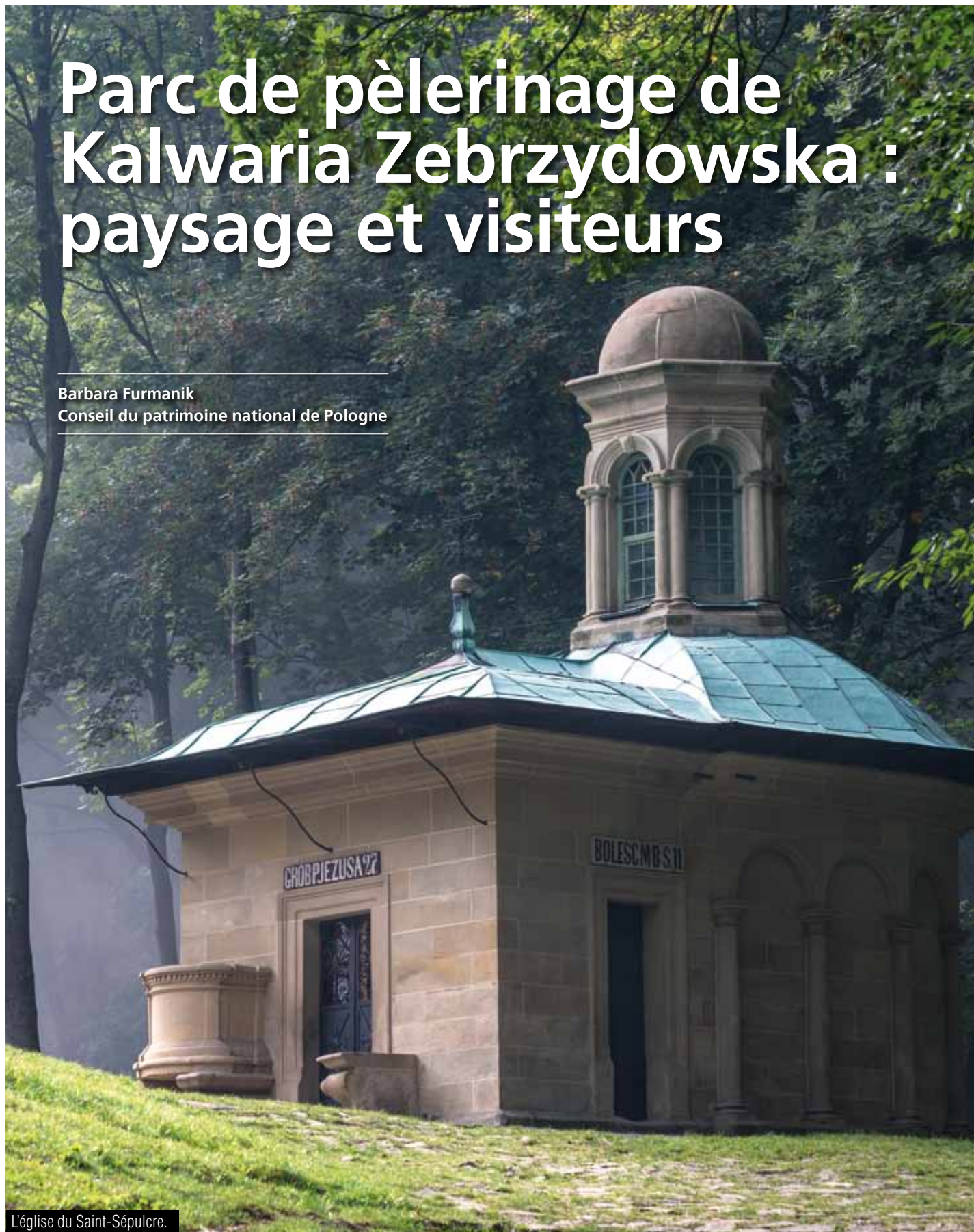


Château-haut : détail d'un chapiteau.

© Piotr Ostrowski / NID

Parc de pèlerinage de Kalwaria Zebrzydowska : paysage et visiteurs

Barbara Furmanik
Conseil du patrimoine national de Pologne



L'Église du Saint-Sépulcre.

© Piotr Ostrowski / NID



Vue sur le monastère des Bernardins et le Golgotha.

© Piotr Ostrowski / NID

Les visiteurs actuels du Parc de pèlerinage de Kalwaria Zebrzydowska ont souvent la sensation de remonter le temps et de plonger dans un lieu où la nature et l'art ne font plus qu'un, grâce à la façon dont l'architecture du monastère des Bernardins, des églises et des chapelles qui bordent le chemin du

Calvaire et la scène de la Crucifixion se fond harmonieusement au paysage.

Au fil des siècles, les chercheurs de la famille Zebrzydowski et de ce site se sont penchés sur son histoire, la transformation et la richesse de ses œuvres d'art, tant architecturales que décoratives, et sur l'aménagement intérieur des bâtiments du Calvaire. Pour bien comprendre le parc

de pèlerinage de Kalwaria Zebrzydowska, il est également important de considérer le magnifique écrin naturel de ses églises et chapelles, organisé selon le modèle de Jérusalem. On peut aussi évoquer tous ceux qui ont façonné ce paysage au fil des siècles, ceux qui ont visité ce lieu, et ceux qui y ont passé toute leur vie.

Un site inspiré par un rêve

Les origines du Calvaire remontent à la fin du XVI^e siècle, lorsque Mikołaj Zebrzydowski décida de construire une chapelle sur ses terres, sur le modèle de la chapelle du Golgotha à Jérusalem, ainsi qu'un monastère dédié aux Bernardins, après avoir été inspiré par les récits de pèlerins qui s'étaient rendus à Jérusalem, et frappé par un rêve dans lequel il vit une croix se dresser sur le mont Żar. Il fut, par la suite, décidé d'enrichir le paysage local avec l'introduction d'éléments

Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage (1999)

Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage est un paysage culturel situé au sud de Cracovie, datant de la première moitié du XVII^e siècle. Ce bien se distingue des autres Calvaires européens par ses particularités architecturales, la fusion harmonieuse de la dévotion religieuse et de la nature, et la tradition ininterrompue de ses mystères. Cet ensemble sacré, parfaitement intégré à son paysage, se compose d'une basilique dotée d'un monastère, de plusieurs églises, chapelles et autres structures architecturales reliées par des allées construites par étapes successives, depuis le XVII^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle.

fondés sur la topographie de la Terre Sainte (Golgotha, le Mont des Oliviers, Zion, le mont Moriah, le Cédron), et de construire un Calvaire évoquant la Passion de Jésus, doté d'un Chemin de Croix, la Via Dolorosa, et, un peu plus tard, d'un autre chemin dédié à Marie, mère de Dieu.

Cette fusion unique du sacré et de la nature sous la forme d'un Calvaire était le premier exemple de ce type en Pologne, et inspira de nombreuses copies. Un monastère et plusieurs églises et chapelles remarquables, conçus par Paweł Baudarth, furent bâtis au cours d'une douzaine d'années. Le travail de Mikołaj Zebrzydowski fut poursuivi par ses descendants au cours des siècles suivants, afin d'élargir l'étendue du Calvaire, de construire de nouvelles chapelles et d'enrichir les décorations intérieures et l'architecture des structures existantes. Depuis le début du xx^e siècle, les travaux se concentrèrent essentiellement sur la rénovation et la conservation, afin de maintenir le site en bon état.

Aujourd'hui, le site de Kalwaria Zebrzydowska est bien plus qu'un groupe d'une quarantaine d'églises et de chapelles bâties le long de chemins. Il constitue un vaste parc paysager à la composition soigneusement pensée. Les chemins du Calvaire, qui mènent à la série de bâtiments, traversent des forêts ou prennent la forme d'allées plurielles dans un paysage ouvert. Le monastère des Bernardins et l'église de Sainte-Marie-des-Anges, perchés sur un versant du mont Żar, sont d'importants repères. Visibles de loin, ces structures offrent aux pèlerins une image à la fois accueillante et grandiose.

Le rôle de l'humain

Les hommes et les femmes qui donnent vie à cet ensemble jouent un rôle tout aussi important que son histoire et sa composition, dans la perception de ce bien. Ce lieu est avant tout une création essentiellement humaine. Les premiers pèlerins arrivèrent au début du xvii^e siècle pour vénérer Dieu durant les cérémonies de la Passion et de l'Assomption de la Vierge Marie, ou pour y prier seuls. Le site est également animé depuis plusieurs siècles par les habitants du Calvaire, les Bernardins et des hommes des villes et des villages voisins.

Dans le monde d'aujourd'hui, marqué par des changements rapides et les pressions



Le pont des Anges.

© Piotr Ostrowski / NID

liées à la modernité, ce site soulève plusieurs questions : l'amour de ce lieu et le respect de sa valeur sacrée sont-ils toujours d'actualité, et peuvent-ils le protéger efficacement du changement ? Les pèlerins contemporains doivent-ils continuer à souffrir avec le Christ en portant sa Croix sur le chemin du Golgotha, ou ce site est-il aujourd'hui une simple promenade récréative ? Les environs du Calvaire évoluent rapidement, comme les besoins de la population locale et des pèlerins. La fierté qu'éprouve la population locale envers ce site si important est mitigée par les problèmes liés à l'arrivée de centaines de milliers de pèlerins lors des grandes cérémonies religieuses. Son désir de confort et de modernité se heurte aussi aux restrictions imposées par les inspecteurs de monument qui tentent de protéger l'intégrité de ce site historique si précieux. Les attentes des pèlerins modernes impliquent par ailleurs une modification des moyens de transport, des solutions d'hébergement et des infrastructures de services, afin d'assurer la sécurité le long des chemins menant au Calvaire.

Malgré le passage du temps, les guerres, et l'évolution de nos modes de vie, le parc de pèlerinage de Kalwaria Zebrzydowska a toutefois réussi à conserver son intégrité pendant cinq siècles et à résister à la modernisation. Cela fut confirmé par l'inscription du site Kalwaria Zebrzydowska : ensemble architectural maniériste et paysager et parc de pèlerinage sur la Liste du patrimoine mondial. Ce statut souligne la valeur unique à l'échelle mondiale d'un bien qui constitue une union exceptionnelle du sacré et de la nature, ainsi qu'un vaste ensemble paysager alliant les valeurs spirituelles du Calvaire, des mystères et des principes de l'art baroque, à une beauté naturelle, et qui trouve son expression à travers un ensemble d'églises et de chapelles harmonieusement intégrées au paysage. Il faut espérer que ce Calvaire, créé par les hommes pour vénérer Dieu qui se fit Homme, qui continue à attirer des milliers de pèlerins du monde entier, parviendra à préserver son intégrité afin de bénéficier aux générations futures. ☸



KATOWICE
CITY OF MUSIC
UNESCO

vous invite au

17) WOMEX

THE WORLD MUSIC EXPO

Katowice, Pologne

25-29 Octobre 2017

www.womex.com

L'authenticité de la charpente en bois des Églises de la Paix à Jawor et Świdnica

Ulrich Schaaf, Ph.D.
Institut pour la protection et la conservation des biens culturels, Université Nicolas Copernic de Toruń



Intérieur de l'Église de la Paix à Jawor.

© Piotr Ostrowski / NID



L'Église de la Paix à Świdnica.

© Piotr Ostrowski / NID

Pendant longtemps, la conservation de l'authenticité d'un monument était principalement associée à la protection de sa substance matérielle. En effet, seule la matière originale était considérée comme l'essence de sa valeur. Au fil du temps, l'interprétation de l'authenticité s'est considérablement élargie. Aujourd'hui, ce concept repose non seulement sur l'authenticité matérielle proprement dite, mais aussi, conformément aux *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, sur la « *forme et la conception, les matériaux et la substance, l'usage et la fonction, les traditions, les techniques et les systèmes de gestion, la situation et le cadre, la langue et d'autres formes de patrimoine immatériel, l'esprit et l'impression ainsi que d'autres facteurs internes et externes* ». Par ailleurs, de nombreux exemples montrent que les valeurs d'un monument découlent bien souvent du contexte social, politique ou culturel dans lequel elles sont prises en compte, ce qui explique leur variabilité.

L'histoire de l'appréciation des Églises de la Paix à Jawor et Świdnica est l'un de ces exemples. Tout au long du xx^e siècle, l'évaluation de leur valeur historique a évolué au gré du contexte culturel, tandis que leur substance matérielle, elle, est restée pratiquement intacte. Pour certains chercheurs, généralement protestants, la construction de ces églises (à la moitié du xvii^e siècle) symbolisait la lutte de leurs coreligionnaires pour la liberté religieuse dans les principautés de Silésie alors gouvernées par les Habsbourg catholiques. Pour d'autres chercheurs, essentiellement catholiques, ces structures incarnaient la tolérance dont faisait preuve l'Empereur des Habsbourg de confession catholique à l'égard de ses sujets protestants.

Des valeurs mises en lumière par l'analyse

Les recherches approfondies menées sur les Églises de la Paix, préalablement à l'élaboration de leur proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, démontrèrent à quel point

Les Églises de la Paix à Jawor et Świdnica (2001)

Les Églises de la Paix construites dans les villes de Jawor (1654-1655) et de Świdnica (1656-1657) en Silésie, dans le sud-ouest de la Pologne, sont les plus grands bâtiments religieux à colombage de style baroque d'Europe. Ces deux structures furent bâties après la Paix de Westphalie de 1648, qui mit fin de la Guerre de Trente Ans. Ces temples furent érigés, selon les conditions de cet accord, dans une zone spécifique à l'extérieur des remparts des villes, au moyen de matériaux non durables (bois, terre et paille), sans tours et en l'espace d'un an. La tradition séculaire de construction à colombage des Églises de la Paix est représentée ici à une échelle et à un niveau de complexité et de durabilité sans précédent. Non seulement leur somptueuses décorations intérieures, élaborées au cours des décennies suivantes, illustrent de manière unique la coexistence de l'art baroque et de la théologie luthérienne, mais elles attestent aussi de la hiérarchie sociale de l'époque.



Intérieur de l'Église de la Paix à Świdnica.

© Piotr Ostrowski / NID

il était important de protéger leur substance matérielle originelle. L'analyse des colombages de ces deux églises permet de procéder à une reconstitution minutieuse de l'histoire de leur érection, de la détermination des solutions techniques adoptées durant chaque étape du processus de construction, et à une reconstruction théorique de leurs structures et formes architecturales originales. Les résultats de ces analyses permirent également aux chercheurs de mettre en évidence certaines valeurs jusqu'alors inconnues, qui furent définies dans le dossier de proposition : « Les Églises de la Paix sont des structures remarquables, pionnières et uniques, dont la construction, la disposition spatiale et la technologie ont été plus tard imitées, mais jamais égalées. »

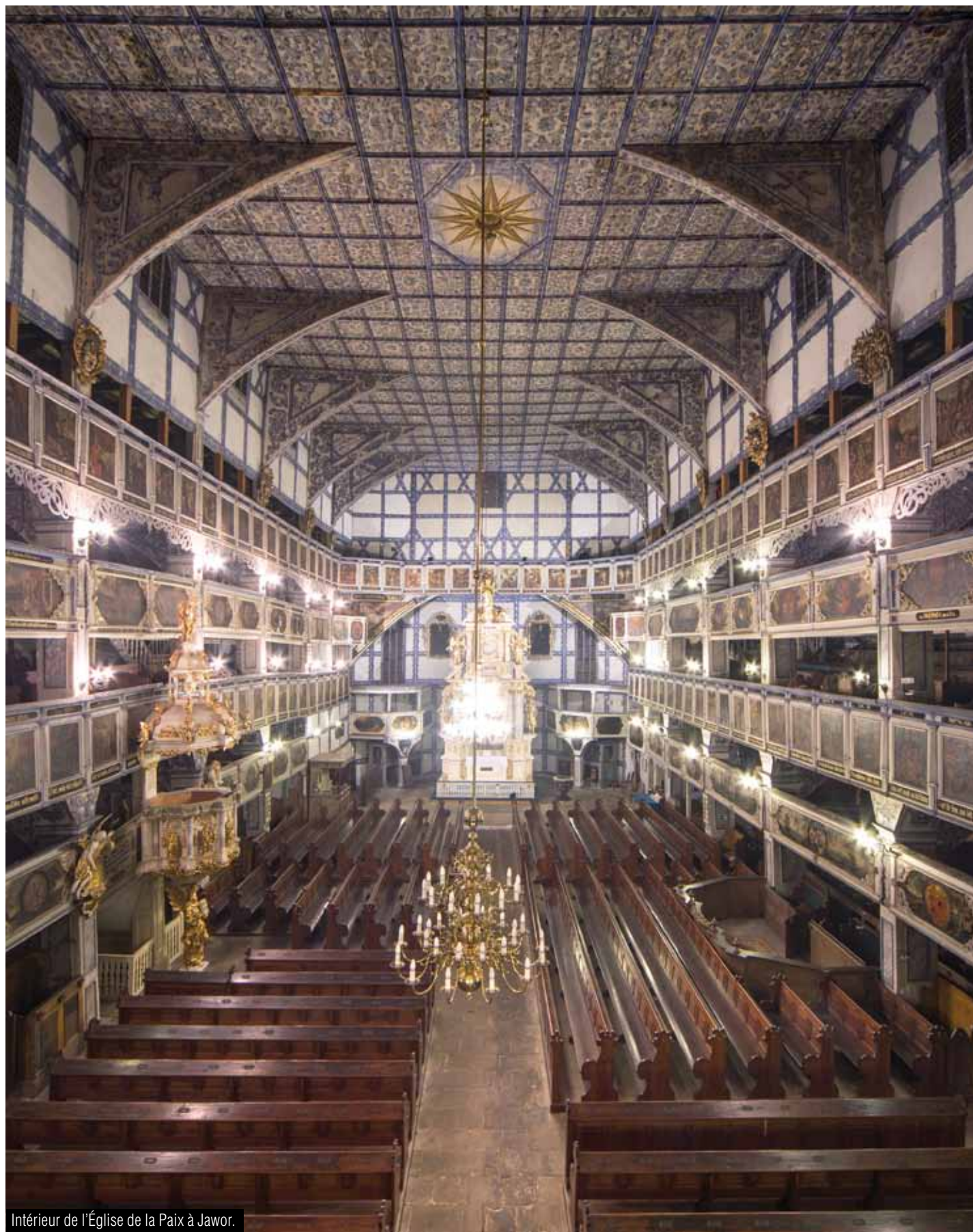
Ces deux exemples de l'interprétation et de la compréhension de la construction des Églises de la Paix confirment l'évolution historique de l'appréciation de la valeur. Cette observation ne réduit toutefois pas la nécessité de préserver leur substance

véritable, dans la mesure où c'est justement l'analyse de la structure authentique de ces monuments qui a permis de révéler leur importance unique ainsi que les valeurs associées à leurs solutions de construction. Dans ce contexte particulier, l'objectif premier des travaux de conservation concernant la charpente en bois des deux églises est de protéger et de préserver les couches existantes de leur substance historique qui témoignent de la richesse de leur histoire architecturale et des périodes de prospérité et de stagnation de la paroisse et de son église.

Ce but fut visé en employant des techniques de conservation appropriées, avec des recherches approfondies et des recommandations, une étude conceptuelle, un projet de construction et une conception détaillée, des modèles et une mise en œuvre finale. Il fut également réalisé à travers plusieurs priorités clairement définies telles que la conservation des couches historiques lors de la réparation des dommages locaux, l'amélioration de l'intégrité du site

en remplaçant les éléments structuraux manquants, l'utilisation de matériaux et de techniques de construction les plus authentiques possible, et la rénovation des finitions en tenant compte de leur usure naturelle face aux éléments.

Bien sûr, les transformations sociales, politiques ou culturelles et les progrès de la science conduiront à l'avenir à la formulation de nouvelles questions de recherche concernant les Églises de la Paix. Les historiens, les historiens de l'art et les chercheurs spécialisés dans d'autres domaines devront apporter des réponses dans la sphère matérielle et immatérielle de leur patrimoine. Les résultats de ces recherches pourront, peut-être, mettre en lumière et permettre d'attribuer à ces biens de nouvelles valeurs. L'analyse, l'évaluation et la protection de la substance matérielle des monuments resteront néanmoins la tâche fondamentale du responsable de la protection des monuments architecturaux. ☺



Intérieur de l'Église de la Paix à Jawor.

© Piotr Ostrowski / NID

L'itinéraire de l'architecture en bois

Anna Fortuna-Marek
Conseil national du patrimoine de Pologne,
Bureau régional de Rzeszów



Église de l'Assomption de la Vierge Marie et de l'Archange Saint-Michel, Haczów.

© Piotr Ostrowski / NID



Intérieur de l'Église de l'Archange Saint-Michel à Binarowa.

© Piotr Ostrowski / NID

Les Églises en bois du sud de Małopolska et les *Tserkvas* (églises) en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine, deux biens en série inscrits au patrimoine mondial, sont les éléments les plus importants de l'Itinéraire de l'architecture en bois. Ce circuit, qui sillonne les régions

de Małopolska, Podkarpacie, Śląsk et Świętokrzyskie, est le plus long parcours culturel de ce genre en Pologne. Il permet de découvrir de nombreuses structures ecclésiastiques et laïques en bois présentant une extraordinaire variété, richesse et valeur exceptionnelle, telles que des temples de diverses confessions, notamment des églises

et des *tserkvas* (dont 14 sont inscrites sur la Liste du patrimoine mondial), des clochers et des chapelles, des manoirs, des châteaux et des villas, de petites villes, des stations thermales, des musées en plein air et des bâtiments ruraux. Aujourd'hui, l'Itinéraire compte plus de 500 éléments représentant diverses catégories de monuments, de styles architecturaux et de types de structure. La longueur cumulée de tous ses circuits dépasse 4 000 km.

Le but de ce tracé est de présenter, de promouvoir et de protéger l'architecture en bois historique de la région. Il vise non seulement à promouvoir les dimensions touristiques de ces éléments si particuliers et importants du patrimoine culturel de la Pologne, mais aussi à sensibiliser les communautés locales et à les impliquer dans leur protection. Durant les premiers jours de son élaboration et de sa mise en œuvre, les efforts se sont concentrés sur la création d'un système d'information touristique complet et sur son marketing. Ce rôle fut confié aux coordonnateurs de l'Itinéraire, à savoir les organismes touristiques locaux et

Les Églises en bois du sud de Małopolska (2003)

Les Églises en bois du sud de Małopolska sont un bien sériel qui englobe les six églises en bois de style gothique les plus anciennes et les mieux conservées de la région (à savoir Blizne, Binarowa, Dębno Podhalańskie, Haczów, Lipnica Murowana et Sękowa). Ces structures construites avec des rondins de bois disposés horizontalement, une technique très répandue en Europe du Nord et de l'Est depuis le Moyen Âge, comprennent une structure spatiale complexe avec, dans la plupart des cas, une tour, une nef et un presbytère, ainsi que des arcades extérieures appelées « *soboty* ». Toutes ces églises se distinguent par leurs remarquables menuiseries ainsi que par leur conception structurale et leurs solutions d'ingénierie uniques. Les autres caractéristiques distinctives comprennent une décoration et un mobilier complexes conçus au moyen d'une variété de techniques et de styles, présentant une grande richesse de programmes iconographiques et une valeur artistique exceptionnelle.

Ces églises sont aussi des points de repère importants dans un paysage rural historique, au sein duquel leurs qualités scéniques uniques prennent toute leur valeur et sont toujours appréciées aujourd'hui.



Église Saint-Philippe et Saint-Jacques à Sękowa.

© Piotr Ostrowski / NID

les autorités régionales. Les propriétaires et les gestionnaires de bâtiments historiques, les autorités locales et les associations ont également joué un rôle important. Les églises en bois et les *tserkvas* inscrites sur la Liste du patrimoine mondial ainsi que les autres bâtiments qui longent l'itinéraire accueillent désormais de nombreux événements culturels tels que des concerts, des expositions et des manifestations organisées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. L'itinéraire est aussi une attraction touristique majeure. Par ailleurs, il offre un contexte à une grande variété de programmes et d'activités pédagogiques visant à promouvoir les biens du patrimoine mondial et à encourager la protection des structures historiques à l'architecture en bois. Les activités pédagogiques animées par des experts et des passionnés de la région s'adressent aux enfants, aux jeunes et à l'ensemble de la communauté locale. Le Programme

Conservator de Małopolska est une autre initiative très intéressante qui cible les personnes sans emploi. Les participants sont, par exemple, embauchés en tant que guides ou gardiens à la journée des temples et de leurs environs. Ce Programme profite aux touristes tout en jouant une fonction publique très importante en offrant des emplois aux chômeurs et en sensibilisant le public à l'importance des monuments, à leurs valeurs et à la nécessité de les protéger.

Activités et participation locale

L'expérience acquise durant les dix années de son existence confirme que la bonne gestion de l'itinéraire culturel et son utilisation en tant que moteur de développement social et économique dépend de la coopération des propriétaires de biens, ainsi que des communautés et des autorités locales. Dans cette perspective plus large, l'itinéraire devient aussi un excellent outil pédagogique pour cultiver

un sentiment d'identité à partir des monuments, et pour inspirer une prise de conscience du rôle et de l'importance de la protection du patrimoine culturel.

Les activités proposées par un large éventail d'intervenants le long de l'itinéraire de l'architecture en bois contribuent au développement du tourisme et encouragent les citoyens à préserver ces remarquables structures pour les générations futures. Certaines de ces initiatives contribuent à sensibiliser l'opinion publique au fait qu'au-delà d'un simple élément du paysage local, leur monument local est un atout précieux à l'échelle régionale, nationale et même mondiale. Un objet jusqu'alors sous-estimé devient ainsi quelque chose de désirable et d'important qui inspire de la fierté, et dont la protection n'est plus perçue comme une onéreuse obligation. Dans cette optique, il est difficile de surestimer le rôle des biens du patrimoine mondial, qui donnent à l'itinéraire ses lettres de noblesse. ☺



Église de l'Archange Saint-Michel à Dębno.

© Piotr Ostrowski / NID

Conservation et réinsertion

Renata Stachańczyk, Ph. D.
Conseil national du patrimoine de Pologne



© Paweł Kobek / NID



Le Pont à arcades, après les travaux de restauration de 2011.

© Paweł Kobek / NID

Le Parc Mużakowski a progressivement gagné en importance et en prestige, malgré son emplacement à cheval sur deux frontières et son statut de jardin historique. Le site doit une grande partie de sa popularité à son histoire liée au passé dramatique de l'Europe et à certains développements plus récents, ainsi qu'à des efforts de conservation bilatéraux, un phénomène unique à l'échelle européenne.

Le parc est le fruit de l'imagination fertile du Prince Hermann von Pückler-Muskau, et le résultat de sa passion de toute une vie pour les jardins paysagers, concrétisée à travers un paysage imaginaire s'étendant sur plus de 700 ha des deux côtés de la Neisse de Lusace.

Peu de sites, en Pologne ou ailleurs en Europe, peuvent rivaliser avec ce parc en matière d'échelle et de splendeur : ses vastes prairies reliées constituent des systèmes complexes de zones ouvertes et de panoramas s'étendant sur plusieurs centaines de mètres, avec des jeux

d'ombres et de lumières soigneusement conçus, des illusions d'optique, des allées sophistiquées, des compositions végétales raffinées, un sens exceptionnel de l'espace et une parfaite harmonie des formes et des contenus. Le tout forme une symbiose cohérente de tous les éléments d'un jardin, synthèse d'un paysage méticuleusement conçu.

Lorsque le nouvel ordre politique fut instauré en Europe en 1945, l'existence de ce site extraordinaire fut menacée par l'histoire. Le parc traversa une période difficile qui affecta sa cohérence. La rivière qui, auparavant, traçait un sillon harmonieux dans la composition du paysage, devint la frontière du nouvel État.

Une période de division

L'histoire des deux parties du parc prit des directions différentes. À l'exception du Palais qui avait été abandonné et incendié, la partie occidentale fut restaurée assez rapidement pour fonctionner de manière autonome. La perte de l'interconnexion entre les deux parties, sur le plan

fonctionnel et spatial, fut en revanche, un véritable drame pour la partie orientale. Le parc fut confié à l'Administration des forêts de l'État polonais dans le cadre d'un nouveau statut juridique et d'un nouveau propriétaire, ce qui altéra la composition naturaliste ainsi que certaines

Parc de Muskau/Parc Mużakowski (2004)

Le Parc Mużakowski est un vaste parc paysager créé par le Prince Hermann von Pückler-Muskau entre 1815 et 1844, dans la vallée de la Neisse de Lusace, à la frontière actuelle entre la Pologne et l'Allemagne. Le site s'inscrit de manière harmonieuse dans la vallée creusée par la rivière. Sa particularité réside dans la relation visuelle qui existe entre la résidence centrale, le Château neuf et une série d'éléments topographiques. Il s'agit d'un paysage culturel créé par l'homme, où les caractéristiques naturelles du site ont été mises en valeur avec un immense talent.



Plantation de pommiers dans la pépinière historique du côté Est du parc.

© Paweł Kobek / NID

caractéristiques architecturales du site. La clarté originale de ses sentiers et de sa configuration fut peu à peu perdue, les interactions spatiales et le paysage méticuleusement façonné se mirent à disparaître lentement, tout comme les liens tissés entre le site et la communauté locale. Le parc acquit une identité neutre pour les nouveaux arrivants qui s'y installèrent à la suite des déplacements forcés des territoires orientaux de la République de Pologne de l'avant-guerre.

Au début des années 1990, des efforts de conservation sans précédent furent entrepris pour protéger et restaurer le site, à l'initiative de restaurateurs allemands, dans un désir de réconciliation et une volonté de recréer une communauté.

Réconciliation et reconstruction

En 1993, le gouvernement de Saxe créa la Fondation Fürst-Pückler-Park Bad Muskau. À la même époque, l'administration de la partie polonaise fut confiée à une institution fédérale (aujourd'hui, le Conseil national du patrimoine de la Pologne). Pendant plus de 25 ans, les bases techniques et organisationnelles pour la conservation et l'entretien du parc furent élaborées, notamment à travers l'échange

d'informations et de matériaux, des accords sur les plans d'action, un renforcement de la coopération par le biais de structures de gestion et des investissements conjoints. L'une des principales initiatives de ce projet fut la reconstruction du Pont double (2003) et du Pont anglais (2011), qui permit de rétablir l'unité fonctionnelle du parc et le scénario historique de la visite conçue par le Prince Pückler. Ainsi, après plus de 60 ans, les deux parties du parc furent à nouveau réunies, jetant les bases du processus de réintégration du parc.

Les chemins autrefois envahis par les mauvaises herbes sont à nouveau visibles et permettent aux visiteurs d'accéder aux caractéristiques clés du site, comme la Terrasse du mausolée, la Colline du marronnier d'Inde, la Colline Marie, la Vue de Freda et la Colline dorée, au moyen d'un parcours conçu pour se déplacer en calèche. Leur conception dynamique et précise mène les visiteurs vers une série de bancs de pierre offrant de magnifiques panoramas. Les travaux des restaurateurs successifs ont permis de redécouvrir les qualités exceptionnelles de l'aménagement paysager. Depuis la fin de la rénovation, en 2013, du Château neuf qui est l'élément dominant du site, les deux parties du parc ont retrouvé tout leur sens.

L'attitude de la communauté vivant autour du parc a également beaucoup changé. L'un des événements les plus importants lancés il y a 20 ans par un groupe d'architectes-paysagistes polonais, le Festival du parc, a pris une ampleur considérable depuis que l'administrateur de la partie allemande et le gouvernement local de Łęknica en ont fait une initiative conjointe. Cette coopération réunit régulièrement les administrations locales, des institutions et des organisations participant à l'agenda culturel des événements polono-allemands, afin d'organiser des expositions, de faire paraître des publications et de proposer des programmes pédagogiques.

Du point de vue polonais, ces activités font partie d'une mission qui est inséparable des efforts de restauration proprement dits, qui vise à construire une nouvelle valeur, à surmonter les stéréotypes des deux côtés de la frontière et à tisser une relation durable fondée sur une acceptation et un respect mutuels.

Pour la communauté locale, la Neisse de Lusace est désormais perçue comme une partie intégrale du paysage, et non plus comme une barrière physique. Les populations, la nature et le paysage sont mutuellement complémentaires et reflètent la vision originale du fondateur du parc. ☺

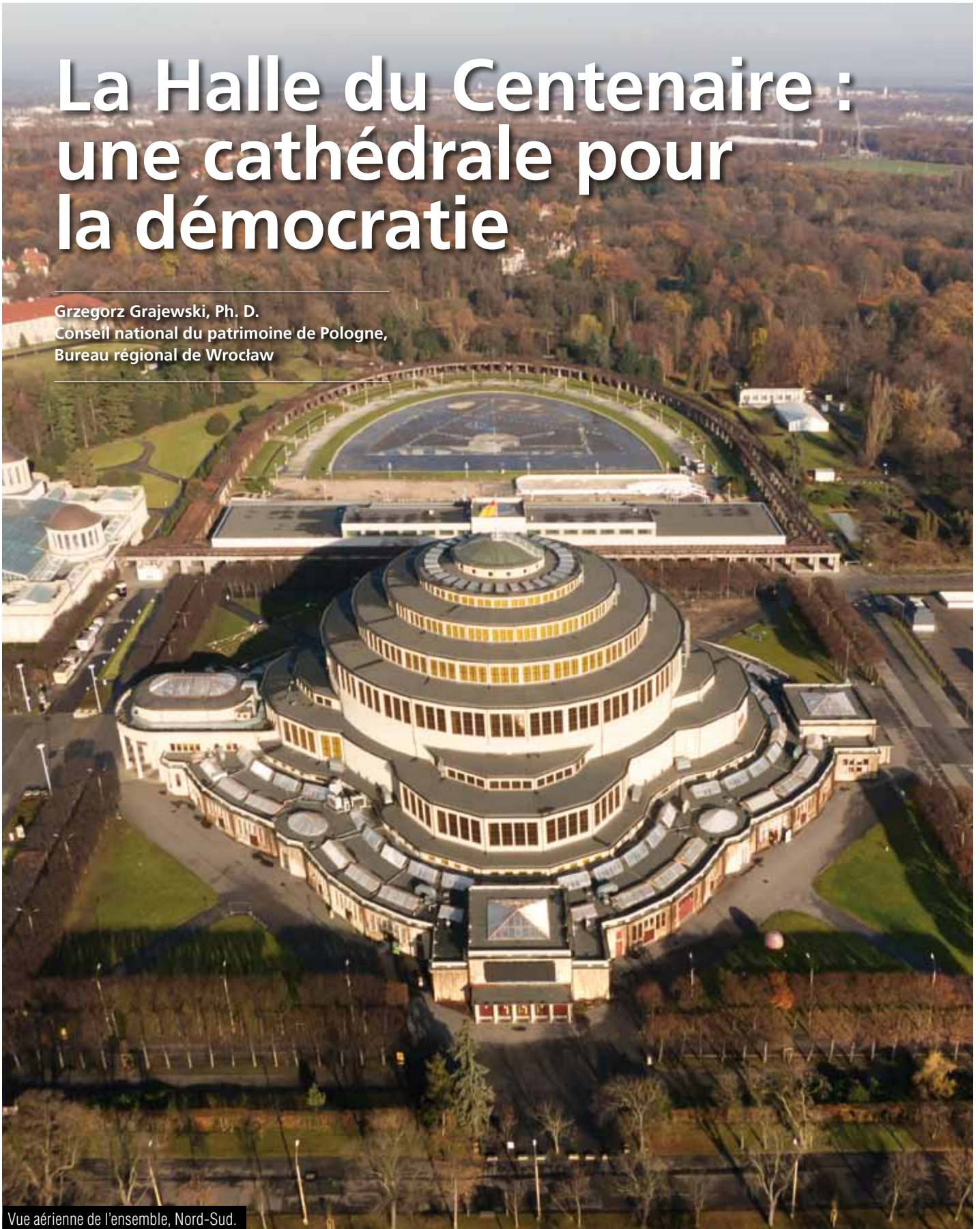


Le Château neuf.

© Paweł Kobek / NID

La Halle du Centenaire : une cathédrale pour la démocratie

Grzegorz Grajewski, Ph. D.
Conseil national du patrimoine de Pologne,
Bureau régional de Wrocław



Vue aérienne de l'ensemble, Nord-Sud.

© Piotr Ostrowski / NID



Pavillon aux quatre dômes.

© Piotr Ostrowski / NID

A l'automne 1910, le Conseil municipal de Wrocław prit la décision de construire une salle d'exposition entourée d'un parc. Ce projet visait à marquer le centenaire de la victoire de 1813 sur Napoléon, un événement qui transforma l'équilibre politique de l'Europe. La principale salle d'exposition, baptisée « Halle du Centenaire », fut dessinée par l'urbaniste Max Berg et bâtie par les ingénieurs Günther Trauer et Willy Gehler. Ces derniers décidèrent d'opter pour une conception novatrice d'une grande complexité. Ils employèrent les techniques de construction les plus modernes afin d'ériger cet édifice en à peine 15 mois. L'une

de ces techniques comprenait un câble circulaire qui leur permettait de hisser les matériaux nécessaires à la construction de la charpente, comme des poutres de renfort et du béton prêt à l'emploi. L'utilisation d'éléments préfabriqués sur le chantier pour dresser les murs et la toiture était une autre technique très novatrice. La cérémonie d'inauguration se déroula le 20 mai 1913, avec la première représentation d'une pièce de Gerhart Hauptmann, lauréat du prix Nobel de littérature. La nouvelle Halle du Centenaire était alors la plus grande salle d'assemblée en béton armé au monde, à une époque où le potentiel de construction du béton armé n'avait pas encore fait ses preuves. Grâce à son design audacieux,

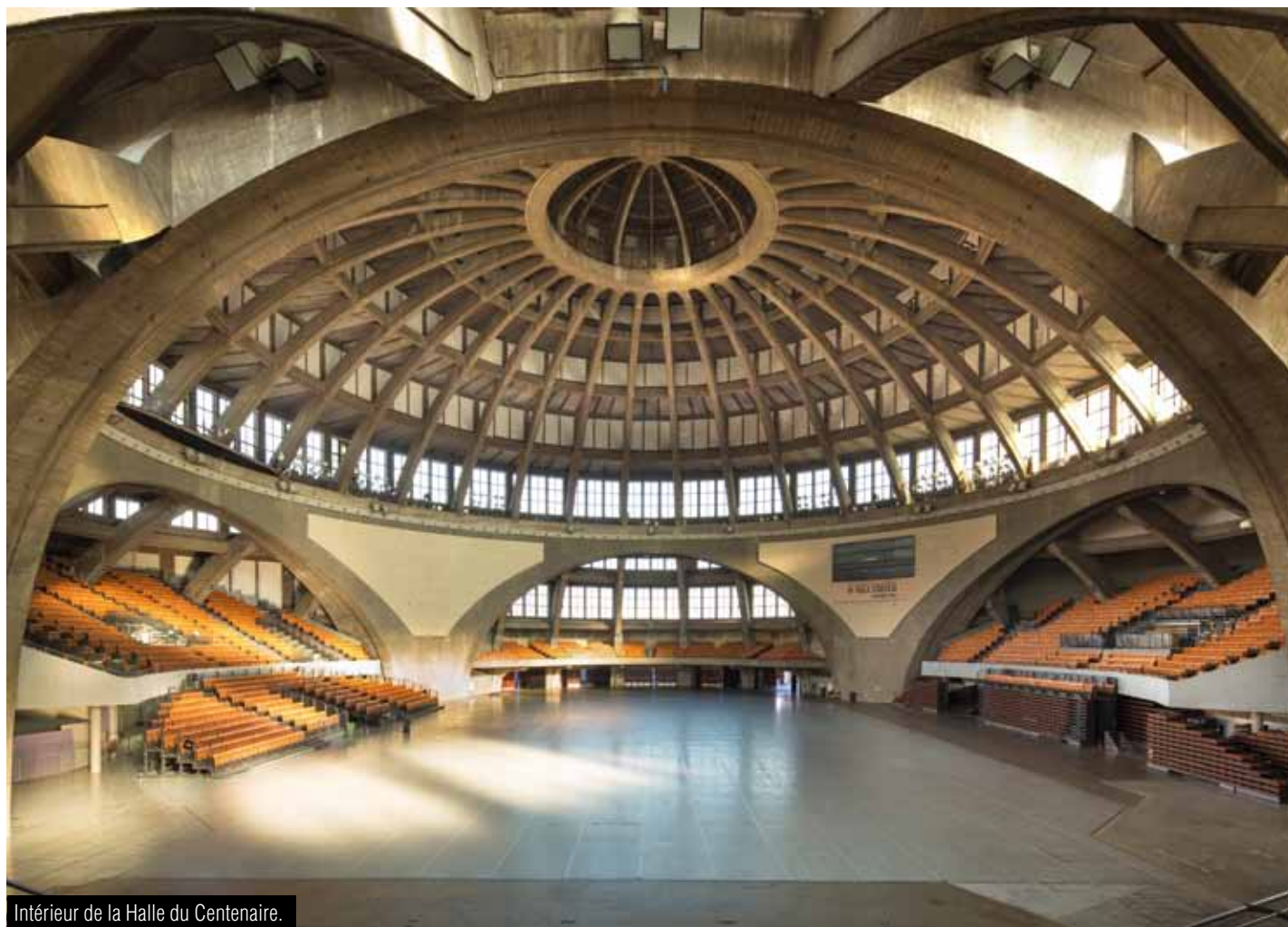
Max Berg popularisa l'utilisation de ce matériau dans la construction de bâtiments d'utilité publique.

Une construction innovante

Lors de sa conception, une attention particulière fut apportée à la partie intérieure de la Halle du Centenaire, pour lui permettre d'accueillir de 6 000 à 10 000 personnes, selon la disposition des sièges. Sa conception se fonde sur un plan quadrilobé symétrique, doté d'un contour également quadrilobé, doublé d'un déambulatoire menant à quatre foyers et d'un portique semi-circulaire à l'entrée principale de l'élévation Ouest. La principale salle d'assemblée est surmontée d'un dôme nervuré soutenu par quatre énormes arcades créant des absides semi-circulaires. Vue de l'extérieur, la salle donne une impression de croissance symétrique avec une succession de niveaux de plus en plus petits aux parois presque entièrement vitrées. Cette construction architecturale très novatrice offre à l'intérieur du dôme empli de lumière un aspect extrêmement délicat. Les murs intérieurs et extérieurs ont été laissés en béton brut, non pas par choix de l'architecte, mais en raison d'une pénurie de fonds consacrés à la décoration. Au fil du temps, c'est précisément cette sobriété qui devint l'une des caractéristiques phare de l'édifice et fit l'admiration des experts en architecture moderniste.

La Halle du Centenaire de Wrocław (2006)

La Halle du Centenaire de Wrocław inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO est un bâtiment à plan central symétrique construit dans un style moderniste par les architectes Max Berg et Hans Poelzig, au cœur de l'ancien Parc des Expositions. Sa principale caractéristique est une halle en béton armé située à l'intersection des axes principaux. Cet ensemble datant de 1913 se compose d'un pavillon coiffé de quatre dômes, d'un restaurant avec terrasse et d'une pergola dotée d'un étang. Dans les années qui suivirent sa création, sa structure originale s'enrichit de nouveaux éléments dans le cadre de différentes expositions, même si certains de ces éléments n'étaient probablement que temporaires. Dans l'entre-deux-guerres, deux autres salles d'exposition ainsi qu'une nouvelle entrée à colonnade furent construites. En 1948, une flèche d'acier de 100m de haut (« *Iglica* ») fut érigée au sommet de l'édifice principal pour célébrer l'Exposition sur les territoires polonais récupérés. Les autres éléments importants de ce bien comprennent un jardin japonais et le parc Szczytnicki, lequel fait partie d'un parc paysager plus étendu.



Intérieur de la Halle du Centenaire.

© Piotr Ostrowski / NID

En 2009 et 2011, la Halle du Centenaire fit, pour la première fois, l'objet de travaux de rénovation et d'entretien. De nouvelles salles de stockage et des locaux de service furent construits sous la halle principale afin de faciliter l'organisation de manifestations à grande échelle. Le déambulateur fut également rénové. Tous ces travaux furent effectués sans affecter l'intégrité de la structure originale de l'édifice. Une exposition moderne expliquant l'importance de la Halle du Centenaire en tant que jalon de l'architecture moderniste fut installée dans une partie du déambulateur sous le nom de « Centre de découvertes », tandis que les élévations et les encadrements des fenêtres furent rénovés par des spécialistes. Des travaux de restauration à si grande échelle étaient sans précédent à l'époque. L'édifice fut entièrement nettoyé, les pièces manquantes furent remplacées et les surfaces en béton armé furent remodelées à l'aide de

techniques de protection professionnelles. Au cours des travaux, la structure d'origine fut conservée, ainsi que les traces de bâtis et de coloration découvertes sous les couches de saleté. Ces travaux de rénovation et d'entretien furent précédés d'une recherche qui confirma que près de 75 % des fenêtres originales du dôme étaient conservées. Elles avaient été construites en bois de jarrah (*Eucalyptus marginata*), spécialement importé d'Australie. Cette découverte mena à leur restauration complète qui inclut des travaux très onéreux, notamment la réintroduction du vitrage doré original pour rendre au dôme son aspect de 1913.

La Halle du Centenaire fut construite dans le but d'accueillir des expositions, des concerts, des représentations théâtrales et lyriques ainsi que des compétitions sportives. Max Berg décrit son œuvre comme « une cathédrale pour la démocratie », un espace conçu dans un esprit égalitaire, propice

à une communauté d'expériences. Le concepteur du Parc des expositions, Hans Poelzig, créa, quant à lui, une aire de loisirs accessible à tous, située au cœur d'une ville en pleine croissance. Aujourd'hui encore, de grands événements culturels sont organisés sur ce site. Malheureusement, la Halle du Centenaire, les autres bâtiments qui composent le bien et les jardins du parc des expositions, rencontrent actuellement des difficultés liées à leur fonctionnement et à la nécessité de se conformer aux nouvelles normes techniques applicables aux bâtiments d'utilité publique. Depuis l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial, les seules modifications autorisées ont été celles qui respectent la valeur et le tissu historiques des bâtiments, et qui garantissent la préservation des caractéristiques qui font de la Halle du Centenaire et de ses environs l'un des monuments les plus importants de l'art et de l'architecture du xx^e siècle. 🌱

CULTURE

ADAM
MICKIEWICZ
INSTITUTE

DES CENTAINES D'ÉVÉNEMENTS
LIÉS À LA CULTURE POLONAISE :
DES CONCERTS MAIS AUSSI
DES EXPOSITIONS

DES MILLIONS DE PARTICIPANTS
DU BRÉSIL JUSQU'EN CHINE

CINÉMA

MUSIQUE

THÉÂTRE

DESIGN

ARTS
VISUELS

LE SEUL ET UNIQUE

CULTURE.PL

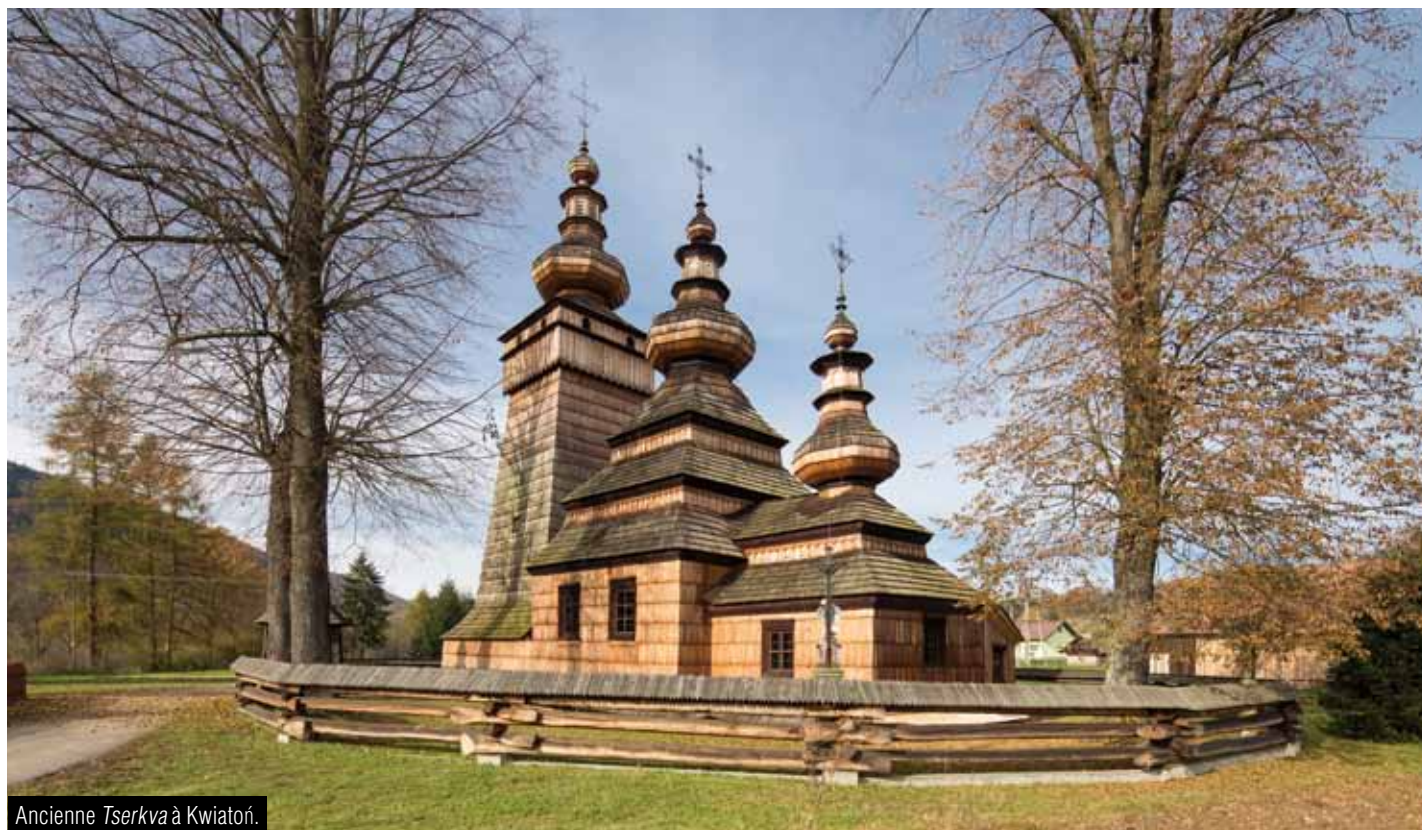
Tserkvas en bois Un patrimoine partagé

Mariusz Czuba
Directeur adjoint du Conseil national du patrimoine de Pologne



Intérieur de la *Tserkva* de Chotyniec.

© Piotr Ostrowski / NID

Ancienne *Tserkva* à Kwiaton.

© Piotr Ostrowski / NID

En 2009, le Conseil national du patrimoine de Pologne, agissant en collaboration avec ses partenaires ukrainiens du Centre international de protection du patrimoine culturel de Jovkva, décida de procéder à l'élaboration d'un dossier de candidature pour obtenir l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'un ensemble de *tserkvas* en bois, situé à la frontière cultu-relle polono-

ukrainienne. Cette proposition visait à offrir une reconnaissance mondiale aux constructions ecclésiastiques uniques de cette partie de l'Europe, et à leur assurer une protection adéquate. À l'issue d'un processus de sélection en plusieurs étapes, 16 monuments furent retenus, huit de chaque côté de la frontière, et une proposition d'inscription transfrontalière polono-ukrainienne intitulée « *Tserkvas* en bois de la région des Carpates en

Pologne et en Ukraine » fut soumise en 2012 au Centre du patrimoine mondial, à Paris. La nomination de ce bien souligne l'évolution séculaire de l'architecture ecclésiastique de la région des Carpates de la Pologne et de l'Ukraine, ainsi que son extraordinaire diversité stylistique et régionale, et l'influence mutuelle des traditions architecturales d'Europe de l'Est et d'Europe de l'Ouest.

Les *tserkvas* de la frontière culturelle polono-ukrainienne doivent leurs caractéristiques uniques à l'adaptation de modèles universels au niveau local, avec des techniques de construction et des méthodes artistiques traditionnelles – la création de structures en rondins inspirées par les formes de l'architecture monumentale ecclésiastique grecque et byzantine. Ce processus s'accompagna d'une amélioration continue des techniques de construction, des formes architecturales et des motifs ornementaux au gré des progrès de l'architecture monumentale. Au fil du temps, les *tserkvas* passèrent de simples bâtiments cubiques en trois parties et coiffés de toits de forme pyramidale à des structures en plusieurs parties beaucoup

***Tserkvas* en bois de la région des Carpates en Pologne et en Ukraine (2013)**

Les 16 *tserkvas* (églises) inscrites au patrimoine mondial constituent un exemple exceptionnel de constructions ecclésiastiques en bois attestant des exigences de la liturgie orientale et des traditions culturelles de communautés locales ayant évolué dans un isolement relatif au sein d'un paysage montagneux.

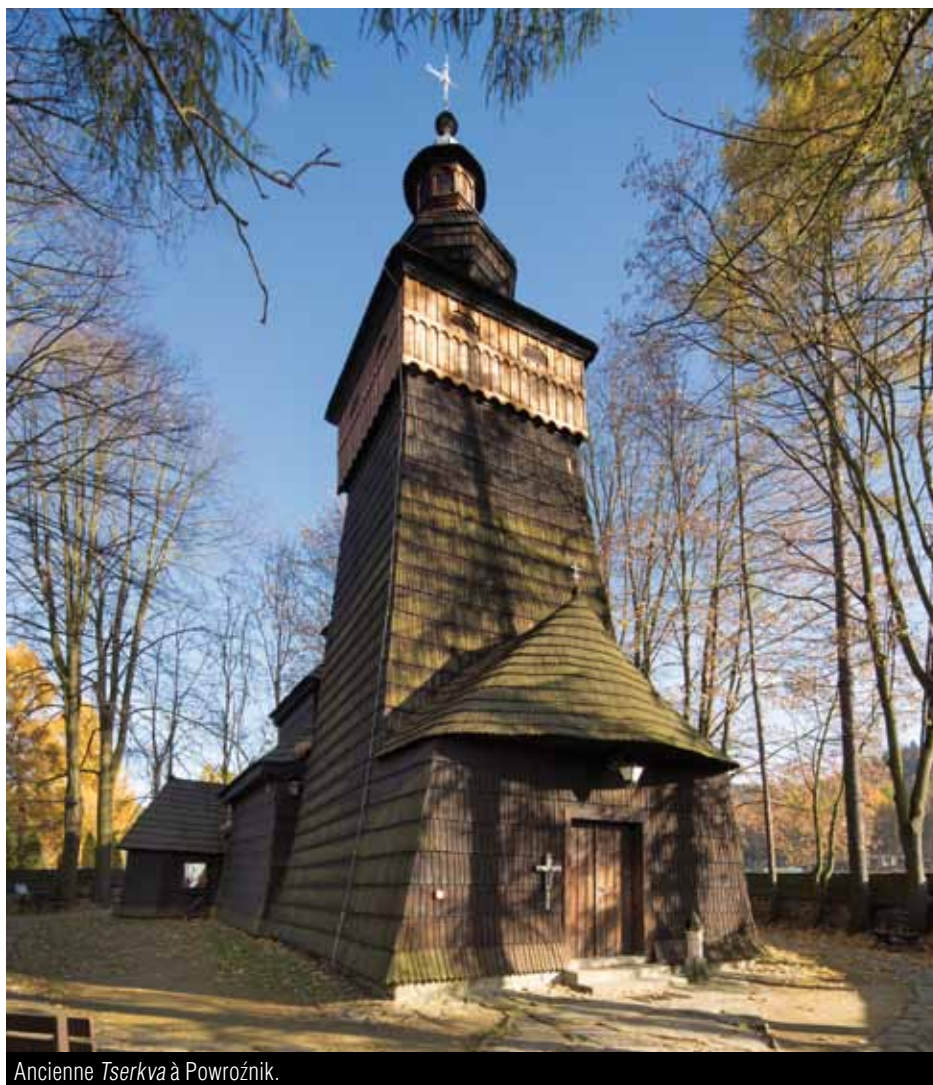
Les formes architecturales des *tserkvas*, composées de trois parties surmontées de dômes et dotées de décorations intérieures, correspondent à quatre types d'architecture distincts de chaque côté de la frontière polono-ukrainienne : le type Hutsul (Nyzhniy Verbizh et Yasynia) ; le type Halych (Rohatyn, Drohobych, Zhovkva, Potelych, Radruż et Chotyniec) ; le type Boyko (Smolnik, Uzhok et Matkiv), et le type Lemko occidental (Powroźnik, Brunary Wyżne, Owczary, Kwiaton Turzańsk).

Les *tserkvas* sont entourées d'arbres, et délimitées par des murs d'enceinte ou des clôtures. Elles possèdent leur propre cimetière ainsi qu'un campanile, offrant ces points de repère à la région.

plus complexes sur le plan technologique, avec des coupoles en bois ou des toits incurvés au profil très pittoresque. Une autre particularité particulièrement frappante de ces constructions dans le contexte du christianisme oriental est l'assimilation de formes dérivées de l'architecture des églises catholiques romaines. Ce phénomène est dû au resserrement progressif des liens entre l'Église d'Occident et l'Église d'Orient dans le périmètre de l'État polonais moderne, où se situaient les *tserkvas*, et à l'interdépendance des principaux ateliers et fondateurs de Pologne de l'époque.

Le rôle des *tserkvas* au sein des communautés

Les *tserkvas* en bois témoignent également de la coexistence des communautés locales pendant plusieurs siècles. Conçues pour les disciples de rites orientaux (et souvent fondées par des propriétaires fonciers catholiques romains), elles furent érigées par des maçons appartenant à des guildes d'architectes municipales, et constituent ainsi une preuve importante des relations sociales et culturelles qui prévalaient à l'époque dans cette région. Malgré la vague de modernisation qui marqua le début du xx^e siècle et conduisit au remplacement de nombreux temples en bois par des églises en pierre ou en brique, on comptait encore plusieurs milliers de *tserkvas* en bois à la fin des années 1930, dans la zone comprise dans le dossier d'inscription. Les événements tragiques de la Seconde Guerre mondiale et les transformations sociopolitiques qui s'ensuivirent changèrent radicalement la situation. À la suite des déplacements forcés des populations, une grande partie des *tserkvas* perdirent leur fonction religieuse, leurs gardiens et leur protection juridique. La seule façon de préserver une *tserkva* au sein des nouvelles frontières de la Pologne après la guerre consistait bien souvent à la confier aux catholiques romains et à l'adapter à leur liturgie. Dans la région dominée par l'Union soviétique, où la politique officielle de l'État était hostile à la religion, et une stratégie d'athéisation forcée de la société mise en œuvre, ces temples en bois étaient généralement convertis en magasins ou en entrepôts. Seule une poignée d'entre eux, jugés particulièrement artistiques, fut transformée en « musées de la religion et de l'athéisme » dans le cadre



Ancienne *Tserkva* à Powroźnik.

© Piotr Ostrowski / NID

de la propagande athéiste. Beaucoup de ces précieux monuments furent dévastés ou entièrement détruits de chaque côté de la nouvelle frontière de l'après-guerre. Les constructions ecclésiastiques qui avaient fourni un point de repère précieux pendant plusieurs siècles au sein du paysage culturel de l'Est des Carpates se retrouvèrent ainsi en danger imminent de disparition. Fort heureusement, la situation s'améliora progressivement à la fin des années 1980. Le renouveau des structures de l'Église grecque catholique et de la liberté religieuse donna lieu à la restauration de la fonction religieuse d'un nombre considérable de temples négligés, lesquels purent retrouver leur rôle social. En dépit de nombreuses nouvelles menaces, les *tserkvas* en bois de Pologne et d'Ukraine figurent aujourd'hui parmi les monuments qui bénéficient d'une

protection spéciale. En tant que telles, elles sont devenues un « produit touristique » très apprécié, ce qui a sans doute contribué à leur popularisation. Non seulement les *tserkvas* sont le symbole de la coexistence des communautés locales durant plusieurs siècles, mais elles ont aussi favorisé une collaboration sans précédent entre les experts et les responsables en protection des monuments polonais et ukrainiens, et donné lieu à un projet de candidature conjoint en vue d'une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Cette collaboration a, quant à elle, contribué à l'émergence d'une nouvelle perception du patrimoine culturel de la région et à l'amélioration des relations entre les sociétés actuelles de Pologne et d'Ukraine, dans un climat de tolérance et de respect mutuel. ☺

Ensemble Résidence Schwerin

Paysage culturel de l' historicisme romantique

en voie de classement au patrimoine mondial

sur la liste indicative allemande des sites potentiellement inscrits au Patrimoine mondial

« D'une très grande beauté et unique, une intégration inégalée de l'architecture et du paysage »

L'Ensemble Résidence Schwerin est intégré dans un paysage composé de lacs et de jardins dans la capitale de l'état de Mecklenburg-Vorpommern, au nord de l'Allemagne. L'ancien château ducal, avec ses bâtiments fonctionnels et prestigieux du XIXe siècle, est resté en grande partie intact. Aujourd'hui, il demeure un exemple remarquable de la dernière période de prospérité de la culture de cour en Europe.



Patrimoine documentaire : la Pologne et l'UNESCO

Tomasz Komorowski
Commission nationale polonaise pour l'UNESCO

Dessins de la reconstruction du centre historique de Varsovie : la rue Świętojańska et de la cathédrale.

© Faculty of Architecture, Warsaw University of Technology



Oltre son adhésion aux conventions culturelles de l'UNESCO, la Pologne porte un grand intérêt ainsi qu'un soutien actif aux activités liées au patrimoine documentaire du Programme Mémoire du monde, ainsi qu'à la Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique. Le patrimoine documentaire joue non seulement un rôle essentiel dans le patrimoine de l'humanité d'un point de vue informatif, mais il est aussi très vulnérable et constitue, par conséquent, une source de mémoire, d'informations et de connaissances particulièrement fragile. La prise de conscience de son importance sociétale, intensifiée par les pertes immenses et irréparables essuyées durant la période des Partages (fin du XVIII^e siècle à 1918) et, plus particulièrement, au cours de la Seconde Guerre mondiale, incita la Pologne à jouer un rôle actif dans les travaux

du Programme Mémoire du monde, dès sa création. Une autre expérience historique motive également sa participation : le maintien de l'identité politique et culturelle du peuple polonais durant toute la période des Partages, grâce à la préservation de ses traditions culturelles et de sa mémoire collective, qui permit à la Pologne de regagner son indépendance après 123 ans d'assujettissement.

La Pologne a, entre autres, accueilli la 1^{re} et la 6^e réunions du Comité consultatif international (CCI) du Programme Mémoire du monde (à Pułtusk, en 1993, et à Gdańsk, en 2003) ainsi que leurs consultations sous-régionales associées (Europe centrale et États baltes), la 4^e Conférence internationale du Programme Mémoire du monde intitulée « Culture, mémoire, identités » (à Varsovie, en 2011) ainsi que des réunions d'experts, organisées par l'UNESCO en 2012 et 2014, dans le cadre du Programme et de travaux sur la Recommandation.

Les experts et les représentants polonais ont toujours soutenu les travaux liés à la Recommandation. Cet instrument créé en 2015 vise à combler une lacune importante en droit international, en soutenant l'élaboration de lois et de politiques à l'échelle mondiale pour améliorer l'état de conservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire.

La Recommandation est une importante réalisation de l'UNESCO. Bien que relevant du domaine des lois non contraignantes, elle est le premier et, à ce jour, le seul instrument juridique au monde à s'intéresser spécifiquement à la question du patrimoine documentaire.

Les registres recensant les objets les plus précieux du patrimoine documentaire sont des instruments importants qui permettent au Programme Mémoire du monde d'influencer la conscience sociale. Grâce aux progrès accomplis en matière de communications, d'échange d'informations et de connaissances, et à

Les Vingt et une Revendications

Les panneaux aux Vingt et une Revendications de Gdańsk figurent parmi les éléments les plus emblématiques de l'histoire contemporaine. Ils composent le document original conservé le plus important de la grève d'août 1980, un événement qui a joué un rôle crucial dans la création du mouvement «Solidarność» (Solidarité). La grève ne fut pas seulement un facteur majeur contribuant au regain de liberté et d'indépendance en Pologne, mais également, à l'échelle internationale, un événement contribuant au renversement du « socialisme réel », au dépassement de la division post-Yalta du monde, et à la libération de nombreux pays et peuples en Europe. En tant que document, les panneaux aux Vingt et une Revendications sont également intéressants en raison du matériel extraordinaire (support) sur lequel les revendications ont été enregistrées, à savoir le contreplaqué. L'histoire de la préservation des panneaux pendant la loi martiale en Pologne (imposée le 13 décembre 1981) est également édifiante. Au début de cette période, les panneaux originaux ont été secrètement retirés des locaux du Musée maritime polonais (maintenant le Musée maritime national de Gdańsk, NMM) et cachés derrière une cloison du grenier de la maison d'un des employés du musée. Pendant ce temps, une réplique soigneusement réalisée pour des expositions a été confisquée par la police secrète du régime – qui l'a prise pour l'original – et n'a jamais été retrouvée. Les panneaux originaux ont été rendus au musée dans les années 1990. L'exposition a été déposée par le NMM au Centre européen de solidarité (ECS) à Gdańsk, où elle est présentée aujourd'hui dans une exposition permanente.



Panneaux aux Vingt et une Revendications, Gdańsk, à l'entrée du chantier naval de Gdańsk, août 1980.

Krzysztof Korczyński © European Solidarity Centre

l'établissement de nouveaux liens mondiaux, la mémoire collective comprend désormais la sensibilisation de sociétés et de cultures diverses et souvent très éloignées. Tous les types de patrimoine contribuent à la mémoire du monde. La spécificité du patrimoine documentaire réside dans la relation intime qu'il entretient avec la mémoire qu'il transforme en patrimoine informatif.

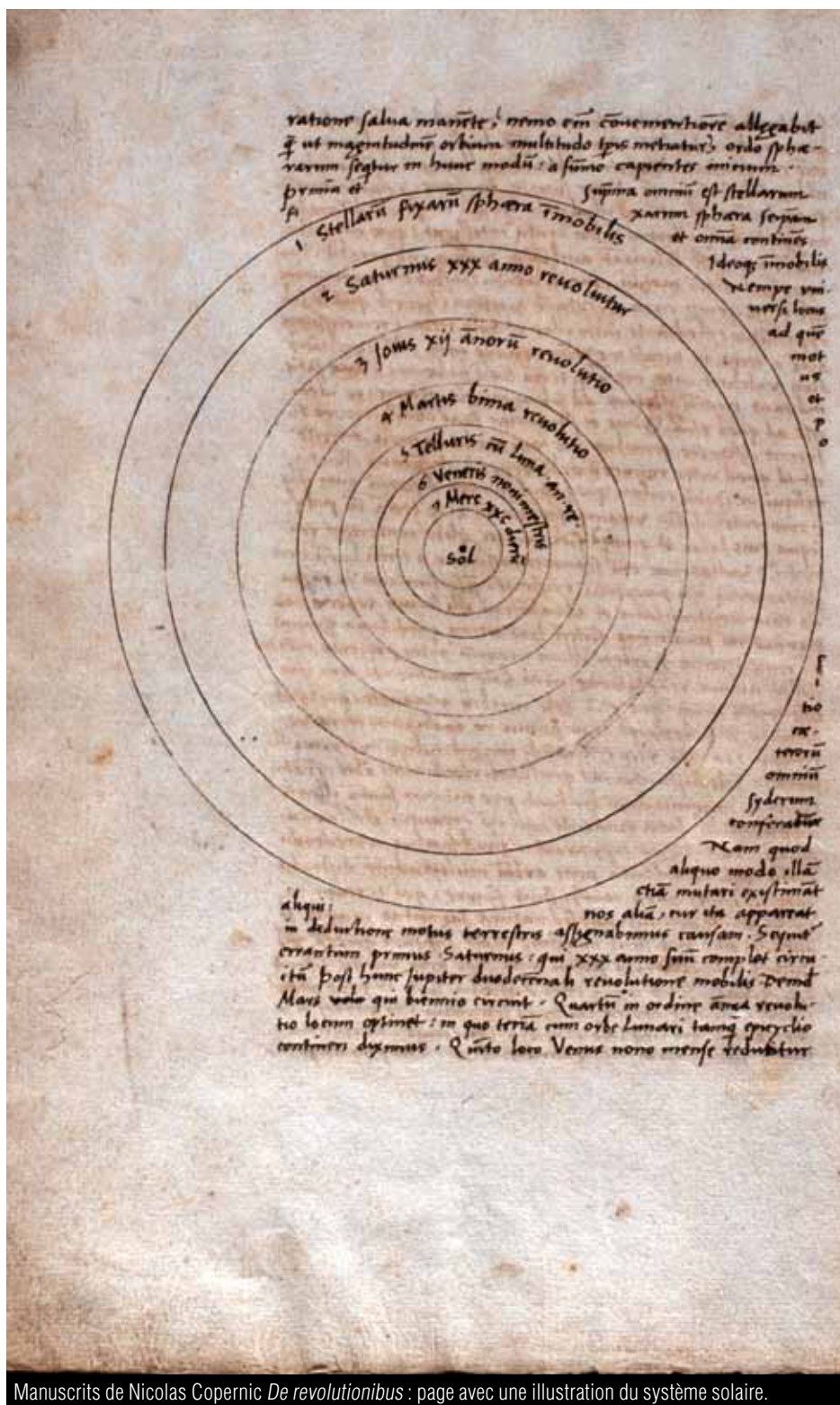
La mémoire de la Pologne

L'importance que revêt le Registre Mémoire du monde fut très vite reconnue en Pologne. Le Comité polonais du Programme Mémoire du monde de l'UNESCO fut mis en place dès 1996. L'aspect le plus remarquable de son activité concerne le Registre international et, depuis 2014, le Registre national polonais.

Le Registre international comprend le patrimoine qui répond au critère « d'influence mondiale ». La diversité des 14 éléments du patrimoine polonais inscrits sur cette liste est parfaitement illustrée par les trois premières inscriptions polonaises datant de 1999 : le manuscrit autographe *De revolutionibus libri sex*, un ouvrage déterminant dans lequel Nicolas Copernic définit sa théorie héliocentrique ; les partitions musicales et lettres autographes de Frédéric Chopin ; et les Archives clandestines du Ghetto de Varsovie, appelées les Archives Emanuel Ringelblum d'après leur créateur. Les inscriptions polonaises qui ont suivi comprennent les panneaux de bois portant les Vingt et une Revendications de Gdańsk, en août 1980, et la collection intitulée « La naissance du syndicat Solidarnosc, un mouvement social général ». Le Registre national polonais du Programme Mémoire du monde, qui a fait l'objet de deux éditions, compte à ce jour 22 éléments revêtant une importance particulière pour la culture, l'histoire et l'identité du pays.

Relation avec les sites du patrimoine mondial

La spécificité et l'importance de plusieurs éléments polonais inscrits au Registre Mémoire du monde deviennent plus évidentes encore dans le contexte des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et vice versa, la connaissance de ces éléments rendant l'importance et la nature des sites du patrimoine mondial plus faciles



Manuscrits de Nicolas Copernic *De revolutionibus* : page avec une illustration du système solaire.

© Jagiellonian Library, University of Krakow

Nicolas Copernic est, quant à lui, le lien entre le Centre historique de Kraków et la Ville médiévale de Toruń, deux sites inscrits au patrimoine mondial, grâce à son *De revolutionibus*.

à appréhender. Les Archives du Bureau de reconstruction de Varsovie, inscrites au Registre international du Programme Mémoire du monde, qui rendent compte de la destruction de Varsovie durant la Seconde Guerre mondiale et de sa reconstruction, dont celle de son Centre historique, inscrit au patrimoine mondial, illustre parfaitement cela.

Le document de la Confédération de Varsovie de 1573, inscrit au Registre international, est un acte qui garantit la tolérance religieuse comme l'une des pierres angulaires du système politique de l'ancienne Union polono-lituanienne. Ce document souligne clairement le rôle du Château royal de Varsovie dans le système politique de l'ancienne Union, ainsi que sa signification pour la souveraineté, la démocratie et le parlementarisme polonais. Il nous offre aussi un regard utile sur la dimension symbolique de ses ruines après la guerre et de sa reconstruction. La Confédération de Varsovie ressemble, à cet égard, à un autre document, inscrit au Registre national polonais Mémoire du monde, la Constitution du 3 mai 1791 (la Loi du Gouvernement), adoptée au Château royal de Varsovie, qui est l'une des plus anciennes constitutions modernes au monde. Ce document jette aussi la lumière sur l'interpénétration et la coexistence pacifique de différentes cultures, religions et dénominations sous l'ancienne Union, coexistence qui, par exemple, se reflète dans les *tserkvas* en bois de la région des Carpates, en Pologne et en Ukraine, un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par ces deux pays. Nicolas Copernic est, quant à lui, le lien entre le Centre historique de Kraków et la Ville médiévale de Toruń, deux sites inscrits au patrimoine mondial, grâce à son *De revolutionibus*. Un autre document inscrit au Registre national polonais Mémoire du monde, *Une description brève et précise de l'administration et de l'état des Mines de sel de Wieliczka et de Bochnia en l'an 1518*, est directement lié à un autre site du patrimoine mondial : les Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia. Ce document est un témoignage unique de la structure et du fonctionnement de l'une des plus grandes entreprises de l'Europe médiévale et prémoderne.

On dit parfois que le patrimoine de l'humanité doit être traité de manière globale, malgré le caractère distinct des divers types

La Confédération générale de Varsovie



Document de la Confédération de Varsovie de 1573.

©Polish Central Archives of Historical Records

Le document de la Confédération générale de Varsovie a été signé lors de la convocation de Sejm de 1573. Le nouveau roi – choisi pour la première fois par une « élection libre » – est obligé de se conformer aux règles et aux principes de paix et de tolérance religieuses. Cette manifestation de liberté civile et religieuse, à une époque où les guerres confessionnelles et les persécutions étaient communes en Europe et où les tendances absolutistes émergeaient déjà, a été incluse dans les articles henriciens, devenant ainsi l'un des fondements du système politique de la République des Deux Nations Pologne-Lituanie. Une caractéristique précieuse de ce document est également la présence des nombreux sceaux parfaitement préservés des cosignataires.

Le document est conservé aux Archives centrales des archives historiques (AGAD) de Varsovie.

de patrimoine qu'il comprend, lesquels se définissent par différents aspects et dont la protection et la gestion exigent différentes mesures, méthodes et dispositions légales. Les « parties détachées » du patrimoine sont reliées entre elles de multiples façons, tant sur le plan pratique que du point de vue de l'importance du patrimoine et de ses différents sites, éléments et objets. La Recommandation de 2015 concernant le patrimoine documentaire encourage ce type de synergies « afin d'assurer la cohérence des actions ». De toute évidence, la synergie ne doit pas donner lieu à une uniformisation ni gommer les distinctions qui existent entre les conventions, les programmes ou les principes liés à la gestion des listes de patrimoine. Elle doit plutôt mettre en valeur

les relations mutuelles et la complémentarité des éléments de preuve et des témoignages des diverses expériences et réalisations de l'humanité. La révélation des liens qui unissent les éléments de patrimoine répertoriés dans le cadre des différents programmes et conventions de l'UNESCO permettrait certainement de susciter un intérêt pour le patrimoine, de diffuser et de développer la connaissance de l'héritage de l'humanité, et de faciliter une meilleure compréhension de notre monde. Ces présentations pourraient également faire référence à d'autres listes de l'UNESCO ou s'étendre au-delà des limites de ses programmes. Les progrès de la technologie numérique et de l'hypertexte se prêtent particulièrement bien aux initiatives de ce type. 🔄

L'Institut Frédéric Chopin

L'Héritage de Frédéric Chopin se rapporte aux valeurs les plus précieuses et les plus universelles de la culture européenne. Il possède une dimension matérielle et spirituelle intimement liées et constitue l'expression fondamentale de l'identité nationale polonaise dans un langage musical universel.

Créé en 2001 par la décision du parlement polonais, L'Institut National Frédéric Chopin a pour vocation la sauvegarde de l'héritage de Frédéric Chopin.

L'Institut qui est le plus grand centre chopinien au monde, s'efforce de promouvoir de diverses manières cet héritage. Il coordonne et participe à de nombreux travaux de recherche afin de populariser l'œuvre du compositeur, continuant ainsi une tradition qui date de

Au centre des projets entrepris par l'Institut se trouve la musique. Tous les cinq ans, l'Institut se charge de l'organisation du Concours International de Piano Frédéric Chopin – un des concours de piano les plus anciens et les plus prestigieux au monde. Depuis des dizaines d'années, le Concours permet à de nombreux lauréats de s'affirmer comme des artistes qui créent l'histoire de la pianistique contemporaine.

Le répertoire riche et varié en concerts proposé par l'Institut trouve sa culmination chaque année au mois d'août, durant le Festival International «Chopin et son Europe». L'œuvre de Chopin, à travers des interprétations magistrales, résonne ici dans le contexte de la musique européenne du XVIIIe et XIXe siècle, polonaise tout particulièrement. Inconnue récemment encore du public international, elle remporte des succès de plus en plus notoires. De nombreux enregistrements effectués lors du Festival sont ensuite édités par l'Institut dans des séries CD et DVD (légende: NIFCCD et NIFCDVD).



La codification et la propagation de l'héritage chopinien est renforcée par les activités d'édition et les projets de recherche : l'organisation de conférences internationales et de symposiums de musicologie, publication de séries scientifiques, d'ouvrages de vulgarisation scientifique et de périodiques internationaux, projet de publication entre autres des reproductions de toutes les partitions musicales conservées de Chopin, actuellement dispersées dans des archives du monde entier. De plus, l'Institut s'efforce de poser des fondements solides pour la compréhension de l'œuvre de Chopin, aujourd'hui et à l'avenir, grâce à divers projets éducatifs destinés aux enfants et à leurs professeurs, aux adultes et aux mélomanes plus âgés, mais également aux jeunes pianistes de talent.

Dans le souci de réaliser la mission qui lui a été confiée, l'Institut aspire à coordonner toutes les activités liées à Chopin dans le monde entier, en particulier les festivals et les concours chopiniens, mais également les activités menées par les sociétés consacrées au compositeur polonais.

la fin du XIXe siècle (initiée par La Société Musicale Frédéric Chopin, poursuivie successivement ensuite par Le Comité chopinien, l'Institut Frédéric Chopin de l'après-guerre et depuis 1950, la Société Frédéric Chopin).

L'activité multilatérale de l'Institut reflète en quelque sorte la richesse et la complexité de l'œuvre et de la vie du compositeur. Elle relève le défi qui se présente à chaque nouvelle génération de mélomanes, interprètes et chercheurs, fascinés à la fois par la musique et le personnage de Chopin.

Les activités de l'Institut, focalisées uniquement sur l'héritage exceptionnel de Chopin sont pluridimensionnelles et se rapportent à toutes les formes d'art et de la vie culturelle en Pologne, en l'Europe et dans le monde contemporain.



En même temps, l'Institut rassemble et présente au public l'héritage matériel de Chopin – au Musée Frédéric Chopin à Varsovie et à Żelazowa Wola (la maison de naissance du compositeur) ainsi que dans la Bibliothèque Frédéric Chopin. La plus grande collection chopinienne au monde comprend entre autres de précieux manuscrits, lettres, premières éditions, iconographie, souvenirs personnels du compositeur, ainsi que la phonographie chopinienne.



Les Îles Cies, un joyau de la diversité

Trois îles qui jouent à n'être que deux : Monteagudo, Faro et San Martiño sont un véritable havre de paix protégé où habite une grande diversité de faune et de flore. Situées au cœur du Parc national des Îles Atlantiques de Galice, les îles Cies (Espagne) sont un joyau de diversité et représentent une porte d'entrée vers la ville de Vigo et ses environs.

Les îles sont préservées comme un paradis naturel ouvert seulement en été et à Pâques, avec un nombre maximum de 2 200 visiteurs par jour. L'atout le plus précieux de cet espace unique est sa biodiversité, de la beauté microscopique des prairies d'algues à la grandeur des cétacés.

Cet environnement idyllique, parc national depuis 2002, nous enchante avec une vue splendide sur « la meilleure plage au monde », selon *The Guardian*, Rodas, qui relie Monteagudo et Faro.

Le milieu marin de ce paradis naturel possède une grande diversité faunistique. On y trouve, sur les côtes rocheuses, des pouce-pieds, des moules et des patelles. En profondeur, apparaissent anémones, crabes, oursins, poulpes et couteaux, et à l'abri dans le sable, palourdes et coques. Cette abondance d'organismes marins maintient les populations d'oiseaux marins, comme le goéland leucophée et le cormoran huppé, qui forment l'une des plus grandes colonies de reproduction en Europe.

Et si, de jour, les îles Cies sont un trésor, la nuit ouvre de nouvelles perspectives. Les îles sont, depuis l'an dernier, l'une des 14 destinations dans le monde avec l'accréditation « Starlight ».



Chers amis du patrimoine mondial,

La revue *Patrimoine Mondial* est éditée conjointement par l'UNESCO et Publishing for Development, et est publiée quatre fois par an en anglais, français et espagnol. Un point sur l'actualité et des dossiers offrent aux lecteurs une information détaillée sur la préservation des sites naturels et culturels les plus importants au monde. La publication est conçue pour diffuser et mettre en valeur l'action et l'engagement de l'UNESCO en faveur du patrimoine mondial, notre héritage du passé, notre responsabilité pour le présent et notre devoir pour les générations futures.

En vous abonnant à *Patrimoine Mondial*, vous contribuez à la prise de conscience concernant la nécessité de préserver notre héritage commun.

BULLETIN D'ABONNEMENT PATRIMOINE MONDIAL

Formules d'abonnement :

- 1 an (quatre numéros) 2 ans (huit numéros)
 française anglaise espagnole

Le coût de l'abonnement annuel est de 27 € (54 € pour deux ans) pour l'Europe, et de 37 US\$ (74 US\$ pour deux ans) pour le reste du monde, frais d'envoi inclus.

Coordonnées :

Nom _____ Téléphone _____
 Organisation _____ Fax _____
 Adresse _____ E-mail _____

 Code postal _____
 Ville, province _____
 Pays _____

Règlement :

Chèque (à l'ordre de DL SERVICES)

Virement bancaire

Titulaire bancaire : DL SERVICES
 N° de compte : 001-4460599-33
 Nom de la banque : FORTIS BNP
 Code Swift : GEBABEBB
 Code Iban : BE79 0014 4605 9933

Carte bancaire

Visa ou Mastercard N° de carte bancaire :/...../...../...../
 Date de validité :/...../
 Code de sécurité :

Date et signature :

Où retourner votre bulletin d'abonnement :

DL SERVICES sprl
 Jean De Lannoy
 c/o Entrepôts Michot
 Bergense steenweg 77
 B 1600 St Pieters Leeuw (Belgique)
 Tel : +32 477 455 329
 E-mail : subscriptions@dl-servi.com



La Zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze (KAZA TFCA)



Le contexte

La Zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze (« KAZA TFCA ») constitue le plus grand paysage de conservation d'Afrique ainsi que la plus importante initiative de conservation transfrontalière au monde. Ce bien incarne l'engagement audacieux de cinq pays (l'Angola, le Botswana, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe) pour conserver la biodiversité à grande échelle et promouvoir le tourisme naturel afin de stimuler la croissance économique et le développement rural dans cette partie d'Afrique. Il vise à gérer efficacement les ressources naturelles et culturelles de ce patrimoine partagé afin de générer des retombées socio-économiques équitables, à travers la création d'une Zone de conservation transfrontalière à dimension touristique de classe mondiale dans les régions du bassin de l'Okavango et du Zambèze de ces cinq pays. Pour atteindre ce but, une harmonisation des stratégies, des pratiques et des politiques, ainsi que la promotion de partenariats et d'investissements transfrontaliers coordonnés sont essentielles.

Le 7 décembre 2006, les cinq pays partenaires ont signé le Protocole d'accord de KAZA à Victoria Falls, Zimbabwe, et le 18 août 2011, le Traité de KAZA à Luanda, Angola, deux étapes majeures dans la création de la Zone de conservation transfrontalière du Kavango-Zambèze. À la fin du mois d'octobre et au début du mois de novembre, le Secrétariat de KAZA TFCA a organisé un symposium consacré à l'état de KAZA sur le thème : D'où venons-nous, où en sommes-nous et où allons-nous afin de :

- (i) réfléchir et souligner les progrès réalisés par rapport aux objectifs définis dans le Traité ;
- (ii) examiner les réussites qui peuvent être reproduites ;
- (iii) reconnaître les défis qu'a relevés KAZA jusqu'à maintenant pour concrétiser sa promesse et identifier les mécanismes permettant de les atténuer ;
- (iv) évaluer l'impact de la création de KAZA sur les populations et la biodiversité à l'intérieur de son périmètre, et
- (v) préparer la voie à suivre.

Cette évaluation sera présentée dans un rapport complet sur l'état de KAZA au cours du deuxième trimestre 2017.

Le symposium sur l'état de KAZA a été organisé par les pays partenaires de KAZA, par l'intermédiaire de son Secrétariat, du 31 octobre au 2 novembre 2016 à Victoria Falls, Zimbabwe, avec le soutien technique, logistique, organisationnel et financier des organisations partenaires, et particulièrement le programme AHEAD, la Peace Parks Foundation et le WWF-Namibie.

Les objectifs du symposium sur l'état de KAZA 2016

Le symposium visait à :

1. célébrer les 10 ans d'existence de KAZA et mettre en lumière ses réalisations ;
2. démontrer les progrès réalisés par rapport aux objectifs de KAZA cités dans le Traité et leur impact ;
3. identifier ce qui fonctionne bien, en précisant pourquoi, et définir les possibilités de reproduire ces réussites ;
4. identifier ce qui ne fonctionne pas en précisant pourquoi, et définir des mesures correctives ;
5. adopter des recommandations pour une orientation future, et ;
6. fournir une plate-forme favorisant l'engagement et la collaboration des parties prenantes de KAZA.





L'approche du symposium

KAZA est un paysage complexe qui réunit un kaléidoscope de parties prenantes provenant de différents secteurs (développement, social et environnemental), de l'État, de la société civile (ONG locales, nationales et internationales et organisations communautaires), d'universités, du secteur privé et d'accords de coopération internationaux (ICP). Le symposium rassemblait 275 participants venus de la région et de l'étranger.

Ces parties prenantes ont été invitées à présenter de manière conjointe leurs activités au sein de KAZA TFCA, en exposant leur contribution de manière verbale ou à l'aide de posters par rapport aux objectifs du projet.

La structure du symposium était également guidée par le Plan de développement intégré de KAZA (MIDP), une stratégie de cinq ans visant à orienter le développement de la TFCA au niveau régional. Les intervenants ont présenté un aperçu collaboratif des principaux domaines thématiques identifiés par le MIDP : (i) gestion intégrée des ressources naturelles et aménagement du territoire ; (ii) développement du tourisme ; et (iii) développement communautaire, moyens de subsistance alternatifs et gouvernance.

Les résultats du symposium

Toutes les parties prenantes se sont engagées à poursuivre le processus de développement de KAZA TFCA, tout en reconnaissant la détermination de ces cinq pays à consolider le KAZA TFCA. Les communautés locales ont résumé cet engagement à travers la déclaration suivante : « Pour que KAZA réussisse, KAZA doit nous consulter, nous qui avons vécu en harmonie avec la nature par le passé. Nous devons œuvrer ensemble pour restaurer cette coexistence harmonieuse, dans un contexte à l'avenir imprévisible. Aujourd'hui, nous faisons face aux défis que représente la vie avec la faune, mais en travaillant ensemble dans le cadre de KAZA, nous pouvons rétablir une cohabitation harmonieuse. »

LE PARC FORESTIER DE FRIM SELANGOR, MALAISIE

Sur le papier, la création d'une luxuriante forêt tropicale sur des terres appauvries par l'agriculture et les activités minières semblait un défi impossible. C'est pourtant le pari qu'a choisi de relever la Malaisie, sur le site de Kepong, à seize kilomètres du centre-ville de Kuala Lumpur. Ce lieu s'est avéré idéal pour la recherche, la conservation de la biodiversité, l'éducation environnementale et les loisirs. Le Parc forestier de Selangor FRIM (FRIM-SFP) est une extraordinaire forêt tropicale de 544 ha créée de la main de l'homme en l'espace d'une génération. Ce site renferme un fleuve sinueux, le Kroh, des cascades, des arboretums ainsi que des jardins botaniques. La réussite du FRIM-SFP est une excellente nouvelle pour tous les scientifiques et forestiers qui se sont battus depuis un siècle et continuent à se battre contre la disparition des forêts tropicales. L'objectif premier de ses fondateurs était de créer un Institut de recherches forestières de classe mondiale. Leurs efforts ont été portés par de nombreux scientifiques et ont connu quatre périodes de changements gouvernementaux, avec des régimes britannique, japonais et malaisien. Les arbres *Dryobalanops*

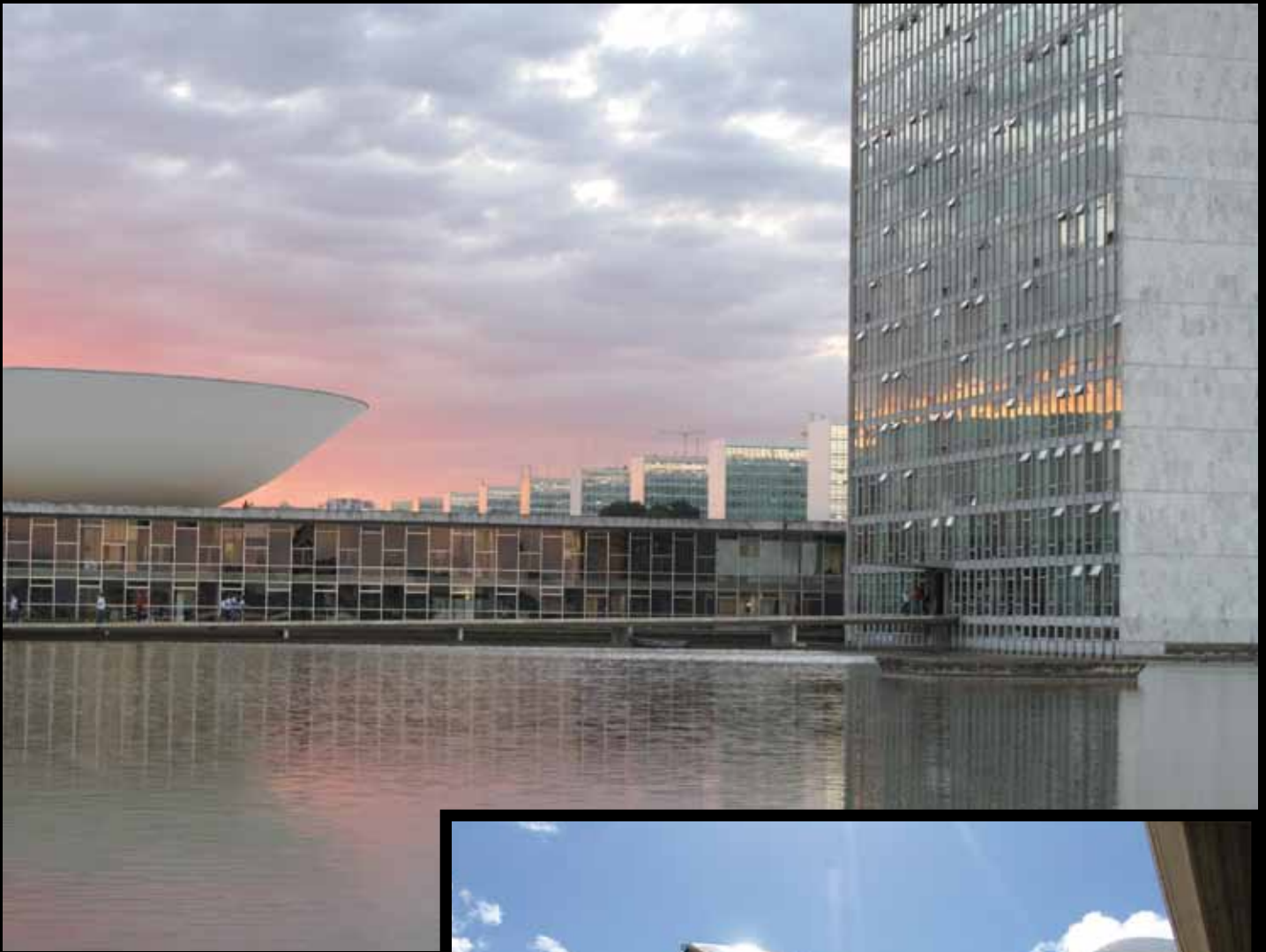
aromatica, dont la canopée se caractérise par des « fentes de timidité », sont l'un des principaux atouts du FRIM-SFP. Les visiteurs peuvent se promener dans l'ombre de ces géants, le long de sentiers de randonnée ou sur des passerelles, tout en relevant différents défis ludiques et pédagogiques. Le FRIM-SFP est à la fois la plus ancienne et la plus grande forêt tropicale artificielle au monde, un remarquable centre de biodiversité tropicale et un superbe exemple d'efforts scientifiques. Ce site a permis de faire avancer nos connaissances des forêts tropicales et de mieux comprendre leur croissance et leur développement.



Department of National Heritage
Ministry of Tourism and Culture
Department of National Heritage,
Ministry of Tourism and Culture,
Blok A & B, Bangunan Sultan Abdul Samad,
Jalan Raja 50050, Kuala Lumpur, Malaysia.
T : 603-2612 7600
F : 603-2604 4900
E : info@heritage.gov.my
W : www.heritage.gov.my



Forest Research Institute Malaysia
Ministry of Natural Resources and Environment
Department of National Heritage,
Ministry of Tourism and Culture,
Blok A & B, Bangunan Sultan Abdul Samad,
Jalan Raja 50050, Kuala Lumpur, Malaysia.
T : 603-2612 7600
F : 603-2604 4900
E : info@heritage.gov.my
W : www.heritage.gov.my



Brasília (Brésil).

© UNESCO / Ron Van Oers

Dossier : Patrimoine moderne

La Convention du patrimoine mondial s'est révélée un outil utile et très efficace pour la conservation du patrimoine moderne. Ce numéro de *Patrimoine Mondial* examinera la préservation du patrimoine moderne, de la Révolution industrielle jusqu'à ces dernières années. Des études de cas incluront l'Opéra de Sydney (Australie), la Station radio Grimeton, Varberg (Suède) et Brasília (Brésil). Par ailleurs, un article mettra l'accent sur la préservation du patrimoine moderne dans le monde arabe.

Il y aura également un entretien avec M. Hubert Jan Henket, professeur émérite de l'Université de Delft et de l'Université d'Eindhoven, et co-fondateur du Comité international pour la documentation et la conservation des bâtiments, des sites et des quartiers du Mouvement moderne (DOCOMOMO).



Opéra de Sydney (Australie).

© UNESCO / F. Bandarin

Les nouveaux sites du patrimoine mondial, inscrits lors de la 41^e session du Comité du patrimoine mondial à Cracovie (Pologne), en juillet 2017, seront également présentés. 🌐

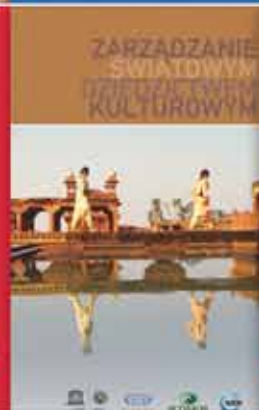


opinions, études
et analyses
de restauration
des monuments
historiques



formation
des experts
en restauration
et des curateurs
des monuments
historiques

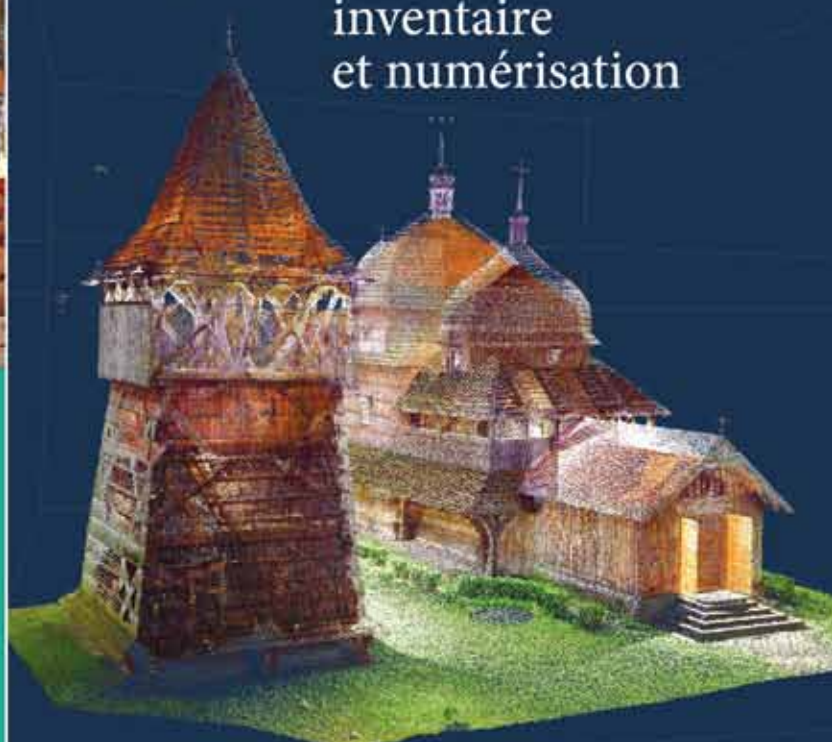
publications
scientifiques



patrimoine
matériel
et immatériel



inventaire
et numérisation



éducation
et diffusion



L'Institut National du Patrimoine (Narodowy Instytut Dziedzictwa) est un organisme culturel public qui fournit une expertise au Ministère de la Culture et du Patrimoine National. La mission de l'Institut est de créer les bases à la sauvegarde durable du patrimoine. L'Institut fixe donc les standards concernant la protection et la conservation des monuments, il veille également sur la formation d'une conscience sociale commune. L'Institut s'occupe aussi de la collecte et de la diffusion des informations sur les monuments historiques. L'objectif de ces actions est de préserver le patrimoine culturel pour les futures générations. L'Institut National du Patrimoine déploie également une importante activité de coopération internationale dans le cadre des accords et des documents internationaux dont entre autres la Convention de l'UNESCO. Site internet: www.nid.pl



NARODOWY INSTYTUT
DZIEDZICTWA
NATIONAL HERITAGE BOARD OF POLAND